

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de quiconque ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord THEWDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, jeudi 13 avril 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BELair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BELair 3361

Rédaction : BELair 2984

Gérant : BELair 3361

L'invasion japonaise de l'Inde et la nouvelle route de Birmanie

"Casse-cou!"

La ville d'Imphal serait presque entièrement encerclée

A propos du choix des commissaires de l'Hydroélectrique — Une proposition qui serait à la fois absurde et dangereuse — Où le Britannique compterait pour plus de quatre Français — On travaille dans le neuf, c'est le temps de bien faire — L'appel au Conseil privé — Mauvais temps pour acheter

Le Conseil législatif est engagé à fond dans l'examen du projet d'expropriation de la *Montreal Light, Heat and de la Beauharnois*. On trouvera ailleurs un résumé, forcément trop bref, de la première partie du débat. Il y faudra revenir sans doute, mais nous tenons à souligner tout de suite deux points intéressants, que nous relevons dans les journaux de ce matin et qui ne feront point double emploi avec notre compte rendu.

Tout d'abord, le fait que le représentant du gouvernement, M. Brail, a rappelé qu'il y aura appel jusqu'en Angleterre, si l'on y vient, de la décision du tribunal local qui fixera le prix d'achat des compagnies. Le Conseil privé pourra, précise M. Brail, décider en ce cas non seulement des questions de droit, mais des questions de fait aussi. De sorte qu'il y a grande chance que ce soit à Londres, que ce soit des juges anglais, complètement étrangers à notre pays, qui disent en définitive ce que nous devons payer et qu'il y a pareillement chance que nous ne sachions que dans deux ou trois ans le coût réel de l'entreprise. Les adversaires de l'appel au Conseil privé ont là le moyen d'ajouter à leurs dossiers une pièce intéressante.

Deuxième point, l'observation faite par M. Alphonse Raymond que ce n'est vraiment pas le temps d'acheter la *Montreal Light, Heat and Power*, que les circonstances sont les plus défavorables qui puissent être, — en d'autres termes, les plus de nature à fortifier les réclamations de la compagnie.

Ceci rejoint, explique peut-être aussi le fait, affirmé par M. Godbout lui-même, que depuis trois ans la compagnie cherche à se vendre au gouvernement.

Mais ce n'est pas de quoi nous voulons particulièrement parler ce matin. C'est de la composition probable de la commission provinciale qui sera chargée d'administrer les compagnies expropriées, d'instituer l'électrification rurale, etc.

Il se pose là un problème dont l'existence paraîtrait invraisemblable, fantastique, en tout autre pays libre.

Tout le monde connaît la composition ethnique de notre province. Pour ceux qui les auraient oubliés, nous avons ici hier les chiffres du recensement de 1941, dont la portée n'a sûrement pas été atténuée par les années qui se sont écoulées depuis. Il résulte de ces chiffres que les Canadiens d'origine française constituent plus des quatre cinquièmes de la population de la province, exactement 81.4%, tandis que les Canadiens d'origine britannique (le recensement englobe sous ce nom les descendants d'Anglais, d'Irlandais et d'Ecossois) représentent ensemble un total de moins de 14%, soit, pour être précis, 13.6%. Les 5% qui restent embrassent les Européens de diverses origines, y compris les Belges, les Italiens, les Polonais, les Ukrainiens, etc., les Juifs, les Indiens, etc.

La prochaine commission sera chargée d'administrer et de développer dans l'intérêt commun un actif qui est la propriété de tous. Il paraîtrait élémentaire, et de simple bon sens, que sa composition reflète la physionomie réelle et les intérêts divers de ses mandants. — Si l'on en juge par les faits que rappelle hier, après le franc-tireur Chaloult et bien d'autres, un ministre de la Couronne, M. Oscar Drouin, il est des sphères fédérales où l'on procéderait de façon sommaire: on ne s'occuperait pas plus de la minorité que si elle n'existait point.

Il n'est personne chez nous qui entretienne de pareils sentiments. Et nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la seule minorité qui puisse songer à faire pareille réclamation, — la minorité d'origine britannique, — en-

core qu'elle ne représente pas même 14% de la population totale de la province, ait son représentant à la commission des cinq.

Nous n'avons pas l'habitude de mesquiner sur ces choses.

Mais, si l'on en croit des rumeurs persistantes, que l'on n'a pas démenties et qui risquent donc d'exprimer la réalité de demain, ce n'est pas du tout ce que se propose de faire le gouvernement provincial. Son intention serait de choisir dans la minorité d'origine britannique deux des cinq commissaires.

En sorte que chaque commissaire d'origine britannique pourrait représenter 6.8% de la population québécoise, tandis que les commissaires d'origine française représenteraient 27.13% de cette même population: — en sorte que, pour pousser un peu plus outre la comparaison, chaque Canadien d'origine britannique aurait un droit — de représentation de plus de quatre fois supérieur à celui des Canadiens d'origine française.

Divisez 27.13% par 6.8%, et vous avez votre preuve.

Nous éprouvons franchement de la répugnance à écrire ces choses, nous n'avons pas d'habitude le moindre goût de demander qu'on réduise la part du voisin, mais il faut bien dire que ce serait là une solution absurde et dangereuse.

Elle léserait les droits de la majorité, de la très grande majorité de la province, sans lui apporter une compensation quelconque. Elle risquerait de préparer pour l'avenir de dures et désagréables réactions.

Car le gouvernement peut bien faire aujourd'hui un coup de force, traiter en citoyens de seconde zone les quatre cinquièmes des électeurs de la province; mais il ne peut rien changer à la situation de fond, au fait qu'il donnera de la sorte aux gens d'origine britannique une position plus de quatre fois supérieure à celle de leurs voisins d'origine française; il ne peut empêcher que ces choses se voient et ne suscitent au fond des coeurs un sentiment de révolte.

En fait, le gouvernement a une chance unique. Il travaille dans le neuf, il n'est point gêné par les précédents. Qu'il donne aux 13.6% d'origine britannique un commissaire sur cinq, soit l'équivalent d'une représentation de 20%, personne ne songera à élever un mot de protestation et les premiers intéressés eux-mêmes ne pourront se défendre de constater qu'on les traite de façon équitable, pour ne pas dire généreuse.

S'il donne à cette minorité de 13.6% deux représentants, c'est-à-dire l'équivalent de 40% de la commission, il irritera la majorité, — alors surtout que celle-ci peut tout de même constater, ainsi que vient de le proclamer l'un des membres mêmes du cabinet Godbout, que dans maints services fédéraux, ses confrères sont traités en inférieurs.

Sans compter qu'il risque de créer chez la minorité britannique l'impression qu'elle a un droit strict à cette exorbitante représentation.

Tôt ou tard, on rectifiera cette erreur, mais avec quels ennuis! alors qu'il serait si facile de ne pas la commettre.

Nous souhaitons que le gouvernement n'ait jamais eu les intentions qu'on lui prête trop généralement.

En tout cas, même s'il a été tenté, il est encore temps pour lui de se reprendre.

Et nous lui crions de tout coeur: **Casse-cou!**

Omer HEROUX

Le papier et le jaunisme

Il n'est pas de périodique qui n'offre quelque article pour signaler la disette croissante du papier d'imprimerie. Des journaux quotidiens, tel le *New York Times* par exemple, ont dû restreindre les annonces, rubriques, au strict minimum et subir sans doute, de ce chef, des pertes considérables.

Cependant, écrit *America*, "celui qui feuillette occasionnellement les journaux pourrait facilement rester sous l'impression que les événements les plus importants de ce monde sont trois ou quatre procès sordides. Il y a une grave disette de papier. On a mobilisé les petits enfants pour le récupérer et les cautions défontent essence et caoutchouc précieux pour le ramasser chaque semaine. Cependant on gaspille littéralement des tonnes de papier pour l'écoeurante description de détails dans le procès Lonerger, le procès Chaplin, le procès Rother, et toute une série de détails affroissant sur les divorces."

Or, on conscrit les pères de famille, on parle de plus en plus de conscrire le travail pour répondre aux exigences des usines de guerre. Cependant, les photographes de journaux, nouvelles, etc., passent des heures et des heures à peindre et décrire ces détails de la dégénérescence américaine.

Alexis GAGNON

13-IV-44

L'actualité

La musique et la digestion

(par Grilou)

La fable raconte qu'Orphée, aux accents de sa lyre, apprivoisait les fauves, mais qu'il fut déchiré par les Bacchantes. D'où la sagesse des nations a tiré cette équivoque conclusion que la musique adoucit les moeurs.

Depuis lors les savants ont poursuivi de patientes recherches pour découvrir si vraiment les humains sont sensibles à l'harmonie. On sait que les Hindous tiennent les serpents sous le charme d'une sorte de flûte, quoique, par ailleurs, le son en soit criard et monotone. Les chats n'y prennent qu'un intérêt académique. Si vous ouvrez la boîte à musique, le félin s'assied posément sur son derrière, dresse l'oreille, puis après un bâillement qui découvre sa queue rose aux dents fines et blanches, il ferme ses petites oreilles d'or, et la queue relevée en geste de suprême indifférence, il retourne à la cuisine chercher une quinzaine de minutes.

Le chien a l'âme plus réfractaire. Il vous regarde d'abord, étonné que vous puissiez trouver de l'agrément à un pareil vacarme et il quitte immédiatement la pièce pour trouver

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le juge Cannon, qui préside l'enquête sur la police provinciale, sera peut-être curieux d'obtenir des précisions quant aux vingt bandits dont M. Godbout a fait mention au cours du débat sur la nationalisation de la M.L.H. & P.

Est-ce que, par hasard, ces vingt bandits-là n'auraient pas agi depuis trois ans?

C'était comme qui dirait un plan triennal, à moins qu'une fois de plus M. Adélard Godbout ait laissé échapper des mots par erreur ou distraction.

Ce que c'est tout de même que d'avoir une langue qui vous peut fourcher.

L'avantage qu'a M. Mackenzie King, quand il parle, lui, c'est que son propos est assez flou et imprécis pour ne rien dire ou dire n'importe quoi.

M. Winston Churchill a mis les Communes de Londres en demeure de lui voter confiance et les Communes ont obtempéré. Quant aux Communes d'Ottawa, c'est d'elles-mêmes qu'elles sont depuis longtemps disposées à faire et à renouveler acte de foi et hommage au P. M. de Londres, à lui payer aussi et à lui payer le tribut de pure loyauté, complète, impériale et joyeuse vassalité.

Le Grincheux

13-IV-44

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Le génie ne s'imite pas. Il faut avoir reçu de la nature les plus beaux dons de l'esprit et les plus fortes qualités de caractère pour diriger ses semblables, et influencer considérablement sur les destinées de son pays.

MIGNET
(Historien français, 1790-1884)

EN PAGE 6:

Le Conseil législatif adopte le bill de l'Hydro par un vote de 16 contre 6.

EN PAGE 10:

La représentation de provinces canadiennes au Parlement d'Ottawa, par Louis Robillard.

Les répercussions militaires et politiques possibles de l'invasion du Manipour — L'incidence de la mousson — La Chine a besoin d'être ravitaillée à fond pour devenir une puissance militaire — Les soldats indiens prisonniers de guerre rangés sous l'étendard de Bose

Les Japonais prétendent aujourd'hui que leurs troupes ont atteint des positions à deux milles et demi seulement au nord et à trois milles au nord-est d'Imphal et qu'ils ont lancé des attaques contre la capitale de l'Etat de Manipour. La radio japonaise affirme que les troupes du mikado ont occupé le 6 avril Sengmai, à 12 milles au nord-ouest d'Imphal, et une autre localité à 9 milles seulement, et que les centres stratégiques de Palel, à 24 milles au sud-est, et de Moirang, à 17 milles au sud-ouest, seraient à la veille de tomber. Cela signifierait qu'Imphal serait pratiquement encerclé et qu'il devra subir un siège.

Il est probable que les prétentions de la radio japonaise sont substantiellement exactes. Depuis le début de la campagne de l'Inde, en effet, c'est la radio japonaise qui nous a presque toujours fourni les premiers renseignements sur les opérations, renseignements qui étaient plus tard confirmés en substance par le grand quartier général allié de la Nouvelle-Delhi. Le bulletin allié de ce matin renferme d'ailleurs un commencement de confirmation puisqu'il dit que les Japonais se sont glissés jusqu'au nord-ouest d'Imphal et que la ville est en partie enveloppée. Le bulletin ajoute cependant que des troupes anglo-indiennes ont repris une colline après un furieux corps à corps au nord-ouest de la plaine de Manipour dans les monts Naga et amélioré leurs positions aux environs de Kohima qui se trouve au nord d'Imphal. Les opérations dans le secteur de Kohima ont une grande importance du fait que cette ville ne se trouve qu'à 35 milles de Dimapour sur la ligne de chemin de fer Bengale-Assam qui ravitaillait les armées alliées dans le nord de la Birmanie et qui doit servir éventuellement au ravitaillement de la Chine.

Dans le nord de la Birmanie, les troupes chinoises continuent d'avancer dans la vallée de Mogaung où elles viennent de s'emparer de Pousin tandis que les troupes étatsuniennes se dirigent vers Nphoum-Ga dans les montagnes à l'est de Mogaung.

Parmi les campagnes actuellement en cours sur les divers fronts du globe, l'invasion japonaise de l'Inde ne le cède guère en importance qu'à l'offensive russe vers les Balkans. Les deux campagnes ne se comparent aucunement par l'ampleur des opérations, — les effectifs engagés en Birmanie et dans l'Inde sont relativement faibles, — mais les répercussions de l'offensive japonaise peuvent être énormes tant du point de vue militaire que du point de vue politique. Personne n'a pris au sérieux au début la poussée des Japonais vers l'Etat indien de Manipour, — les lignes de communication établies par les Japonais à travers les montagnes sauvages semblaient insuffisantes pour soutenir des opérations de quelque envergure, — et il se trouve des observateurs qui estiment encore que les Anglais ne font pas autre chose que d'attirer cette armée japonaise dans une sorte de piège.

Il est assez probable que l'offensive japonaise ne comporte pas une menace sérieuse contre l'Inde, comme l'affirmait il y a quelques jours le général sir Claude Auchinleck, mais les Japonais auraient simplement l'air de se féliciter s'ils réussissaient simplement à couper la ligne de chemin de fer Bengale-Assam et à bouleverser tous les plans d'offensive de l'amiral lord Louis Mountbatten contre la Birmanie. Il ne reste plus que quelques semaines avant la mousson, la saison des pluies, qui va interrompre les opérations pendant plusieurs mois dans cette région et les adversaires devront probablement entreprendre leur prochaine campagne sur les positions qu'ils se sont assurées d'ici le commencement de la mousson d'été.

LA NOUVELLE ROUTE DE BIRMANIE

Du point de vue militaire, l'importance de la Birmanie réside surtout en ce qu'elle constitue pratiquement la seule voie d'accès des Alliés vers la Chine, l'Avant Pearl-Harbor, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pratiquaient la politique de la neutralité bienveillante en fournissant à la Chine le minimum de matériel qu'il lui fallait pour poursuivre la résistance contre le Japon. C'était la fameuse route de Birmanie qui se composait en partie du chemin de fer qui remontait de Rangoon vers le nord de la Birmanie et en partie d'une longue route camionnable ouverte d'urgence par les Chinois à travers les régions sauvages et accidentées de la province de Yunnan. La conquête de la Birmanie par les Japonais a fermé cette route et les Alliés depuis lors n'ont pas d'autre moyen de ravitailler la Chine que l'aviation, ce qui est notoirement insuffisant.

Le potentiel militaire de la Chine est énorme et elle pourrait jouer un rôle prépondérant dans la lutte contre le Japon si elle était armée. En fait, les armées de Tchiang Kai-shek manquent absolument de matériel lourd et l'industrie chinoise n'est même pas en mesure de fournir toutes les armes légères qu'il faudrait. C'est ce qui explique que les Chinois ne peuvent soutenir contre les Japonais autre chose qu'une guerre de grande envergure en mettant à profit l'immensité de leur pays, la faiblesse de ses moyens de communication et le courage de leurs millions de soldats. La situation changerait du tout au tout si l'armée chinoise pouvait obtenir en abondance des Alliés le matériel dont elle a un si pressant besoin.

Cela explique toute l'importance que l'on attache à la grande offensive de Birmanie que l'on nous promet depuis la nomination à la conférence de Québec de lord Louis Mountbatten comme généralissime allié dans le sud-est de l'Asie. Cela explique également les efforts déployés pour ouvrir une nouvelle artère de ravitaillement pour la Chine en attendant la reconquête de la Birmanie. Pour remplacer la fameuse route de Birmanie, on a trouvé la non moins fameuse route de l'Assam ou de Lado qui doit se composer en partie de la ligne de chemin de fer qui remonte vers le nord de la province indienne d'Assam et en partie d'une nouvelle route en voie de construction à travers le nord de la Birmanie pour rejoindre en Chine le dernier tronçon de l'ancienne route de Birmanie.

L'offensive entreprise il y a déjà plusieurs semaines

dans le nord de la Birmanie par les troupes sino-étatsuniennes du général Stilwell et qui se poursuit toujours avec succès a pour but principal de permettre l'achèvement de cette route et le ravitaillement de la Chine. En même temps que l'armée du général Stilwell progressait dans le nord, que les troupes anglaises intensifiaient leur pression sur le front de l'Arakan dans le sud de la Birmanie, on a jeté à l'intérieur du pays par avion des formations de commandos de la jungle formés par le général Ordo, le nouveau Lawrence, qui vient de perdre la vie dans un accident.

La riposte des Japonais à toutes ces attaques a été l'invasion de l'Etat indien de Manipour. Si les troupes japonaises réussissent à s'emparer de Kohima où elles ont déjà pénétré, si elles avancent ensuite jusqu'à Dimapour, à 35 milles plus loin, elles auront coupé la ligne de chemin de fer Bengale-Assam et par là fait même la nouvelle route de Lado. L'armée du général Stilwell dans le nord de la Birmanie se trouvera dans une position désespérée puisqu'elle sera privée de tout ravitaillement et la Chine demeurera tout aussi isolée et impuissante qu'elle l'est à l'heure actuelle. Pour peu que les Japonais parviennent à s'installer à Dimapour d'ici quelques semaines, ils ont toutes les chances du monde de s'y maintenir au moins jusqu'à la fin de la prochaine mousson.

Même si les Japonais ne disposent pas des moyens voulus pour mener vigoureusement une grande offensive dans l'Inde, ils auront au moins retardé de plusieurs mois l'offensive qui s'amorçait contre eux en Birmanie et qui devra débiter par la reprise des positions qu'ils auront conquises ces jours-ci dans l'Inde.

LES REACTIONS INDIENNES

Les résultats militaires possibles suffiraient à expliquer la décision du haut commandement japonais de tenter le coup d'audace en territoire indien, mais les considérations politiques ont pesé assez lourdement dans la balance. L'Inde est un pays presque aussi vaste et aussi peuplé que la Chine, un pays secoué d'aspirations de plus en plus ardentes vers l'indépendance politique. On n'a pas oublié que les autorités anglaises ont dû jeter en prison après l'entrée en guerre du Japon Gandhi et tous les autres chefs du Congrès national panindien qui réclamaient l'indépendance complète et menaçaient de recourir à une vaste campagne de désobéissance civile pour l'obtenir. On n'a pas oublié non plus que les Japonais ont sous la main un illustre réfugié, Subhas Chandra Bose, qui comptait il y a quelques années parmi les grandes figures politiques du pays, immédiatement après Gandhi et Nehru.

Bose a formé avec le concours des Japonais un gouvernement provisoire indien qui siège probablement à Singapour et qui a commencé à recruter des volontaires pour participer à la guerre contre la Grande-Bretagne pour la libération du pays. Les Japonais peuvent espérer que la libération d'une province de l'Inde par des troupes japonaises appuyées de formations indiennes et l'établissement d'un gouvernement indien à Imphal ou en quelque autre ville de l'Inde vaudraient un prestige nouveau à Bose et des adhésions à travers tout le pays. Ils peuvent espérer exploiter ainsi à leur profit les aspirations nationalistes des Indiens et provoquer à travers tout le pays des désordres qui entraveraient tout l'effort de guerre allié de ce côté.

Les Japonais auraient d'ailleurs très bien choisi l'endroit par où entreprendre l'invasion et la pénétration de l'Inde. Dans le "Standard" du 1er avril, M. William-L. Shirer nous rappelle en effet que les relations entre le Manipour et les Anglais n'ont pas toujours été très cordiales. En 1891, le commissaire en chef de l'Assam et le résident politique anglais du Manipour ont été assassinés et il a fallu occuper tout l'Etat et procéder à des exécutions parmi ses dirigeants. Pendant la guerre de 1914-18, la population du Manipour s'est révoltée lorsque l'on a voulu lever des corps de travailleurs pour les expédier en France. "C'est ainsi, dit M. Shirer, que les prétentions émisses la semaine dernière par les Japonais disant que les indigènes du Manipour collaboraient avec les forces d'invasion ne sont peut-être pas de la propagande pure. Nous avons vu se produire quelque chose d'assez semblable lors de la conquête japonaise de la Birmanie."

On pouvait croire que la présence des troupes indiennes de Bose parmi les troupes qui ont envahi le Manipour se réduisait à quelques centaines de volontaires indiens dont la participation était plus symbolique qu'effective. Un des chefs exilés du Congrès national panindien, J. J. Singh, président de l'India League of America qui poursuit aux Etats-Unis une campagne de propagande pour l'indépendance de l'Inde, vient cependant de faire à New-York une affirmation dont on ne saurait exagérer la portée si les faits rapportés sont bien fondés. M. Singh a affirmé que les 68.000 soldats indiens de l'armée impériale qui ont été faits prisonniers par les Japonais au cours des campagnes de Malaisie et de Birmanie se sont rangés dans le camp de Bose et qu'ils forment actuellement l'avant-garde de l'armée japonaise qui marche sur Imphal. Ce corps indien, a-t-il ajouté, comprendrait un régiment entièrement féminin qui porte le nom de la Rani de Jhansi, tuée en combattant les troupes anglaises en 1857.

Les Anglais ont proclamé à plusieurs reprises qu'ils pouvaient compter sur une armée de 1.000.000 d'hommes pour défendre l'Inde. Il ne faut cependant pas oublier que ces troupes se composent de soldats indiens encadrés d'officiers anglais. Si Bose a réussi à gagner plusieurs divisions de l'armée régulière anglaise, cela devrait lui fournir le noyau d'une armée de libération indienne assez solide. Et l'on peut se demander quel pourra être l'effet de cet exemple sur les milliers de soldats indiens qui seront employés à combattre les Japonais, surtout s'ils doivent affronter leurs propres compatriotes formés en assemblée nationale. Il y a déjà le précédent de la grande mutinerie de 1857.

Pierre VIGÉANT

13-IV-44

Lettre d'Ottawa

La Nouvelle-Zélande réduit, elle aussi, ses effectifs

Un rapport de M. Birkett, agent de commerce canadien à Auckland — La Nouvelle-Zélande et l'Australie ajustent leur effort de guerre à leurs ressources — Le Canada continuera la mobilisation des hommes aptes au service militaire — Le "Globe & Mail" condamne la conscription déguisée, mise en vigueur par Ottawa

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 13-IV-44. — On dirait que les Nations-Unies se surveillent les unes les autres d'un mauvais oeil, cherchant à découvrir des signes de relâchement dans l'effort de guerre de leurs alliés. Rien n'est plus propre à détruire la confiance mutuelle, lorsque le ministre australien de l'Armée a annoncé une réduction de 90.000 hommes des services armés de son pays, des sénateurs étatsuniens ont immédiatement élevé la voix, affirmant que la décision australienne était étonnante, voire incompréhensible. Le haut-commissaire australien à Washington, sir Owen Dixon, a fait des mises au point qui n'ont pas dû être du goût de nos voisins. Il a dit, entre autres choses, que si les Etats-Unis avaient mobilisé autant d'hommes que l'Australie — toutes proportions gardées — ils auraient maintenant 16.000.000 d'hommes sous les armes. Ainsi que nous le disions cette semaine, l'Australie s'est aperçue que son effort de guerre dépassait ses réserves humaines. Le Dominion revient donc à une politique de guerre mieux équilibrée.

Aux Etats-Unis

La polémique qui s'est engagée entre sénateurs étatsuniens et hommes politiques australiens a permis au président du comité militaire du

Bloc-notes

Une terrible responsabilité

La criminalité juvénile est devenue le problème le plus inquiétant de l'heure. Les causes en sont multiples, dont la plus grave est sans doute la désertion du foyer par les mères plus avides de gain que soucieuses du bien-être familial.

Mais d'autres éléments interviennent aussi, et l'on peut se demander par exemple si la gangrène qui ravage notre jeunesse n'est pas le résultat d'une éducation morbide répandue depuis un quart de siècle par une presse sans freins ni honneur. Ce n'est pas en vain que, depuis un quart de siècle, toute une presse, la plus lue et la plus avidement recherchée, exploite la partie la plus basse et sordide de l'humanité, que les magazines, revues, font appel sans cesse aux instincts élémentaires.

La revue *America* faisait récemment, sur ce point, les réflexions suivantes: "A l'heure présente le pays est inquiet, et avec raison, de la criminalité juvénile. Nous en tenons la guerre responsable. Nous blâmons les parents. Nous nous en prenons aux conditions sociales, et justement. Ne devrions-nous pas commencer aussi à blâmer la presse qui présente avec tant d'avidité, d'une façon si vive et détaillée, chaque élément de toutes les saletés qui se produisent?"

L'excuse des journaux c'est que le lecteur réclame pareille porriture. Et ils continueront sans doute jusqu'à jour où des millions de parents américains d'une morale propre se lèveront dans une unanime protestation pour dire qu'ils en ont assez de cela. L'occasion serait aussi favorable aujourd'hui qu'en n'importe quel autre temps pour commencer. Les parents peuvent avoir une obligation morale grave pour écarter de leur foyer les publications qui se spécialisent dans un pareil genre."

Le cas de la Nouvelle-Zélande

Les Etats-Unis et l'Australie ne sont pas les seuls pays alliés à ajuster leur effort de guerre à leurs ressources et à réduire les objectifs de leurs armées. On nous permettra de citer ici un rapport récent de M. C. B. Birkett, commissaire commercial du Canada à Auckland. "Avec une population qui s'élevait à 1.1-

(suite à la dernière page)

Le trio dissident

Le Dr Philippe Hamel condamne l'étatisation de la M.L.H. & P.

Il déclare que c'est le premier acte d'une triste comédie

Hier soir, le Dr Philippe Hamel a prononcé à la radio, au nom du groupe Chaloult, Gouin, Hamel, une causerie portant sur l'expropriation de la Montreal Light, Heat and Power. Le conférencier a d'abord rappelé les nombreuses campagnes qu'il a conduites relativement au trust de l'électricité. Puis il a parlé de l'étatisation de la M.L.H. & P. Voici ce qu'il a dit à ce sujet:

"Aujourd'hui, nos ministres provinciaux parlent avec bon sens; ils prononcent contre le trust de l'électricité des discours semblables aux miens d'il y a dix ans et plus, alors que l'on se moquait de moi. On pourrait les croire convertis à l'importance de nationaliser, à l'urgence de mettre fin au pillage des consommateurs, à la nécessité d'enrayer la concentration de la puissance économique et politique dans les mains de quelques financiers. Malheureusement, leurs actes ne sont nullement en accord avec leurs paroles.

"A l'heure actuelle, vous le savez, le Trust mène toute une campagne de presse contre le gouvernement. Dans cette publicité mensongère et perfide, il se dépeint comme un martyr sur le point de tomber sous les coups d'un gouvernement soudain devenu un implacable justicier.

"Quelle comédie que tout cela! "Depuis trois ans, comme une véritable "seigneurie", le trust tentait le gouvernement pour se faire exproprier. Maintenant que l'expropriation va s'opérer à son goût et qu'il va encaisser des millions arrachés injustement au peuple pourtant déjà impitoyablement fondu, il prend des airs de vierge outragée et se permet même de nous donner des leçons de morale sur l'équité en expropriation. Quel effronterie!

"Le Président Roosevelt a cité le trust de l'électricité comme le brigandage le plus abominable commis à l'abri de la loi, et voici que M. Godbout, lui-même, par l'intermédiaire des chefs de cette entreprise, pour qui alors n'avait trouvé excessif lorsqu'en 1934, je décrivais ce trust comme le "Centre de la dictature économique, comme un agent de corruption et de domination et aussi comme une menace pour la sécurité sociale".

"Aux indices qui doutent du danger que sont devenus les cartels et les trusts pour la province de Québec, je conseillerais la lecture d'un article de M. Burton LeDoux paru dans le numéro d'avril de *Relations*.

"Attendons-nous stupidement que le peuple en furie essaie de mettre fin à cette exploitation insensée? Les iniquités commises contre la population par la *Montreal Power*, personne ne résistera à les transformer en bienfaits. Elles demeurent des injustices qui demandent réparation.

"Le temps me manque pour disséquer le bill que vient de présenter le gouvernement Godbout en simulacre de guerre contre ce trust abominable. Plusieurs d'entre vous ont lu un pâle résumé dans les journaux du formidable discours prononcé par René Chaloult à la Législature et sont déjà mieux informés. Il a semé la consternation dans le camp, en démasquant la majeure partie de ce que cachait ce projet de loi qui, en son entier, correspond aux désirs du trust.

"Nous étions disposés à appuyer cette législation avec la dernière énergie, à condition qu'elle fût rédigée pour l'entière protection du public, que l'on donnât au trust seulement sa juste part et rien de plus, et que les souscripteurs aux actions de cette compagnie depuis 1930 fussent entièrement dédommages. On avait trop abusé de ces gens pour qu'il soit injuste de leur remettre toute leur mise de fonds.

"La lecture du Bill 17 nous a donné la nausée, ai-je besoin de vous le dire.

"M. Ernest Robitaille, ce vérificateur expert courageux et honnête qui, presque seul, a soutenu, à ses frais, la lutte contre ce monopole à Montréal, avait déjà prouvé que les Montroisiers versaient douze millions de trop au Montreal Power, chaque année, pour l'électricité et le gaz. M. Godbout a admis que le trust extorquait six millions de trop seulement sur l'électricité. Au pouvoir depuis bientôt

vingt ans, M. Godbout a donc permis, durant son administration, que le trust extorque trente millions de piastres injustement aux consommateurs, et cela au seul compte de l'électricité.

"On parle beaucoup de la protection des veuves et des orphelins quand il s'agit d'avantager le trust et ses porteurs de titres. On oublie qu'il se compte plus de veuves et d'orphelins chez les consommateurs que chez les actionnaires. M. Godbout ne songe pas à rembourser les consommateurs; il préfère dédommager largement ceux qui, d'après sa propre expression, ont commis des actes de brigandage et qui se débrouillent derrière les veuves et les orphelins pour mieux cacher leurs méfaits.

"Le bill 17 du gouvernement Godbout, destiné à la création d'une hydro provinciale et à l'expropriation de la Montreal Power, constituera, une fois toutes ses conséquences connues, le pire scandale politique de l'histoire de cette province. Les événements me donnent assez raison aujourd'hui pour que l'on ne m'accuse plus d'exagérer mes déclarations.

"Il est difficile, à l'heure présente, de mesurer avec précision ce que le peuple paiera de trop pour cette entreprise, mais je ne crains pas d'affirmer que ce sera certainement supérieur à quarante millions.

"Que l'on nous donne une enquête royale sur la finance et la comptabilité de la Montreal L. H. & P. Cons., et de ses filiales, et je vous promets d'épargner à la province au moins quarante millions.

"Que l'on nous donne une enquête royale, une enquête des juges avertis, pleins de pouvoirs pour qu'ils puissent étaler toute la honte que se dissimule dans cette finance. Vous en verrez de belles, en dépit de certaines célébrités légales qui, toute leur vie au service du trust, ont utilisé la loi pour la protection d'actes que le simple journalier dans sa conscience réprouve.

"Si j'avais les fonds nécessaires, je vous donnerais une chronique d'un quart d'heure toutes les semaines, et je vous expliquerais soit un tripotage de la finance de la Montreal L. H. & P. Cons., soit encore le côté néfaste d'un article du bill 17, qui n'est qu'une forme de sabotage de l'idée de la nationalisation, tout comme l'a été la construction de la Centrale dans le Temiscamingue sous le gouvernement Duplessis.

"Je regrette infiniment de ne pouvoir entrer en plus de détails, faute de temps. Toutefois, pour vous donner une petite idée de ce que révélerait une enquête royale, permettez que je vous soumette une série de questions que l'on pourrait poser devant des juges désireux de donner entière justice aux faibles, aux exploités:

"1. Pour quelle raison, de 1930 à 1932, alors que nous étions en pleine crise économique, que nul ne songeait à accroître son entreprise, pour quelle raison la Montreal L. H. & P. Cons. est-elle venue chercher chez les consommateurs et ses employés, la somme colossale de \$46 millions, alors qu'elle avait en mains \$22 millions de valeurs liquides dont elle ne savait que faire?

"2. Est-il vrai que la majeure partie de cette somme a servi à des fins de spéculation?

"3. Soit était-ce pour venir en aide à des amis en détresse sur le marché des valeurs immobilières?

"4. Dans quelles valeurs, la Montreal L. H. & P. Cons. a-t-elle perdu \$16 sur les \$25 millions qu'elle avait investis ainsi pour des fins spéculatives?

"5. De qui a-t-elle acheté ces valeurs?

"6. Pourquoi la Montreal Power a-t-elle acheté à ses actionnaires cette perte de \$16 millions?

"En 1934, devant la Commission Lapointe-Frigo-McDonald, véritable enquête dérisoire, la Montreal Power a refusé de répondre à ces questions. La Commission a dû accepter le refus de la compagnie.

"Une particularité qui prouve l'argent de ses clients pour spéculer, que lui fait-on? N'est-ce pas la prison qui l'attend, à moins qu'il ne se sauve au Mexique?

"Pour les trusts, c'est différent, on prétend que c'est légal. On récompense les coupables en les dédommageant pour des biens inexistant ou totalement dépréciés, et en leur versant, en plus, un boni. "Prenez encore une fois mes amis, l'argent du peuple; prenez, leur dit-on, en reconnaissance de vos longs et précieux services rendus à notre cause électorale. Néanmoins, avant de vous remettre ces sommes énormes, souffrez qu'à votre propos je parle de brigandage afin qu'on me croie en colère et disposé à vous punir.

Ainsi se termine le premier acte d'une triste comédie!

Système d'allocation aux Etats-Unis

New-York, 13 (A.P.) — M. James E. Byrnes, directeur de la mobilisation aux Etats-Unis, a proposé hier un système d'allocation fédérales en plus des allocations d'Etat pour les ouvriers qui perdent leur situation lorsque les industries de guerre ralentissent leurs activités.

Le directeur a dit que le gouvernement devrait fermer les usines de guerre lorsqu'il n'en aura plus besoin et ne attendre, car les ouvriers n'auront alors plus d'emplois ou il sera très difficile pour eux de s'en trouver. Byrnes a ajouté qu'après la fin de la guerre devra arrêter le système de taxation de guerre.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BElair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Funérailles de Mme Louis Gagnon

Lundi dernier ont eu lieu à Saint-Louis, comté de l'Islet, les funérailles de Mme Veuve Louis Gagnon, née Bélanger (Elise), décédée vendredi, le 7 avril, à la demeure de son fils, M. Ernest Gagnon. Elle était âgée de 88 ans et 7 mois.

L'absoute a été dite par Mgr Wilfrid Lebon, du collège de Ste-Anne de la Pocatière. Le service funéraire a été célébré par M. le chanoine Edgar Chouinard, de l'archevêché de Québec, neveu de la défunte. Il était assisté de MM. les abbés Joseph Saint-Pierre et Joseph Caron. Au chœur on remarquait outre Mgr Wilfrid Lebon, M. le chanoine Alphonse Fortin, MM. les abbés Camille Mercier, Léon Des Troisfontaines, Clément Leclerc, du collège de Ste-Anne de la Pocatière; M. l'abbé Salustie Bélanger, cousin de la défunte, et M. Léonce Pelletier, curé de la paroisse.

Le deuil était conduit par M. Rodolphe Gagnon et les porteurs étaient quatre de ses petits-fils: Joseph Hubert, Jacques et Louis Bouchard, et Horace Pelletier. Un autre petit-fils, Léonard Gagnon, portait la croix.

Dans le cortège venaient les huit enfants de la défunte: MM. Joseph, Ernest et Antoine Gagnon, de Ste-Louis, et Alexis Gagnon, de Montréal; quatre filles: Mme veuve Emile Pelletier (Clarisse); Mme veuve David Bouchard (Marie), toutes deux de Ste-Louis; Mme Alfred Pelletier (Blanche), de St-Roch des Aulnaies; Rév. Sr Louis-Marie, des Petites Soeurs Franciscaines de Marie, de Chicoutimi; son frère, M. Joseph Bélanger, de Saint-Aubert; ses belles-filles, Mmes Joseph, Antoine et Ernest Gagnon; son beau-frère, M. Alphonse Pelletier, de St-Roch des Aulnaies.

Les petits-enfants étaient: Rév. Sr Marie-Hubert, (Claire Bouchard), des Petites Soeurs Franciscaines de Marie, de Chicoutimi; Mme Rodolphe Gagnon (Marie Bouchard); Mme Régine Soucy (Jeanne Bouchard); Mme Roland Harton (Eva Bouchard); Mlle Monique Bouchard; Mme Réal Lévêque (Elise Gagnon); Mlle Lucienne, Eva, Hélène, Germaine, Blanche, Antoinette, Hermine, Gemma et Céline Gagnon, Marie-Marthe Pelletier; MM. Horace Pelletier, Joseph-Hubert, Jacques, Louis et Julien Bouchard; Gérard, Léonce, Jacques, Jean, Réal, Léonard, Jean-Marie, Marius, Guy, Marc, Pierre Gagnon.

Lui survivaient également deux sœurs, Mme veuve Françoise Deschênes (Georgianna Bélanger), de Québec, et Mme Alphonse Pelletier (Atala Bélanger), de Saint-Roch des Aulnaies. Elle comptait huit arrière-petits-enfants.

Parmi les nouveaux et nièces présents, on remarquait Mme Ubald Proulx, (Rose-Alma Chouinard), de Charny; M. Louis-Georges Bélanger et Madame (Praxède Bélanger), de Lauzon; M. Joseph Bélanger, de Saint-Aubert; M. Louis-Joseph Pelletier, de Rivière-Quelette; Mme Amédée Gagnon (Anne-Marie Pelletier), de Rivière-Quelette; M. Roméo Jean, et Madame (Madeleine Pelletier), de Saint-Roch des Aulnaies; M. et Mme Joseph Robitaille, de St-Jean Port-Joli; M. et Mme Omer Robitaille, de Montréal.

Assemblées ouvrières

L'assemblée générale régulière des membres de l'Association des employés d'hôpitaux de Montréal Inc. aura lieu jeudi soir prochain, le 20 avril, au local habituel de l'édifice des Syndicats, 1231 est, rue de Montigny. L'organisateur, M. E.-A. Biggar, invite tous les membres de l'association à prendre bonne note de cet avis qui change la date de l'assemblée et à ne pas oublier de se rendre à cette assemblée. Plusieurs questions d'intérêt particulier y seront discutées. Tous les employés d'hôpitaux de Montréal (de langue française aussi bien que de langue anglaise) seront les bienvenus, membres ou non de l'association.

Ce soir, jeudi, 13 avril, réunion ordinaire du Conseil central. Tous les délégués des syndicats affiliés sont priés d'être présents.

Le Syndicat de la boulangerie de Montréal, par l'intermédiaire de son organisateur, M. Albert Sénécal, vient d'envoyer au secrétaire du Conseil national du travail, à Ottawa, une réponse au mémoire que la boulangerie Brosseau avait déjà fait parvenir au Conseil. Dans la réponse que le syndicat a expédiée, l'organisateur réfute toute l'argumentation présentée par la boulangerie Brosseau. Il s'agit tout particulièrement de la commission sur les ventes ainsi que des autres réclamations demandées par le syndicat. Le syndicat convoquera une assemblée de ses membres aussitôt que l'organisateur aura reçu une réponse officielle du Conseil national du travail.

Dans un message que vient de recevoir M. Albert Sénécal, organisateur du Syndicat de la boulangerie de Montréal, M. Gustave Cardinal, copropriétaire de la boulangerie Pain Canadien, de Montréal, invite le comité de négociations du syndicat pour une entrevue qui doit avoir lieu vendredi de cette semaine, le 14 avril. La boulangerie Pain Canadien désire connaître les propositions du syndicat relativement à un contrat particulier de travail.

Les membres du syndicat sont certainement intéressés à suivre les développements de ces négociations et ils ne manquent pas de se renseigner sur les résultats obtenus.

Saint François d'Assise

par G. K. CHESTERTON

Traduit de l'anglais par Isabelle Rivière

Un éminent écrivain raconte la vie d'un homme très grand et très extraordinaire.

Volume de 220 pages.

Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Anniversaire de la formation de l'U. panaméricaine

L'Union des Latins d'Amérique prend l'initiative de la fête — Réception chez le maire et dîner

Demain c'est l'anniversaire de la formation de l'Union panaméricaine, qui groupe un grand nombre d'Etats des Amériques du Nord et du Sud. Le Canada ne fait pas partie de cette union, mais les Canadiens 'en n'ont pas moins décidé de célébrer cet anniversaire.

L'Union des Latins d'Amérique a pris l'initiative de la fête et c'est grâce à son travail que demain les consuls seront reçus chez S. H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raymond. A six heures demain soir, les consuls de l'Amérique du Sud se réuniront dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, où M. Raymond leur souhaitera officiellement la bienvenue. Cette visite aura un caractère très particulier car plusieurs consuls sont nouvellement arrivés à Montréal et en seront à une de leurs premières visites officielles à l'hôtel de ville. M. Dostale O'Leary, président de l'Union des Latins d'Amérique, représentera l'association dont il est président et c'est lui qui portera la parole.

Après la réception de l'hôtel de ville, les invités se rendront au café Aquelin, sur la rue Saint-Jacques ouest. Un dîner sera servi sous la présidence de M. O'Leary, et M. John Humphrey, professeur et secrétaire de la Faculté de droit de l'Université McGill, prononcera une conférence.

C'est en 1889, à la suggestion du président des Etats-Unis, M. Grover Cleveland, que fut formée l'Union panaméricaine, au cours d'une première conférence qui eut lieu à Washington. Les buts principaux de l'union étaient de favoriser le commerce entre les unionistes et de créer entre eux des relations plus amicales. Une deuxième conférence générale eut lieu à Mexico le 22 octobre 1901 et une troisième à Rio-de-Janeiro en 1906. La quatrième conférence eut lieu à Buenos-Aires en juillet 1910 et les délégués ne voulurent pas se prononcer en faveur de la doctrine Monroe. Au début de la présente guerre un pacte de défense mutuelle fut signé par les 21 pays membres de l'Union et un comité conjoint de défense fut formé.

Le maire La Guardia au Windsor

Il ne peut pas exister de coopération plus étroite en matière de défense nationale entre les Etats-Unis et le Canada qu'il en existe maintenant et cette coopération devra continuer dans l'avenir, a dit le maire de New-York, Fiorello La Guardia, à l'hôtel Windsor ici, à Montréal. M. La Guardia est le chef de la délégation étatsunienne au comité de la défense permanente canado-étatsunien dont les sessions ont commencé hier en notre ville.

"Nous ne pouvons pas coopérer plus étroitement et nous continuerons dans cette voie dans l'avenir", a dit le maire de New-York.

M. La Guardia a dit que le Canada et les Etats-Unis ont été un exemple de ce que deux "nations souveraines voisines peuvent faire pour le bien commun de leurs pays".

La seule chose qui a attiré l'attention hier a été l'absence du colonel O. M. Biggar de la section canadienne du comité. M. La Guardia a fait son éloge.

Le Dr H. L. Keenleyside, du département des affaires extérieures, a dirigé la section canadienne en l'absence du colonel Biggar.

Funérailles de R. P. Gaspard Dumas, C.S.V.

Joliette, 13 (D.N.C.) — Lundi, 10 avril, avaient lieu en la chapelle du noviciat des Clercs de Saint-Viateur les funérailles de R. P. Gaspard Dumas, C.S.V., ancien provincial. Il est décédé à l'hôpital Saint-Eusèbe de cette ville où il avait été transporté quelques jours auparavant. Agé de 74 ans, il était dans sa 59e année de vie religieuse et de la 36e de son sacerdoce.

Le service fut chanté par le R. P. P.-S. Sylvestre, C.S.V., provincial de Joliette, assisté des RR. PP. E. Lavigne et J. Destrempe, C.S.V. Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque du diocèse, assistait au trône, et présida à l'absoute, accompagné de M. le chanoine J.-H. Desjardins, curé de la paroisse, et de M. le chanoine J.-H. Desjardins, curé de la paroisse, et de M. le chanoine J.-H. Desjardins, curé de la paroisse.

Les chances de Dewey

Washington, 13 (A.P.) — Bien que le lieutenant Harold E. Stassen et le général Douglas MacArthur aient remporté la faveur populaire aux primaires consultatives dans les Etats de l'Ouest central, le gouverneur Thomas E. Dewey et le président Roosevelt ont conservé leur impulsion avancée dans le choix des délégués à l'élection présidentielle.

Les partisans de Dewey comptent sur les délégués républicains choisis au Missouri. Presque tous les dix délégués démocrates choisis à New-York se sont ralliés au président et ce dernier a reçu la promesse que son quatrième terme sera appuyé lorsque le comité de son parti dans le New-York a réélu à l'unanimité James A. Farley comme président du comité.

Le Connecticut et le Maine choisiront demain respectivement seize et treize délégués républicains. Wilkie avait la faveur dans les deux Etats, avant de se retirer. On croit maintenant que Dewey obtiendra la majorité des délégués.

Dans l'Illinois et le Nebraska, les votes primaires indiquent que MacArthur et Stassen obtiendront un bon nombre de délégués pour la convention républicaine qui s'ouvrira à Chicago le 26 juin prochain.

Nouvelles de guerre

(suite de la page trois)

Le but de cette nouvelle invention est de tirer les survivants de la mer. L'expérience a démontré que ces hommes sont trop épuisés ou trop enduits d'huile pour qu'on puisse les embarquer à bras. Le nouveau filet hâtera le travail et simplifiera les arrêts dans des mers infestées de sous-marins.

3 officiers décorés

Ottawa, 13 (C.P.) — Le gouverneur général a présenté hier, au major-général L.-F. Pagé, au major-général P.-E. Leclerc et au major-général A. E. Potts, des décorations qu'ils avaient reçues en juin dernier, à l'occasion de la fête du roi. Le major-général Pagé a reçu l'insigne de compagnon de la section militaire de l'Ordre du Bain, et les majors généraux Leclerc et Potts, l'insigne de commandeurs de la section militaire de l'Ordre de l'Empire britannique.

Le major général Pagé, ancien commandant des forces britanniques en Islande, est maintenant en charge de la région de l'Atlantique; le major général Leclerc, ancien commandant de la 7e division, est actuellement commandant à Terre-Neuve, et le major général Potts, ancien commandant de la 6e division, dirigea l'expédition contre Spitzberg, en 1941.

Carnets de rationnement

Ottawa, 13 — Le livret de rationnement no 4 deviendra utilisable à partir d'aujourd'hui (jeudi) alors que les premiers coupons de sucre, les nos 30 et 31, et les coupons de conserve, nos 17 et 18, deviendront valides.

Le 20 avril, tous les coupons deviendront valides à l'exception des coupons de sucre pour les conserves se trouvant dans le nouveau livret de rationnement. Cela signifie que les coupons de thé et de café nos T-30 et T-31 et le coupon de beurre no 58 seront valides ce jour-là.

On rappelle aux ménagères de ne pas détruire leurs livrets de rationnement no 3, parce que les coupons F devront servir pour le sucre pour les conserves.

Exportation de viande

On ne discute pas encore officiellement d'imposer le rationnement de la viande de nouveau, mais il est actuellement certain que l'exportation de viande sera limitée. L'exportation est très forte et les réserves diminuent dans les entrepôts. Des autorités déclarent qu'il y a encore de grandes quantités de viande. Mais d'un autre côté, on considère qu'il y a toujours de plus en plus de bateaux disponibles pour l'exportation de la viande et les trains peuvent en transporter de grandes quantités vers les ports.

Réfrigérateurs

Ottawa, 13 (C.P.) — M. D.-P. Cruikshank, administrateur des prix pour la Commission des métaux a annoncé aujourd'hui, qu'on ne construira pas de réfrigérateurs pour le public à cause d'une disette dans les matériaux. Ce qui reste de réfrigérateurs sera réservé pour les hôpitaux ou autres institutions. On fabrique cependant actuellement une grande quantité de glacières en bois afin de satisfaire aux demandes du public.

Licencement des Hollandais

On nous apprend aujourd'hui que le gouvernement des Pays-Bas a émis de nouveaux certificats de licenciement pour ceux qui ont antérieurement été trouvés physiquement inaptes pour l'armée hollandaise. Les vieux certificats, accompagnés de deux photographies, devront être envoyés au bureau militaire du consulat général des Pays-Bas, 1410, rue Stanley, Montréal.

Insignes aux soldats pour le 6ème emprunt

Le comité de l'armée pour le 6ème emprunt de la victoire vient d'annoncer qu'on encouragera les soldats du district militaire no 4 à acheter des emprunts de porter un emblème à cet effet. Cet insigne sera porté sur la poche droite de la tunique. Lors des campagnes de 4e et 5e emprunts de la victoire, le district militaire no 4 se classa chaque fois premier parmi tous les districts de l'armée canadienne pour le plus fort montant d'achats d'obligations. On s'attend à répéter ce succès lors du 6ème emprunt qui sera lancé le 24 avril prochain.

Nominations

Ottawa, 13 (C.P.) — Le ministre des Munitions, M. Howe, a annoncé la nomination de M. H.-H. Haydon, de Montréal comme contrôleur du département des approvisionnements, et celle de M. A.-S. Tindale comme contrôleur et directeur de la War Assets Corp. Ltd.

Psychologie et pédagogie

par l'abbé Paul LACHAPPELLE

Préface de Mgr Philippe Perrier

Sujets traités:—

— Psychologie et pédagogie

— Psychologie appliquée à l'éducation

— Conceptions erronées en psychologie et en pédagogie

— L'âme et le corps

— Les programmes, les maîtres et l'éducation intellectuelle

— L'éducation de la sensibilité et de la vie affective

— L'éducation morale et la volonté

— Qualités et aptitudes de l'éducateur.

Volume de 208 pages.

Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

FILMS!

JOUR NUIT en 2 heures

EN TOUTE SAISON VOS FILMS SONT DÉVELOPPÉS & IMPRIMÉS EN DEUX HEURES - APPELEZ A LA PHARMACIE MONTREAL LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

HA.7251

Stettinius confère avec Gusev

Londres, 13 (C.P.) — Continuant sa mission, le sous-secrétaire d'Etat américain, Edward Stettinius, a conféré aujourd'hui avec l'ambassadeur russe en Angleterre, Feodor Gusev. L'on dit qu'ils ont discuté de la position que leurs pays prendront devant les pays de l'axe.

On n'a pas divulgué les détails de la rencontre mais d'aucuns ont parlé de la possibilité que la Finlande accepte les conditions de Moscou.

On s'attend à ce que Stettinius tienne une autre conférence avec Gusev et qu'ils discutent des projets du conseil consultatif européen en ce qui concerne l'Allemagne.

Prochains conférenciers du Bloc populaire canadien

M. Marcel Poulin fera, cette semaine, la chronique d'actualité politique. On l'entendra ce soir, à 10 heures, au poste CKAC. La même causerie sera entendue au poste CHRC de Québec, dimanche soir, à 6 h. 15.

Le conférencier de la fin de semaine sera M. René Hamel, de Shawinigan. M. Hamel parlera dimanche soir à 7 h. 30, au poste CKAC et samedi soir, à 7 h. 15 au poste CHRC de Québec.

Le Père Paul de Mangeleere, S.J.

Le Révérend Père Paul de Mangeleere, S.J., professeur de français au Boston College depuis 20 ans, est décédé dernièrement à Boston après une courte maladie.

Le Père de Mangeleere, Belge de naissance, était entré au noviciat des Jésuites à Montréal, il y a tout près de cinquante ans.

Avant d'aller aux Etats-Unis, il avait enseigné à Montréal et à St-Boniface.

Musicien, artiste, charmant compagnon, le Père était un religieux très dévoué et aimé de tous ceux qui le connaissaient.

L'inhumation a eu lieu à Boston le 7 avril.

Assemblées, conférences, etc.

Jeudi, 13 avril

Union Economique d'Habitants. A 8 h. p.m., au no 4210, Bordeaux, renseignements et causerie sur la Cité-Jardin du Tricentenaire. Entrée libre.

Vendredi, 14 avril

Société des débats sur l'éducation. Joute oratoire mixte: A l'école, autorité ou liberté? A l'auditorium du Plateau, en soirée.

Si vous avez différé de vous abonner au "Devoir", ne tardez plus. — Le rationnement du papier amène la limitation des tirages.

● Pour la même raison, si vous êtes abonné, soldez votre renouvellement avant l'échéance.

TARIF PAR LA POSTE

Stricte payable d'avance par chèque AU PAIR, sinon ajouter 15 sous pour frais d'encasement.

CANADA

1 mois \$0.65 — 3 mois \$1.65

6 mois \$3.15 — 12 mois \$6.00

MONTREAL ET BANLIEUES*

3 mois \$2.25 — 6 mois \$4.50

12 mois \$9.00

*Par poste, livraison le lendemain.

A Montréal, le "Devoir" ne livre pas aux particuliers — En le retenant d'avance, on se le procure chez les dépositaires dont la plupart livrent à domicile.

LE DEVOIR

B. P. 500 (Pl. d'Armes) Montréal

NUL ABONNEMENT ACCEPTÉ PAR TELEPHONE

Histoire de Russie

par N. Brian-Chanivov

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI 13 AVRIL 1944

Demain : BEAU ET FRAIS.

MAXIMUM et MINIMUM :

Aujourd'hui maximum, 32.
Minimum, 28.
Même date l'an dernier, 28.
Minimum, 25.
Même date l'an dernier, 28.
BAROMETRE : 10 h. a.m., 29.35; 11 h. a.m., 29.30; midi, 29.25.

Chiffres fournis par Mme Reuve M.-R. de Menle 44 "erbrooke est addt 8

La police provinciale

La Bell Telephone enregistre une protestation à l'enquête royale

Les insinuations que l'on a faites sont de nature à nuire à sa réputation, dit Me Venne — M. le juge Cannon promet que justice sera faite — Autre déclaration du commissaire sur la nature des délibérations — On fait des comparaisons entre les statistiques de 1936 à 1940 et celles de 1940 à 1944

M. le juge Lucien Cannon, commissaire royal, qui fait actuellement enquête sur le passé de la police provinciale, y est allé d'une autre déclaration pour affirmer qu'il est très important que tous les documents déposés au dossier de la commission soient lus en entier, car autrement on pourrait croire qu'elle a des choses à cacher.

"Souvenons-nous, dit M. Cannon, qu'il y a des gens très scrupuleux qui nous surveillent".

L'autre incident saillant de la matinée a été l'intervention de Me B. Venne en faveur de la Bell Telephone Co. Avec la permission du juge, il a déclaré que la compagnie qu'il représente a droit au respect du public et que l'on a porté atteinte à sa réputation en laissant supposer qu'elle pourrait se faire la complice du jeu dans notre ville.

M. Cannon et Me Fautoux ont affirmé que la commission étudiera tous les faits et que la Bell Telephone aura tout le loisir de s'expliquer et de démontrer sa bonne foi.

Le reste de la séance a été assez terne, car il a été consacré à des statistiques interminables, sur le nombre de personnes qui ont été arrêtées à Montréal de 1936 à 1943 par l'escouade de la moralité, sur le nombre de téléphones qui ont été saisis par la sûreté provinciale et sur d'autres items du même genre.

Voici le compte rendu de cette séance.

Dès le début de la séance, Me B. Venne, représentant de la Bell Telephone Co., demande la parole pour prendre la défense de sa cliente.

M. le juge Cannon lui accorde la parole.

Au cours de l'enquête, poursuit Me Venne, certaines déclarations ont été faites qui sont de nature à laisser croire que la Bell Telephone favorise les maisons de jeu en fournissant des appareils téléphoniques aux tenanciers de ces maisons. On a aussi dit que des centaines d'appareils dormaient dans les voitures de la police et que c'est la seule façon de fermer les maisons de jeu que de leur enlever leurs téléphones.

Me Venne dit que ces affirmations portent atteinte à la réputation de la Bell Telephone. Nous nous piquons, dit-il, de mériter le respect de nos abonnés, car il nous est essentiel.

Nous allons enregistrer votre comparaison, répond M. Cannon. La question que vous soulevez est importante et j'espère que le public n'en est pas venu à des conclusions trop hâtives.

Me Venne dit qu'il aimerait à faire une déclaration à ce propos.

La Commission d'enquête, répond le commissaire, ne procède pas par déclarations, mais par preuve. Nous ferons venir vos clients devant la Commission.

Me Venne insiste et M. Cannon lui dit que la Commission ne procède pas par déclarations, mais en entendant des faits, des arguments de droit. Tous les arrangements voulus seront faits à cette fin.

Me Fautoux prend alors la parole et lit un extrait sténographique des déclarations faites au sujet des appareils téléphoniques dans les maisons de jeu.

Nous sommes à nous procurer tous les renseignements, dit-il, et je prierais même mon confrère de nous donner tous les détails et de mettre à la disposition de la Com-

La politique alliée envers les neutres

Censure contre l'Eire, la Turquie et l'Espagne

Londres, 13 (C.P.). — L'Angleterre et les Etats-Unis resserrent leur politique envers les neutres aujourd'hui en réduisant le transport maritime envers l'Eire, en protestant contre l'augmentation des envois de chrome turc à l'Allemagne et en condamnant la saisie de l'huile alliée au Maroc espagnol par l'Espagne.

Le ministre du transport de guerre a annoncé que le service maritime entre l'Angleterre et l'Eire sera arrêté le 24 avril. Cette ordonnance suit celles prohibant l'emploi du téléphone et réduisant les permis de voyage.

L'Angleterre et les Etats-Unis auraient tous deux protesté vigoureusement contre l'envoi de chrome turc et la saisie du pétrole par l'Espagne. Il est probable que de semblables notes soient envoyées au Portugal et à l'Espagne à cause de leurs envois de tungstène et à la Suède à cause de ses envois de roulements à billes.

L'Espagne a saisi le pétrole appartenant à la compagnie Attetuan, propriété d'un pays allié. La saisie a été effectuée à la suite du refus de la compagnie de payer une taxe spéciale qu'on lui avait imposée après que le gouvernement des Etats-Unis eurent empêché la livraison de l'huile d'arrabene à l'Espagne en janvier dernier.

L'aide aux étudiants français

Inauguration d'une campagne de souscription parmi la jeunesse canadienne-française — Allocation de S. E. Mgr Charbonneau

"Ensemble avec les étudiants français victimes de la guerre", voilà quel sera le mot de ralliement qui unira tous les étudiants canadiens-français dans le geste de secours qu'ils se préparent à poser envers leurs cousins de France. Chacun sait en effet que les étudiants français n'ont pas eu la vie facile depuis le début de la guerre. C'est pourquoi on se prépare à leur porter un secours matériel nécessaire, en organisant une souscription parmi toute la jeunesse canadienne-française qui fréquente les écoles.

L'inauguration de cette campagne a eu lieu hier, dans l'après-midi, à la centrale de la J.E.C. Plusieurs personnes de qualité s'y trouvaient. M. Paul Pelletier, président général de la J.E.C., a d'abord dit quelques mots de bienvenue aux invités et a expliqué rapidement le sens de cette campagne de souscription pour les étudiants français victimes de la guerre. Il a rattaché cette entreprise au programme de coopération que la Jeunesse Etudiante catholique a mis sur pieds cette année.

M. Daniel Johnson, président de Pax Romana, s'est chargé de légaliser cette souscription tant au point de vue national qu'international. Il explique que les fonds recueillis seront versés à l'épiscopat qui se charge de les faire parvenir à Genève, d'où ils seront envoyés aux étudiants français.

"Nos compatriotes canadiens-anglais ont déjà fait beaucoup, dit-il, pour les étudiants victimes de la guerre, et nous nous n'avons encore rien fait." Il dit que l'objectif est fixé à \$10,000 et qu'un tel objectif ne semble pas devoir être difficile à atteindre, puisque dans des campagnes semblables organisées aux Etats-Unis, on a atteint des résultats proportionnels plus grands.

On a demandé à M. l'abbé de Vaumas, ex-prisonnier des camps d'internement allemands et maintenant professeur à Stanislas, et à M. Guy Bouillon, professeur à Stanislas, de dire quelques mots de la vie des étudiants français dans la France actuelle. Ils l'ont fait avec beaucoup d'émotion, rappelant des souvenirs d'avant-guerre, et des souvenirs de prisonniers. Ils ont dit que la réaction de la jeunesse française est une réaction nationale et que l'influence allemande sur la culture française est une quantité négligeable. "Les étudiants tiennent de penser et de réagir à la française", dit l'abbé de Vaumas.

Pour terminer, on a demandé à S. E. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, de parler à son tour. "J'ai été très ému il y a un instant en entendant parler de la France par M. Bouillon et M. l'abbé de Vaumas," a-t-il dit. Il a ajouté qu'il donnait son entier appui à cette souscription et qu'il était prêt à faire tout ce qui était en son pouvoir pour le succès de cette entreprise. Il ne faut pas oublier, dit-il, que nous avons vécu longtemps au Canada des années de la France. L'Eglise de Montréal a été pendant de longues années aidée et soutenue par la charité des Français. Il n'est que juste que nous leur rendions la pareille aujourd'hui. Après trois siècles, notre peuple reste toujours français et les descendants des premiers colons seront fiers de rendre à la France, sa mère, ce qu'elle a fait pour lui autrefois. Il a ajouté que la France peut être assurée que si l'on semble l'oublier dans les milieux officiels, elle reste toujours proche du cœur des Canadiens.

M. Gérard Pelletier l'a remercié.

Cette inauguration s'est terminée dans la joie par des vieilles danses du folklore français.

M. René Bissonnette

Greffier adjoint au greffe de la paix, M. Bissonnette occupe ce poste depuis 15 ans. Il est en charge des statistiques.

Il répond à Me Fautoux qu'il garde des statistiques relativement à la moralité. Il donne des chiffres quant aux personnes arrêtées.

Pour 1937, les chiffres sont un peu supérieurs, à cause des derniers mois de l'année précédente.

On remarque qu'il y a eu des arrestations et des descentes dans chaque section. A tous les mois, de 400 à 600 personnes ont comparu sous diverses accusations d'offense à la morale: jeu, prostitution, pari, etc. 4,736 personnes ont été arrêtées au cours de cette année 1937.

Il n'y a pas eu d'appareils de jeu saisis cette année-là.

Les chiffres de 1938 forment un total de 5,334 personnes.

M. Cannon a interrompu le témoin et a fait une autre déclaration pour excuser la longueur démesurée des procédures.

"Cette commission en est une qui doit être tenue publiquement, dit-il, bien que cela soit plus long. Il vaut mieux que les exhibits soient lus au complet. Autrement, on pourrait affirmer que la commission a des choses à cacher. Cela est vrai, surtout si l'on songe aux gens très scrupuleux qui surveillent cette enquête."

Voici les chiffres des arrestations faites par l'escouade de la moralité, de 1936 à 1943: 1936, 368 arrestations en 4 mois; 1937, 4,736; 1938, 5,334; 1939, 6,210; 1940, 13,494; 1941, 19,840; 1942, 16,029; 1943, 10,251; 1944, 2,053 personnes en 2 mois et demi.

M. Bissonnette dépose alors les statistiques de 1944, telles que données plus haut et cet exhibit est le centième qui devienne la propriété de la commission royale. Cette masse de documents formerait une colonne imposante si on les empilait les uns sur les autres.

Si le commissaire doit les consulter tous, il aura fort à faire, car l'enquête en est toujours aux préliminaires et déjà la paperasse est grande.

La moyenne des personnes arrêtées par descente a été la suivante, de septembre 1936 au 1er mars 1940:

Maisons de pari, 8.3; maisons de jeu, 14.65; prostitution, 4.13; maisons de loterie, 5.1.

De mars 1940 au 15 mars 1944, la moyenne est la suivante:

Maisons de pari, 19.5; maisons de jeu, 22.62; maisons de prostitution, 4.85; maisons de loterie, 7.04.

Bombardement à Budapest

La "R.A.F." s'en prend également à Zagreb

Naples, 13 (A.P.). — Les avions de la R. A. F. ont bombardé Budapest de bonne heure ce matin; c'est la troisième fois que les Alliés s'en prennent à la capitale hongroise et à ses chemins de fer qui ravitaillent les Allemands sur le front russe.

Les bombardiers ont attaqué de nuit les usines de Wiener Neustadt et de Badovslav ainsi que de Fischamend, en Autriche hier. 28 avions ennemis ne sont pas rentrés à leurs bases et 11 bombardiers américains ainsi que deux chasseurs ont été descendus.

Au cours de la journée d'hier, l'aviation méditerranéenne a effectué 2,250 sorties, bombardant les voies ferrées au nord de Rome et en Yougoslavie.

Les coups de triage de Budapest ont été bombardés également. Des photos prises par les avions de reconnaissance démontrent que Wiener Neustadt, 27 milles au sud de Vienne, a été endommagé.

Des bombardiers moyens continuent leurs raids contre les voies de communication allemandes d'Italie. L'on a attaqué trois ponts le long de la Riviera ainsi qu'à Elbanga et sur le Var.

Des bombardiers lourds ont attaqué l'aéroport et des coups de triage à Zagreb, en Yougoslavie. 31 avions allemands ont été perdus au cours des opérations de la journée et au moins 14 appareils alliés ont été descendus.

L'Hydro-Québec

Nouveau nom donné à la Commission provinciale, par le Conseil législatif

Québec, 13 (De notre envoyé spécial). — En vertu d'un amendement apporté ce matin au bill de l'Hydro, au Conseil législatif, le nouvel organisme de cinq membres qui assumera la possession de la Montreal Light et de la Beauharnois, samedi prochain, prendra le nom d'Hydro-Québec (avec trait d'union) et Québec Hydro en anglais.

On a voulu raccourcir l'appellation originaire, un peu longue, qui se lisait: Commission Hydroélectrique de Québec (sans trait d'union) à Hydroélectrique, et pour les anglophones: Quebec Hydro-Electric Commission.

Cette nouvelle désignation officielle simplifiera l'orthographe de la nouvelle corporation.

Quant au fonds de pension de retraite du personnel de la Montreal Light, au chiffre de \$1,500,000, entre les mains du Montreal Trust, il sera mis à la disposition de l'Hydro-Québec, pour servir aux employés, anciens et nouveaux.

Il est probable qu'il se produira un débat sensationnel au Conseil législatif cet après-midi qui équivaudrait, si une majorité l'emporte, à un changement radical du bill de l'Hydro.

Un certain nombre de conseillers législatifs, dont plusieurs ministériels, voudraient faire adopter un amendement qui placerait l'expropriation de la Montreal Light sous la loi générale des expropriations de la province, et non plus comme le bill Hamel le prescrit, en exemptant l'expropriation de la Montreal Light des formalités ordinaires et en autorisant la Commission de l'Hydro à prendre immédiatement possession de la grande compagnie hydro-électrique montréalaise.

Si les amendements dont on parle sont adoptés, la prise de possession de la Montreal Light sera indéfiniment retardée par les procédures ordinaires et longues que la loi générale requiert.

Ce projet d'amendement semble gagner des recrues chez les conseillers.

On nous informe en dernière heure que l'appellation "Hydro-Québec" ne servira qu'au point de vue commercial; en-tête des lettres, lettrage sur les voitures de la Commission, etc.; quant au nom officiel et légal, il reste: Commission Hydroélectrique de Québec.

A QUEBEC

Le débat sur le budget

Discours de MM. Dubreuil, Robidoux et Bégin

Québec, 13 (De notre envoyé spécial). — Le débat sur le budget a repris hier soir, à l'Assemblée législative, et se poursuivra probablement cet après-midi. La série des discours est loin d'être close, à ce propos.

Hier trois orateurs ont prononcé des discours: MM. Emile Dubreuil (Jeanne-Mance), le Dr Robidoux (Richelieu-Verchères) et M. J.-D. Bégin (Dorchester).

M. Antonio Barrette (Joliette), aura le premier la parole, car il a aujourd'hui la discussion.

M. Dubreuil a attaqué particulièrement l'administration montréalaise au temps de l'Union Nationale où l'on s'occupait plutôt, soutient-il, de procurer des contrats à des amis que de soulager les chômeurs.

Les remarques de M. Dubreuil à l'adresse de M. Duplessis provoquent des ripostes de la part de l'un et de l'autre.

L'orateur et M. Godbout interviennent pour clore l'altercation.

M. Bégin soutient que l'augmentation de la dette provinciale de l'Union Nationale a été de \$97,000,000, tandis que le gouvernement Godbout l'a portée à plus de \$77,000,000 en quatre ans, bien qu'il dispose de taxes pour une somme annuelle de trente millions.

Le Dr Robidoux demande au gouvernement de multiplier les écoles primaires et de hausser le traitement des institutrices et de promouvoir l'agriculture afin de garder les terriens sur le sol; ils constituent un solide rempart contre la marée des idées subversives.

M. Dubreuil prononce son premier discours parlementaire depuis son élection en 1939.

Québec et Ontario échangeaient des professeurs

Toronto, 13 (C.P.). — Au congrès de l'Association des professeurs de l'Ontario, tenu à Toronto, la section des langues modernes a voté une résolution recommandant l'échange de professeurs avec le Québec ou la France d'après-guerre, dans le but de promouvoir l'établissement de meilleures relations avec les Canadiens de langue française et d'augmenter la facilité de parole des professeurs de français. Le professeur Harold Freeman, de Hamilton, a été élu président, et Mlle Dorothy Wilkins, de South Porcupine, vice-présidente.

Les Canadiens en Italie

Avec les Canadiens en Italie, 13 (C.P.). Continuant leur vigilante surveillance, les Canadiens ont envoyé des patrouilles de plusieurs bataillons pour dépister les positions allemandes, mardi soir.

Les Allemands ont également envoyé des patrouilles. L'une d'entre elles a été repoussée et un soldat a été tué. Un régiment d'Ontario, qui a perdu deux hommes dans la région côtière, a localisé plusieurs positions ennemies et s'est ensuite retiré sans perte.

Mort d'un prince espagnol

Séville, Espagne, 13 (A.P.). — Le prince Genero de Bourbon, ancien capitaine de la marine espagnole, qui avait quitté l'Espagne lorsque la République fut proclamée en 1931, a succombé aux blessures d'un accident d'automobile. Lui survit sa femme, la comtesse Villa Colli.

Le prince est mort à sa villa "Mandelini", près de Cannes, en France. Il était âgé de 72 ans.

Election à l'Ecole des Beaux-Arts

Nous avons pu obtenir en dernière heure les résultats des élections tenues à l'Ecole des Beaux-Arts à midi. M. Gabriel Ouellette a été élu massier général et Mlle Marguerite Gingras massière générale. On sait que ces deux titres de massier et massière tirent leur nom de "La Masse" qui est l'association officielle des élèves de l'Ecole. Elle s'inspire d'une association du même nom qui existe à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

L'avance russe en Crimée

La 4ème armée ukrainienne en vue de Sébastopol — Bombardement de Constance

Moscou, 13 (A.P.). — La cavalerie cosaque, des chars d'assaut légers et des colonnes motorisées d'artillerie, l'avant-garde de la 4ème armée ukrainienne du général Fédor Toboukhin, avancent en Crimée et sont maintenant en vue de Simféropol, capitale de l'ancienne république de Crimée, et à 35 milles de la grande base navale de la mer Noire, Sébastopol.

L'armée du général Toboukhin avance du nord et du nord-ouest. Un correspondant du journal russe "Pravda" rapporte que la panique a pris dans les rangs ennemis, particulièrement chez les Roumains. Une division roumaine entière a fui, sachant que les canons ne les prendraient pas à bord car l'on ne prenait que des Allemands, dit le correspondant.

Avant de la péninsule de Kerch c'est l'armée du général Yermenko à repousser d'autres troupes allemandes et roumaines le long de la mer Noire jusqu'à Théodosie et l'on rapporte qu'ils ne sont qu'à 15 milles de cet important port d'évacuation.

Les avions russes bombardent le terrain avant que les troupes y passent.

Les Russes ont capturé hier les villes de Falticeni, 60 milles au sud de Cernavoda et 170 milles au nord des champs pétrolifères de Ploesti ainsi que Tiraspol, 53 milles au nord-ouest d'Odessa, annonce un communiqué.

L'on a bombardé le port de Théodosie et quatre barges ainsi qu'un vaisseau lance-torpilles ont été coulés.

La ville de Constanza a également subi le bombardement. Cette ville roumaine est un port de la mer Noire et un centre des envois d'huile. Elle est située à 230 milles de Sébastopol par la mer Noire et sera probablement un des principaux ports de débarquements si les Allemands évacuent la Crimée.

Avant du sud-ouest d'Odessa libérée, la 3ème armée du général Molinsky a, dit-on, capturé cinq autres villes, y compris Kalagaya, 5 milles au nord d'Ovidiopol qui est le terminus de chemin de fer de l'Odessa sur le Dnieper et la plus courte route au travers de la Roumanie pour la garnison qui reste d'Odessa.

Nos entrevues

Joseph Hofmann à Montréal

M. Hofmann est un charmant caennais. Il s'exprime très bien en français, qu'il a d'ailleurs appris lors de son séjour à Paris. La dernière visite de l'éminent pianiste, à Montréal, date de dix ans environ, et il est tout heureux de se retrouver parmi nous. M. Hofmann se fera entendre demain soir, au théâtre Saint-Denis, dans un récital comprenant des oeuvres de Gluck, Beethoven, Chopin, Rubinstein et lui-même.

La musique, chez ce pianiste, est, il le dit lui-même, un élément essentiel comme le boire et le manger. On en conviendra par ce qu'il dit aux journalistes ce matin, dans une conférence de presse, en ses appartements à l'hôtel Ritz-Carlton. Presque toute sa vie a été consacrée à la musique. Il a débuté dans cette carrière à l'âge de 5 ans et M. Hofmann est dans la soixantaine. Il est né à Craiove, le fils d'un père musicien, chef d'orchestre et professeur au conservatoire de Varsovie. Ses premières notions musicales lui ont été enseignées par son père.

Il étudia plus tard avec Anton Rubinstein. Il a visité au cours de sa longue et sensationnelle carrière presque tous les pays d'Europe et d'Asie. C'est en 1887 qu'il est venu pour la première fois en Amérique. Il devait donner 80 récitals dans sa première tournée. Il n'en donna que quarante, son père craignant pour sa santé.

M. Hofmann a élu domicile en Californie, à Los Angeles. Le climat est merveilleux, dit-il, et des raisons de santé m'ont obligé d'émigrer plus au sud. M. Hofmann parle avec amour et enthousiasme de ses trois enfants, trois garçons, dont l'aîné fait partie de l'armée d'Alsace. Les trois enfants aiment la musique, mais M. Hofmann ne peut dire encore si l'un d'eux en fera une carrière. Mme Hofmann était aussi une excellente pianiste, mais ses devoirs de mère de famille lui ont fait négliger peu à peu la musique.

M. Hofmann a des passe-temps: c'est un inventeur, un amateur de la pêche, de la voile, du tennis et du ping-pong. Ma saison achève, dit-il, j'aurai tous les loisirs de ma jeunesse à mes passe-temps favoris.

Le pianiste est aussi un compositeur. J'ai eu mon temps, dit-il, dans un sourire, mais je ne compose plus, c'est peut-être parce que je n'ai rien à dire. Ses ambitions de jeunesse ne l'ont pas abandonné cependant. Pianiste virtuose, compositeur, M. Hofmann était aussi un professeur. Il a dirigé de longues années durant l'Institut de musique Curtis, à Philadelphie. Son âge avancé lui a fait abandonner le poste de directeur. M. Hofmann consacre les années qui lui restent à faire bénéficier le public de son art exceptionnel.

G. L.

Raid sur la Hongrie

Naples, 13 (A.P.). — De lourds bombardiers des Etats-Unis, partis de l'Italie, ont raidé des objectifs en Hongrie, aujourd'hui.

Nouvelles de guerre

Le "Lady Nelson" ramène un groupe de blessés

Plus de 500 victimes du front d'Italie rapatriées — Disques envoyés aux prisonniers en Allemagne — Avertissement aux marchands — Pertes de l'armée et de l'aviation — Officiers décorés par le comte d'Athlone — Les carnets de rationnement

Le navire hôpital canadien, le Lady Nelson, a accosté hier soir aux quais du port d'Halifax, ramenant à son bord plus de 500 blessés du front d'Italie ainsi qu'un certain nombre d'invalides des forces canadiennes en Grande-Bretagne. On a remarqué quelques aviateurs. Deux Canadiens, éclaireurs du 1st Special Service Force, corps canadien attaché à l'armée états-unienne, ont fait du service à Kiska et en Italie. Font partie du groupe des rapatriés, il s'agit du sergent Jerry Charlebois, d'Ottawa, et du soldat Jack Davies, de Chatham. Ils ont tous deux été blessés sur le front de Cassino. Ils portent l'insigne du parachutiste avec un emblème "U.S.-Canada".

Un vétéran du front méditerranéen, blessé deux fois, le soldat Charles McCueon, est débarqué du Lady Nelson. Le soldat McCueon est de Chambly et on dit qu'il parle anglais avec un fort accent français. Membre du fameux Royal 22e il fut d'abord blessé à Santa Maria, Sicile, et à Campobasso, Italie. A la dernière endroit, quelques minutes seulement avant que le régiment entre en action, il se trouvait au milieu d'un groupe de quatre hommes. Un obus éclata et deux des quatre furent tués sur le coup. McCueon s'en tira avec une blessure à la mâchoire et une autre à l'épaule.

Il y a plusieurs militaires du district militaire No 4 qui font partie du groupe des rapatriés. Ils arriveront à Montréal ces jours-ci à bord d'un convoi du Canadian National spécialement notifié pour eux.

Musique pour les prisonniers de guerre

On a inauguré, hier après-midi, au cours de cérémonies qui se sont déroulées dans les studios de la compagnie R.C.A. Victor, un nouveau service d'envoi mensuel de disques à nos soldats canadiens détenus comme prisonniers de guerre dans dix-neuf camps de concentration allemands. "La musique est une source de vitalité pour ceux qui, après avoir fait noblement leur devoir, sont maintenant prisonniers", a déclaré le major général L.-R. Laflèche, ministre des services de guerre, en recevant des mains du président de la compagnie, M. F. R. Deakins, le premier colis contenant une série de disques destinés aux prisonniers de guerre en Allemagne.

Avertissement aux marchands

La Commission des prix est décidée à employer des mesures énergiques afin que les prix soient respectés.

Récemment, 112 marchands détaillants qui vendent des légumes et des fruits frais ont reçu un avis de se soumettre aux ordonnances de la Commission stipulant que "tout marchand doit afficher les prix et les grosseurs de certains fruits et légumes qu'il offre en vente".

La Commission des prix se montrera, à l'avenir, de plus en plus sévère et poursuivra, sans leur donner d'avis, tous ceux qui enfreignent les règlements prescrits par les ordonnances concernant la vente des légumes frais ou en conserve ainsi que la vente des fruits.

Les territoires que s'est appropriés la Russie

Madrid, 13 (A.P.). — Continuant une agitation en faveur de la paix qu'elle fait depuis deux jours, la Phalange espagnole, par la voix de son organe Arriba Tod, a déclaré que la cessation immédiate des hostilités est nécessaire parce que la Russie, dont les soldats sont déjà rendus dans la Roumanie et dans la Pologne, est un plus grand danger pour l'Angleterre et les Etats-Unis qu'une Allemagne victorieuse pour l'Europe.

Le journal ajoute: "Dans un éditorial précédent, nous avons dit que la paix est possible, maintenant nous disons qu'elle est nécessaire".

"La Russie dans les Dardanelles et dans la Méditerranée, la Russie dans le Nord de l'Atlantique, la Russie dans le Pacifique. Les ressources humaines de la Russie lui permettront de se placer dans une position navale et militaire qui sera plus considérable que celle de toutes les autres nations du monde".

Antonesco en Moldavie

New-York, 13 (A.P.). — La radio de Bucarest a dit aujourd'hui que le premier ministre Ion Antonesco est revenu d'une inspection de ses troupes qui a duré trois jours sur le front du nord de la Moldavie. Le premier ministre a dit au pays que la Moldavie sera défendue.

Les Japonais attaquent Imphal et Kohima

Washington, 13 (A.P.). — Le ministre de la Guerre des Etats-Unis, Henry Stimson, a dit aujourd'hui que les troupes japonaises ont coupé la route entre Imphal et Kohima et attaquent ces deux



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Un remède à la délinquance juvénile

Comment secourir les familles décadentes et travailler à leur relèvement? — Succès des associations de parents et de maîtres à l'étranger et dans certaines de nos provinces

Le texte suivant est du R. P. Bernardin Verville, O.F.M., et fut lu à la séance de présentation des résolutions au cours de la semaine consacrée à l'étude des problèmes de la jeunesse délinquante tenue récemment à Montréal par des ligues féminines, dont la Ligue de la Jeunesse féminine.

Nous partons du principe admis, à savoir la racine de ce malaise social des délits chez les jeunes, se trouve dans la famille; le problème met en cause bien plus les parents que les enfants. Mgr Flanagan a trouvé le mot juste: "Il faut parler non de délinquance juvénile mais de délinquance parentale". Ce n'est donc pas appliquer le remède au bon endroit que d'essayer de corriger les jeunes délinquants. Donner des vrais parents aux enfants et aux adolescents, telle est la solution adéquate du problème.

Depuis plusieurs années, et plus intensément depuis six mois, nous préconisons les associations de parents et plus particulièrement des associations de parents et maîtres. Bien des raisons nous paraissent militer en faveur de tels organismes. L'éducation ne peut plus se donner, chez nous, comme autrefois. Pour employer une expression familière à l'Ecole de LePlay, elle doit être plus "personnaliste", c'est-à-dire qu'elle doit rendre l'enfant plus apte à se bien conduire par lui-même et ce, malgré toutes les occasions rencontrées dans la vie, les milieux difficiles où il devra vivre. Les parents doivent joindre aux dons naturels qu'ils possèdent la connaissance des meilleures méthodes traditionnelles et modernes de la pédagogie.

Afin de pouvoir renseigner ainsi les parents, pourquoi alors ne pas faire de l'école le centre éducatif non seulement des enfants mais aussi des parents?

De plus, les problèmes actuels de l'éducation dépassent les possibilités de chaque famille. L'influence familiale menace toujours d'être contrecarrée par celle du milieu social. Pendant de longues années encore et probablement de nombreux siècles, la vie de famille, au foyer restera chose presque inexistante. Pour exercer sur les enfants et les adolescents sortis du foyer la surveillance nécessaire, pour leur fournir des loisirs sains et formateurs, des rendez-vous respectables, s'imposent des solutions collectives que seules des associations de parents peuvent réaliser.

Je n'insisterai pas sur la nécessité de la collaboration entre les parents et les maîtres. Ce thème est suffisamment connu, bien que très peu pratiqué. Nous ajouterons seulement que des relations plus étroites entre la famille et l'école sont réclamées actuellement par tous ceux qui se préoccupent de l'éducation. Récemment encore, aux dernières Journées sacerdotales des mouvements spécialisés d'action catholique, il fut demandé, pour assurer une meilleure éducation de l'enfance, une plus étroite collaboration entre la famille et l'école.

Quant à l'urgence de créer de ces associations de parents et de maîtres, j'apporterai ici le témoignage d'un groupe de citoyens de Montréal. L'automne dernier, sur l'initiative de l'un d'eux, quelques pères de familles, dont les noms ont paru dans "La Famille" de janvier dernier, venaient spontanément se mettre au service de l'Institut Familial pour travailler au bien-être de la famille. Après deux séances d'études, ces messieurs en arrivèrent aux conclusions suivantes:

A Montréal, environ 50% de nos familles sont décadentes, et pour un certain nombre, irrémédiablement perdues. Le travail de leur relèvement dépasse les possibilités des organismes privés. Seules, des mesures d'ordre public peuvent leur être vraiment secourables. Les autres 50% pour cent restent relativement saines, mais exposées à tous les périls de notre civilisation antifaïmiliale. Un devoir de l'heure consiste à aider ces foyers à se garder de la contagion.

Mais par quels moyens? Il a semblé à tous, que le moyen le plus rapide de saisir ces familles, et de les préserver, voire de les faire progresser, était précisément de les grouper autour de l'école et de former des associations de parents et de maîtres. Son Excellence Mgr Charbonneau, consulté à ce sujet, répondit comme suit: "J'encourage et bénis ce projet de constituer de telles associations".

Depuis, ces messieurs, secondés par des amis, ont commencé discrètement le travail de propagande en collaboration avec notre Institut. Des réunions de parents ont été tenues dans quelques parcs de la ville et l'idée y a été semée. La population semble vouloir lui faire bon accueil et nous escomptons des résultats prochains. Evidemment, cette idée de grouper les parents et les maîtres pour une collaboration plus efficace au bénéfice de l'enfant n'est pas quelque chose de nouveau. De tels groupements existent dans la plupart des pays et sont florissants dans les autres provinces du Canada. Chez nous, des 1908, Mgr Perrier les réclamait. Notre effort n'a d'ailleurs d'autres mérites que de répondre à un vœu formulé par le cinquième congrès international d'éducation familiale, tenu à Bruxelles en 1935, dont voici la teneur:

1. Que les rapports entre familles et écoles soient fréquents, réguliers, systématiques, en évitant dans leur organisation une mécanisation pouvant nuire au caractère de l'éducation qui, est avant tout une œuvre d'art et d'intuition.

2. Que soient fondées, dans tous les pays où elles n'existent pas, des associations de parents dans le but:

a) De rendre les familles plus conscientes d'une de leurs prérogatives essentielles qui est l'éducation des enfants;

b) De leur donner par l'entraide des méthodes pratiques et effectives pour les exercer;

c) D'organiser par tous les moyens appropriés, la collaboration de l'école; à l'éducation familiale, notamment par les contacts collectifs et les réunions de cercles de parents à l'école.

Le jour où chaque paroisse de notre cité posséderait son association de parents et maîtres, et où toutes ces associations fédérées se donneraient un organisme de coopération, il nous semble que ce jour-là la famille pourra se rejouer grandement, parce qu'elle sera en possession d'une puissante force d'action éducative et d'influence morale. Sur le plan paroissial comme sur le plan civique, les familles, rendues plus responsables, pourront collectivement prendre toutes les initiatives jugées nécessaires au bien-être physique, spirituel et moral des enfants, initiatives auxquelles elles ne peuvent même pas songer présentement. Partout, elles pourront faire entendre leur commune voix et exiger que l'ordre social devienne plus familial, plus respectueux de toutes nos traditions.

Nous voyons aussi comment les familles décadentes, apparemment laissées à leur sort il y a un instant, pourront, grâce à l'action conjointe des familles saines, recevoir l'aide nécessaire à leur relèvement. Est-il besoin de montrer encore une fois le rapport existant entre notre projet et la prévention de la délinquance juvénile? Rendre les parents plus aptes à éduquer leurs enfants, assurer de meilleurs résultats à l'éducation scolaire, doter les familles d'organismes capables d'assurer la prévention de l'enfance et de l'adolescence, n'est-ce pas nécessairement apporter un remède efficace, le seul peut-être, à la délinquance juvénile?

Mesdames, mesdemoiselles de la Ligue de la Jeunesse féminine, à qui revient le très grand mérite d'avoir organisé cette semaine de prévention des délits des jeunes, vous nous avez fait grand honneur, en demandant à notre Institut familial son avis sur la question. Par une modeste voix, l'Institut vient de le formuler. Il vous laisse le soin d'en juger la valeur. Si, après délibérations, vous le trouvez fondé en sagesse, je tiens à vous assurer de la loyale collaboration de l'Institut pour en réaliser la mise en pratique, comme d'ailleurs pour tout autre projet capable de promouvoir une meilleure éducation de la génération montante. Car, avec vous, l'Institut familial pense que la vraie civilisation ne consiste pas surtout dans les découvertes physiques et chimiques, mais dans le progrès moral des individus. Notre civilisation ne sera vraiment en progrès que lorsque les caractères des individus pris globalement iront s'améliorant. C'est pour assurer ce véritable progrès humain qu'il faut développer chez l'enfant, le sens du devoir et l'habitude de le remplir, la force de volonté et la maîtrise de soi, la bonté de cœur et l'esprit de conciliation, la dignité de la tenue et le sens de l'honneur, l'esprit de famille et de solidarité, le sens social et le sentiment de la responsabilité, et par-dessus tout, le respect de Dieu et de Ses ordonnances. Il ne suffit pas, comme on semble le croire trop souvent, de qualifier les enfants sous un seul aspect: de faire d'eux de bons ouvriers, de bons professionnels, de bons soldats, de bons sténographes, de bons musiciens, etc. Mais il faut les rendre bons en tant qu'hommes, c'est-à-dire, fidèles à tous leurs devoirs envers Dieu et le prochain.

Si cette tâche, à cause de nos temps difficiles, ne peut s'effectuer que par des coopératives éducatives, n'hésitons pas à les fonder. Il y va de l'avenir, non seulement des individus, mais de la société menacée par l'abaissement des mœurs. La nation et l'Eglise nous en sauront gré.

"Amour ou folie?" est le dernier débat de la saison. Sous la présidence de M. le chanoine Lionel Groulx, le jury comprendra Mlle Germaine Bernier, directrice de la page féminine du Devoir, et M. Eugène Lapierre, M.D.

Cette grande joute oratoire qui suscite déjà un très vif intérêt, mettra aux prises Mlle Lucile Thérien, présidente des Jeunes Lauréniennes, et Mlle Eveline Langue.

Le débat aura lieu au Gesù, 1200 rue Bleury, mercredi 19 avril, à 8 h. 30. Les billets sont en vente jusqu'à samedi, chez Ed. Archambault, MA. 6204, ou en téléphonant à LA. 4453, et CH. 4215, avant 6 h.

House, puis ses petites amies l'accompagneront jusqu'à Loch-Castle. Les amicales relations de bon voisinage se renouaient pour la plus grande joie des deux familles. Elles semblaient particulièrement douces à Ghislaine qui avait besoin de leur calme et de leur sérénité. Elle était si ballottée au château par les sautes d'humeur de Philippe qu'elle était heureuse de trouver en dehors une sympathie reconfortante autant que discrète.

Le docteur venait précisément de rentrer. Il accueillait les deux sœurs avec une simplicité affable, exemptée, semblait-il, de toute arrière-

pensée. Il ne paraissait même plus se souvenir du nuage léger soulevé par l'implicite intervention d'O'Brien dans ses projets.

Le lendemain Ghislaine se rendit au château à l'heure habituelle. Philippe l'attendait assis devant sa table de travail. Il lui souhaita le bonjour d'un ton grave et poussant devant elle une liasse de notes, il dit tout de suite:

"Je ne sais si tu vas être très facile de vous débrouiller dans ce fouillis, Mademoiselle. Quant à moi, j'y renonce. Voilà tout ce que j'en ai tiré, et je suis aussi las que si j'avais mané la masse d'Her-cule. Lisez cela et recopiez, s'il vous plaît, après correction. Je vais lire mon journal."

Elle comprit qu'il voulait éviter de parler, qu'il était mal disposé et demanda seulement:

— Madame votre sœur est-elle bien?

— Très bien. Je vous remercie. Elle n'insista pas, prit les feuillets qu'il lui présentait et commença à lire. Prise tout de ses premières lignes, elle oublia aussitôt ce qui

l'entourait.

C'était le commencement de l'exposition, une peinture à touches larges et vigoureuses de l'Inde des Rajahs, de sa curieuse civilisation. La phrase était ample, nombreuse, joliment cadencée, et d'une extrême clarté. Un style nerveux habillait des pensées profondes alignées avec une méthode parfaite et une incomparable souplesse.

"Un maître écrivain", se dit Ghislaine en elle-même. "Quelle couleur dans ces pages! Quelle hauteur dans ces observations!"

Le visage de la jeune fille rayonnait de plaisir; celui de Philippe, qui la regardait à la dérobée, devenait à mesure plus mélancolique.

— C'est tout? dit-elle sur le ton du regret, quand elle arriva au bas de la dernière page.

— C'est tout, répliqua-t-il un peu sèchement, et il n'est pas probable que j'en ferai autant chaque jour. Le travail m'est affreusement pénible, étant inutile.

— Inutile! protesta Ghislaine.

— Eh! oui; est-ce que j'en use autrement, que comme d'un remède,

de, comme d'un exutoire à un insupportable ennui? Le but est si mesquin que le charme intrinsèque de l'œuvre pour l'œuvre disparaît.

Ghislaine aurait voulu dire tout ce qui lui venait aux lèvres, mais le visage de Philippe était si morne, son attitude si découragée, son geste si flottant qu'elle n'osa. Silencieuse, bien qu'elle eût l'âme pleine, elle se mit à copier les pages écrites d'une écriture irrégulière, maladroite, extrêmement difficile à déchiffrer.

Il s'en excusa d'ailleurs.

— Je vous demande pardon de la fatigue que vous allez prendre, dit-il d'un ton courtois. Mes doigts obéissent mal à ma volonté et se lassent vite. Je plains vos pauvres yeux, et votre patience serait mise à rude épreuve si j'écrivais beaucoup.

Elle protesta poliment et, durant une heure, travailla sans qu'un mot rompt le silence de la vaste pièce.

A bout de ce temps, il la congédia.

— A demain, mademoiselle, dit-il en saluant de la tête.

Elle lui rendit son salut et sortit toute déçue de cette raideur, de ce mutisme, de ce repliement.

Il était bien mieux à Grenoch. Quel malheur que cette femme se soit retrouvée sur son chemin! se disait-elle en gagnant l'appartement de Mme Pawell.

La bonne dame était assez souffrante ce matin-là pour ne pouvoir quitter sa chaise-longue, lorsque Ghislaine entra.

— Me voici toute dolente, ma chère enfant, dit-elle; je me suis levée comme à l'ordinaire, pour que Philippe ne s'inquiète pas, mais je n'en suis plus.

Je suis contente de vous voir; votre présence me repose.

— Ne voudriez-vous point voir le docteur, Madame?

— Plus tard, je connais le mal dont je souffre, et le traitement qui me soulage. C'est un mal très ancien et sans remède, une affection du cœur qui date de la mort tragique de mon mari, tué dans une partie de chasse par son ami le

plus cher. L'impression fut si terrible qu'elle laissa des traces indélébiles. Si je ne me savais nécessaire, indispensable à mon pauvre Philippe, je ne me préoccuperais point du tout de l'état plus ou moins précaire de ma santé. Mais si je m'en vais, que deviendra-t-il? qui le soignera, l'aimera, le consolera?

Ces idées avaient passé si récemment dans l'esprit de Ghislaine qu'elle ne trouva d'abord aucun mot pour les combattre.

Mme Pawell reprit en souriant: — C'est ridicule de s'attarder sur soi-même ou sur les autres tant que le malheur n'est pas proche. Je puis vivre encore longtemps. Nous allons avoir beaucoup à faire; je compte que vous m'aideriez, chère mademoiselle.

— Je suis à votre entière disposition, madame.

(A suivre)

Le grand message

Il allaient doucement, rentrant à Emmaüs et se disaient entre eux que tout était fini. Il n'était plus d'espoir de règne et d'influence encore moins de triomphe en la terre promise.

Il faudrait retourner aux anciennes besognes, se remettre à attendre un prophète plus sûr. C'était si bon, pourtant, de le suivre en ses routes, de le sentir puissant, épris de sa mission! Il semblait confiant, et toujours répétait: "Je suis la vie, la voie et toute vérité!"

Madeline affirmait bien qu'il était revenu, mais faut-il le prêter foi à tous les dire des femmes? Sa tête est dérangée; elle a bien trop de cœur, et l'aimait tellement qu'elle le voyait partout.

"Il n'y a que l'amour, ne le savez-vous pas?" continuait le passant qui le suivait de près. — C'est ce qu'il assurait, répliqua Cléophas, et s'il n'était pas mort, que nous croirions en Lui!"

— La mort changerait-elle ce qui fut vérité? et où donc est cet homme n'ayant foi qu'en l'amour? — Vous êtes bien le seul dans tout Jérusalem qui ne pense à Jésus, crucifié vendredi.

Il était notre Maître, il s'est laissé trahir. Il aurait dû rester, régner et commander. Personne autant que Lui n'a jamais répété: "Les pauvres et les doux régneront sur la terre!"

Convenant notre fait et toutes nos angoisses, personne n'a tant dit: "Vous serez rassasiés".

Cléophas était triste, et Barnabé pleurait. Jésus devint touché de leur mélancolie: à l'entrée de la porte, arrivé sur le seuil, il ne peut refuser de veiller avec eux.

A hauteur de la table, en savourant le miel et le vin et les figues, il leur coupe le pain: "Prenez, mangez, croyez!" Ils s'exclament: "C'est Lui! C'est notre chef, le grand Roi de l'Amour!"

Lui seul, sachant les faims et les soifs permanentes qui tiraillent les cœurs trop privés d'aliments, et de ses mains tendues perpétuant le don, priant qu'on fit de même en faveur de Lui, Lui seul pouvait redire, ressuscitant l'espoir: "Vous serez rassasiés si vous savez aimer!"

Françoise GAUDET-SMET

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Grande partie de cartes de l'Œuvre de la Soupe

La grande partie de cartes de l'Œuvre de la Soupe aura lieu le lundi, 24 avril, à l'Hotel Ritz-Carlton, sous la présidence d'honneur de M. Léon-Mercier Groulx, Eugène Desmarais, Che-Edouard Gravel, Albert Desrosières et Henri Boadry. De magnifiques prix, de présence seront distribués.

Invitation est faite à toutes les dames et jeunes filles charitables. Pour renseignements, RA. 5076.

Nouveauté de Réparation

Le 30 avril aura lieu l'ouverture de la neuve solennelle de réparation présidée par le R. P. François Bernier, S.S., à la chapelle de Marie-Reparatrice, 1025 rue Mont-Royal.

Durant les 9 jours, les pénitences, les institutions religieuses, les congrégations paroissiales et les mouvements d'action catholique sont particulièrement invités à venir faire une heure sainte. Les pélerinages se succéderont de 9 h. du matin à 6 h. du soir. Pour renseignements, DO. 0776.

Partie de cartes au Gesù

A 1200 rue Bleury, samedi, 15 avril, partie de cartes organisée par les Enfants de Marie du Gesù au bénéfice des œuvres de cette congrégation.

Chez les Infirmières

Dimanche, 16 avril, il y aura une collection mensuelle pour nos infirmières chez les sœurs de Marie-Reparatrice, 1025 rue Mont-Royal. Il y aura messe à 8 h. 30 suivie du déjeuner et d'une conférence de P. Pie autonion. Toutes les infirmières sont invitées.

Prochaines retraites et recollections

Il y aura à Béthanie, 90, rue Laurier, tel. DO. 8025, des retraites aux dates suivantes:

Pour jeunes filles, du 14 au 16 avril et du 21 au 23; pour fiancées, du 17 au 20 avril et du 24 au 27; pour fiancées, du 28 au 30; pour fiancées, du 1er au 4 mai; pour fiancées, du 5 au 8; pour dames, du 9 au 12 mai.

Prière de s'inscrire à l'avance. La recollection pour les jeunes filles aura lieu dimanche le 16 avril, à 8 h. 30 du matin chez les Franciscaines missionnaires de Marie, 120, rue Laurier.

La recollection pour les dames aura lieu mercredi, le 19 avril, à 2 h. 30, Bienvenue à toutes.

Les hygiénistes s'efforcent de

persuader les mamans de la nécessité de fréquenter les consultations de nourrissons. Mais quand une maman tient un langage aussi éloquent, n'est-il pas juste que nous citions ces paroles? Elles sont si rafraîchissantes, si consolantes, en face de la négligence de certaines mamans qui ne vont jamais à la consultation de nourrissons.

Notre maman est d'une situation modeste, plus que modeste, et si elle a trouvé le moyen et le temps de fréquenter la goutte de lait, est-ce que d'autres mamans ne pourraient pas la prendre pour modèle?

Mettre cinq enfants au monde et les garder tous en bonne santé, n'est-ce pas une réussite de la plus haute qualité?

Ceux qui firent notre pays
Mgr Alexandre Taché
(1823-1894)

Né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, le 23 juillet 1823, il n'avait que trois ans quand il perdit son père, Charles Taché, officier de milice. Sa mère, Louise-Henriette Boucher de la Broquerie, se retira alors chez son père à Boucherville. Il fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe et entra au séminaire de Montréal, le 1er septembre 1841. Tonsuré et admis aux ordres mineurs l'année suivante, il devint régent au collège de Chambly puis professeur au collège de Saint-Hyacinthe, où il étudia en même temps la théologie. Il n'était encore que sous-diacre quand il s'embarqua, le 24 juin, à Longueuil, en compagnie du Père Aubert, Oblat, et de deux Sœurs Grises de Montréal, pour se rendre à Saint-Boniface en canot. Ils arrivèrent au but de leur voyage le 25 août.

Mgr Provencher fut un peu déçu par l'arrivée de ce jeune missionnaire. "Le demande des hommes, dit-il, et l'on m'envoie des enfants."

Le 31 août, il conféra le diaconat au Père Taché. Le 12 octobre, il l'ordonna. Le lendemain, le jeune Oblat fit sa profession religieuse. Aussitôt le missionnaire se mit à l'étude des langues indiennes. En juillet suivant, il fut enojé avec l'abbé Lafleche pour fonder la mission de l'île-à-la-Croix. M. Lafleche avait été désigné comme auxiliaire de Mgr Provencher, mais une infirmité l'empêcha d'accepter cette charge et c'est le Père Taché qui en hérita. Il fut sacré, le 23 novembre 1851, par Mgr de Mazenod, dans la cathédrale de Viviers. Revenu à Saint-Boniface, il retourna à l'île-à-la-Croix. Mais le 7 juin 1853 mourut Mgr Provencher. L'évêque de Saint-Boniface vint prendre possession de son siège puis repartit pour les missions lointaines.

En 1857, il obtint un coadjuteur dans la personne du Père Grandin, désigné par le fondateur des Oblats. Mgr de Mazenod, éprouvé par l'incendie de sa cathédrale, se rendit dans l'Est et recueillit des aumônes pour la reconstruction. Les troubles politiques de 1869 dans l'Ouest firent de Mgr Taché un arbitre influent entre le gouvernement et l'Eglise. En 1871, Saint-Boniface devint un archidiocèse et Mgr Taché reçut le pallium. Durant quelques années la paix régna dans l'Ouest, mais la spoliation des droits scolaires assombrirait les dernières années du grand évêque. Il mourut le 22 juin 1894.

Pour servir votre santé

Confidences d'une maman

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

C'est une jeune maman, Elle n'a pas trente ans. Elle est en parfaite santé, quoique sa petite famille lui donne pas mal de travail. Elle a eu cinq enfants. Ils sont tous vivants et, du plus petit au plus vieux, ils ont bonne mine et rien n'indique qu'ils aient la moindre envie de mourir! Ils ont tous été immunisés contre la diphtérie.

"Docteur, nous dit la maman, je n'ai pas plus de cocologie qu'une autre, mais j'ai toujours fréquenté, chaque semaine, la consultation de nourrissons. Beau temps mauvais temps. Quand je ne pouvais pas aller à la consultation, c'est une voisine qui conduisait mes bébés à la goutte de lait. Quand le médecin me disait quelque chose, c'était parole d'Evangile! Quand mes bébés étaient malades, j'allais voir mon médecin de famille. J'ai toujours défendu les médecins et les infirmières quand on s'en moquait devant moi. J'ai toujours suivi les idées de l'hygiène et de la médecine préventive, et je m'en suis bien trouvée, puisque tous mes enfants sont en vie et en excellente santé. Que voulez-vous, docteur, avec les facilités qu'on a aujourd'hui, je ne comprends pas qu'on n'aille pas à la consultation de nourrissons ou aux cliniques des hôpitaux quand le bébé est malade!"

Un médecin hygiéniste ne parlerait pas mieux que cette maman et cette confiance citée presque mot à mot constitue par elle-même le meilleur article de propagande qu'on pourrait écrire. Cela pourrait s'intituler: "La défense de la consultation de nourrissons par une maman".

C'est la voix du gros bon sens que nous entendons en lisant cette confiance si utile et si bien faite.

Les hygiénistes s'efforcent de

persuader les mamans de la nécessité de fréquenter les consultations de nourrissons. Mais quand une maman tient un langage aussi éloquent, n'est-il pas juste que nous citions ces paroles? Elles sont si rafraîchissantes, si consolantes, en face de la négligence de certaines mamans qui ne vont jamais à la consultation de nourrissons.

Notre maman est d'une situation modeste, plus que modeste, et si elle a trouvé le moyen et le temps de fréquenter la goutte de lait, est-ce que d'autres mamans ne pourraient pas la prendre pour modèle?

Mettre cinq enfants au monde et les garder tous en bonne santé, n'est-ce pas une réussite de la plus haute qualité?

Dans vos conversations avec vos voisines, madame, ne pourriez-vous pas aider à combattre la mortalité infantile, en citant la confiance de cette maman?

Ce serait une causerie qui ne manquerait sûrement pas d'impressionner vos interlocutrices... et de rapporter des fruits merveilleux!

Adrien PLOUFFE

Mme McCormick au Conseil féminin des Finances de guerre

Le Canada et les Etats-Unis doivent rester bien déterminés à suivre le même chemin de la coopération après la guerre, déclarait hier midi Mme Anne O'Hare McCormick, du "New York Times", qui était l'invitée d'honneur à un lunch donné par les dames du Comité national des finances de guerre, à l'Hotel Windsor.

L'union du Canada et des Etats-Unis, continue Mme McCormick, est plus significative pour les peuples du vieux monde qu'aucun système politique des leurs.

Le fait que nos deux pays constituent le point principal dans l'arsenal des Nations-Unies indique bien combien le vieux monde est indépendant du nouveau. Cependant Mme McCormick a ajouté de ne pas se méprendre, et que l'Europe ne pourra jamais être dominée par aucun pouvoir étranger. La tendance actuelle qui fait regarder l'Europe comme une partie de l'Asie est une étrange perversion de l'histoire et des faits, souligne la conférencière. Présenter l'Europe comme perdue, sa voix et ainsi est regardée à peu près comme si elle était irréaliste mais elle est actuellement la forge de la paix mondiale.

La conférencière a été présentée par Mme Alex. Hutchison et remerciée par Mme T. B. Heeney.

M. Ross Clarkson, président du Comité des finances de guerre pour l'île de Montréal, a fait un appel à l'appui de la guerre, en remarquant que le plus grand effort s'en vient pour les combats



Parmi les différents styles adoptés actuellement par le costume tailleur, le genre classique garde toujours son cachet d'élégance et de distinction.

persuader les mamans de la nécessité de fréquenter les consultations de nourrissons. Mais quand une maman tient un langage aussi éloquent, n'est-il pas juste que nous citions ces paroles? Elles sont si rafraîchissantes, si consolantes, en face de la négligence de certaines mamans qui ne vont jamais à la consultation de nourrissons.

Notre maman est d'une situation modeste, plus que modeste, et si elle a trouvé le moyen et le temps de fréquenter la goutte de lait, est-ce que d'autres mamans ne pourraient pas la prendre pour modèle?

Mettre cinq enfants au monde et les garder tous en bonne santé, n'est-ce pas une réussite de la plus haute qualité?

Dans vos conversations avec vos voisines, madame, ne pourriez-vous pas aider à combattre la mortalité infantile, en citant la confiance de cette maman?

Ce serait une causerie qui ne manquerait sûrement pas d'impressionner vos interlocutrices... et de rapporter des fruits merveilleux!

Adrien PLOUFFE

Mme McCormick au Conseil féminin des Finances de guerre

Le Canada et les Etats-Unis doivent rester bien déterminés à suivre le même chemin de la coopération après la guerre, déclarait hier midi Mme Anne O'Hare McCormick, du "New York Times", qui était l'invitée d'honneur à un lunch donné par les dames du Comité national des finances de guerre, à l'Hotel Windsor.

L'union du Canada et des Etats-Unis, continue Mme McCormick, est plus significative pour les peuples du vieux monde qu'aucun système politique des leurs.

Le fait que nos deux pays constituent le point principal dans l'arsenal des Nations-Unies indique bien combien le vieux monde est indépendant du nouveau. Cependant Mme McCormick a ajouté de ne pas se méprendre, et que l'Europe ne pourra jamais être dominée par aucun pouvoir étranger. La tendance actuelle qui fait regarder l'Europe comme une partie de l'Asie est une étrange perversion de l'histoire et des faits, souligne la conférencière. Présenter l'Europe comme perdue, sa voix et ainsi est regardée à peu près comme si elle était irréaliste mais elle est actuellement la forge de la paix mondiale.

La conférencière a été présentée par Mme Alex. Hutchison et remerciée par Mme T. B. Heeney.

M. Ross Clarkson, président du Comité des finances de guerre pour l'île de Montréal, a fait un appel à l'appui de la guerre, en remarquant que le plus grand effort s'en vient pour les combats

plus cher. L'impression fut si terrible qu'elle laissa des traces indélébiles. Si je ne me savais nécessaire, indispensable à mon pauvre Philippe, je ne me préoccuperais point du tout de l'état plus ou moins précaire de ma santé. Mais si je m'en vais, que deviendra-t-il? qui le soignera, l'aimera, le consolera?

Ces idées avaient passé si récemment dans l'esprit de Ghislaine qu'elle ne trouva d'abord aucun mot pour les combattre.

Mme Pawell reprit en souriant: — C'est

La session de Québec

Le Conseil législatif adopte le bill de l'Hydro par un vote de 16 contre 6

Seize discours — Sanction du bill ce soir ou demain — Expropriation de la "Montreal Island Power"

M. Médéric Martin seul dissident du côté ministériel

(Par Louis Robillard)

Québec, 13. — Le Conseil législatif a adopté hier soir, à la séance du 11 h. 15, en deuxième lecture (sur le principe), le bill Hamel établissant une Hydro provinciale et autorisant cette corporation de cinq membres à prendre possession de la Montreal Light et des actions de la Beaulieu, samedi prochain.

MM. Brail, Chapais, Bovey, Raymond, Barbeau, du Tremblay, Marchand, Hyde, Grothé, Bertrand, Giroux, Martin, Connors, Thériault, Simard et Neufville ont formulé leur attitude dans de brefs discours.

Quatorze conseillers législatifs se sont prononcés en faveur de la Loi Hamel et 6 contre, lors de la mise aux voix.

Seul des ministériels, M. Médéric Martin s'est rangé parmi les dissidents. Les opposants étaient Chapais, Raymond, Giroux, Barbeau, Bertrand ont voté contre la mesure.

Quelques-uns des adeptes du gouvernement, notamment MM. Victor Marchand et Gordon Hyde, ont exprimé des réserves et se menagèrent le privilège de proposer des amendements au moment de la discussion en comité plénier (étude détaillée du bill).

Cette mesure, dit M. Du Tremblay, peut être la cause de la libération économique, commerciale et sociale des Canadiens de Québec.

On a prétendu que le geste du gouvernement était immoral, que l'Etat s'appropriait des propriétés privées. Je veux répondre à ces affirmations. A vrai dire, la province ne fait que reprendre quelque chose qui lui a toujours appartenu. Les privilèges consentis à la Montreal Light, Heat en 1901 n'étaient pas éternels. Cette compagnie a, depuis, fait beaucoup d'argent. Les trois quarts des anciens actionnaires ont reçu \$150 pour chaque action de \$100. En plus, ils ont obtenu 18 actions de cette compagnie alors que le capital se trouvait complètement remboursé et qu'ils tiraient de ce chef \$27 de dividendes par année sur ces actions.

Le conseiller de la division de Sorel ajoute que le capital de la compagnie suivant sa charte de 1901 était d'un million de dollars. La valeur de la compagnie aujourd'hui suivant ses livres, est de 235,000,000 moins 62,000,000 de dépréciation. "Cet argent a part la partie venant des obligations, des compagnies qui lui appartiennent vient des consommateurs en grande partie", ajoute M. Du Tremblay. Il dit encore que, selon le projet de loi, les actionnaires recevront une compensation juste et honnête. Le gouvernement ne veut pas payer pour l'achalandage. Il dit avoir confiance que le tribunal donnera pleine justice aux actionnaires, en fixant le prix de vente au capital réellement investi.

"Je voterai pour cette mesure, dit-il en terminant. Les générations futures nous seront reconnaissantes d'avoir adopté cette bienfaisante législation".

M. Giroux

M. L.-A. Giroux (U.N.), représentant de la division de Wellington, estime que le bill manifeste un mépris des lois de la province et des tribunaux qui les appliquent. M. Giroux donne lecture de plusieurs articles du bill pour appuyer son point de vue.

M. Giroux estime que la loi ne réaliserait pas les fins vers lesquelles elle est destinée. On songe, dit-il, à taxer l'Hydro de la province d'Ontario et il cite des déclarations à ce sujet. A qui servirait-il d'avoir étatisé l'électricité dans cette province si le gouvernement fédéral maintient sa taxation? Si l'Hydro provinciale était taxée, les taux en seraient accrus de 20 p. c. et la situation resterait pratiquement la même.

M. Giroux se prononce en faveur de l'entreprise privée et il cite à ce sujet les opinions d'hommes publics et d'économistes. M. Giroux estime que l'on marche vers le socialisme d'Etat et que le présent bill est un nouveau pas dans la voie de la socialisation. Nous avons la Commission des liqueurs, dit-il; nous avons l'industrie de la betterave à sucre. Est-ce que le gouvernement ne s'occupe pas maintenant de la gazoline?

Le gouvernement disait en 1939: "Nous allons faire disparaître les taudis." Qu'est-ce qu'on a fait depuis cinq ans? Absolument rien, dit-il. La question du logement a pourtant une importance plus urgente que celle de l'électricité.

Le bill est mal fait, il est mal rédigé, affirme M. Giroux. Il montre un complet mépris des lois et des tribunaux. Je crois de mon devoir de voter contre.

M. Victor Marchand

M. Victor Marchand déclare que pour étendre le projet d'étatisation de l'électricité à toute la province, il faudrait envisager des frais d'au moins \$500,000,000. M. Marchand ne voit pas pourquoi on dérangera le système actuel dont les contribuables sont satisfaits.

Quant au cas particulier de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, M. Marchand ne s'oppose pas en principe à son étatisation, mais à la condition qu'elle soit expropriée d'une façon qui ne sente pas la confiscation. Je suis tout à fait contre cela, dit-il, et je m'opposerais de toutes mes forces. Il est assez difficile d'estimer la valeur réelle des biens de la compagnie, mais avec de la bonne volonté, de part et d'autre, il aura possibilité de s'entendre, estime M. Marchand. Je n'ai donc pas d'objection à voter pour le bill, conclut M. Marchand, si toute apparence de confiscation disparaît. Le représentant de la division de Rigaud a aussi exprimé son désir d'appuyer toute mesure favorisant l'électrification rurale.

M. Alphonse Raymond déclare qu'il votera contre le bill qu'il considère hasardeux, dangereux, inopportun et qui renferme des procédés discutables. Le principe du bill, celui de la nationalisation, est des plus dangereux. Ce n'est pas au moment où nous combattons les régimes totalitaires qu'il convient de s'attaquer à l'initiative privée. La commission Lapointe a d'ailleurs, en 1935, rejeté le principe de la nationalisation, pour la province de Québec.

La maintenance du gouvernement sur la Commission des liqueurs n'a pas apporté les résultats promis. Le conseiller Raymond se dit convaincu que le personnel actuel de la Montreal Light sera considérablement augmenté après deux ans d'administration, une fois la compagnie expropriée.

Le bill Hamel met de côté ses propres lois d'expropriation et refuse d'accorder une indemnité pour les franchises de la compagnie. Cependant la commission Lapointe reconnaissait qu'une indemnité devait être payée pour ces franchises. Il n'a pas fait les offres prévues par la loi et n'a non plus prévu la dépense de l'expropriation dans son budget.

M. Gordon Hyde

Je suis d'avis, dit M. Hyde, que les actionnaires de la compagnie doivent recevoir une juste compensation pour le capital investi dans l'entreprise. Nous devons admettre que la Montreal Light, Heat and Power a aidé grandement à faire du district de Montréal le grand centre métropolitain du pays. Si la compagnie a fait de grands profits, elle a aussi assumé de gros risques. Je crois donc que les propriétaires des biens qui seront expropriés devraient recevoir le prix de la valeur réelle de l'entreprise, cette valeur devant être déterminée par les lois générales d'expropriation de cette province.

L'expropriation des services publics est devenue chose courante dans plusieurs pays, notamment au Canada, en Angleterre et aux Etats-Unis, fait-il remarquer, mais il n'a fait pas que notre province perde sa bonne réputation en acquérant des propriétés sans accorder aux propriétaires une compensation adéquate. La compagnie n'a pas de raison de perdre un sou dans cette expropriation. D'autre part, il n'y a pas de raison pour que de son côté la province paie un sou de plus que la valeur réelle de ce qu'elle acquiert.

Si le district de Montréal doit beaucoup à la Montreal Power qui a aidé à son développement, la Montreal Power doit aussi beaucoup au district de Montréal qui a assuré son succès en affaires.

Il votera pour la mesure en se réservant cependant le droit de proposer certains amendements.

M. Barbeau

Le bill Hamel peut avoir des conséquences très graves pour l'avenir économique de la province de Québec. Les trusts que le gouvernement prétend mater sont pourtant ses enfants. Il aurait pu contrôler la Montreal Light, car il en avait le pouvoir, si cette compagnie a tant pressuré le peuple. Il ne l'a pas fait. Ce projet hâtif semble de nature à faire oublier autre chose. On aurait pu arriver au même résultat sans recourir à la nationalisation.

Si c'est le gouvernement qui exerce le monopole, qui interviendra alors pour mettre ce trust à la raison? Qui interviendra pour empêcher de rançonner la population? Dans tous les pays, la Régie d'un service public ou d'une industrie nationale par l'Etat a été un fiasco.

M. Barbeau dit ensuite quelques mots en faveur des bienfaits rendus par les compagnies. Il réprovoque cette tactique de qualifier de mots qu'il ne veut pas répéter les administrations des grandes entreprises. Si ces grandes compagnies avaient été établies dix ans plus vite, notre population serait doublée de même que la prospérité de notre province qui doit beaucoup à la grande industrie.

Enfin, en terminant, M. Barbeau craint dans l'application de la loi l'intrusion de la politique et de la bureaucratie de même que le découragement de l'entreprise privée.

M. Raoul Grothé

M. Raoul Grothé n'admet pas que le gouvernement dépossède des honnêtes gens qui ont investi des capitaux non pas dans un but d'exploitation du public, mais à des fins admises et légitimes.

La Montreal Light, Heat and Power Cons. dit-il, a toujours opéré sous la protection des lois de la province de Québec. Je connais le premier ministre de cette province, je le connais personnellement et j'ai confiance en lui. Aussi je n'ai pas d'objection à appuyer le bill, confiant que les actionnaires obtiendront justice.

M. Pierre Bertrand

Je me demande quelle importance peut avoir aujourd'hui l'expropriation de la Montreal Light, Heat and Power Cons., dit M. Pierre Bertrand. Cette compagnie n'existe pas d'hier. Elle opère dans cette province depuis des années sous les yeux du gouvernement.

Le gouvernement est prêt aujourd'hui à dépenser une couple de cents millions de dollars pour une entreprise hasardeuse. Pendant la crise, le gouvernement ne trouvait pas un sou pour soulager les chômeurs. Nous comptons encore des chômeurs dont le gouvernement se désintéresse. Je crois qu'il vaudrait mieux attendre après la guerre pour songer à pareille entreprise. Nous ne savons pas quelle sera alors la situation. Pour ces raisons, je voterai contre le bill.

M. Médéric Martin

Le représentant de la division d'Alma est contre le projet d'étatisation de la Montreal Light, Heat and Power, et il annonce qu'il proposera un amendement demandant de soumettre la question au peuple par voie de referendum ou encore de renvoyer le bill à six mois. "Il déclare que les gouvernements ne sont pas faits pour faire du commerce", qu'on ne doit pas mettre d'entrave à l'ambition ni à l'initiative privée.

"Montréal a toujours été la vache à lait de la province, dit-il, et elle produit encore une génisse".

Il cite à l'appui de son argument le cas de la Commission des liqueurs, entreprise d'Etat, "qui n'est pas un succès". Il dit qu'il ne faut pas se fier aux journaux "qui ne sont pas toujours la voix du peuple et qui ne disent pas toujours la vérité".

"Quand j'ai accepté la position de conseiller législatif, poursuit M. Martin, j'ai posé mes conditions. J'ai exigé de garder ma liberté et je la garde. J'ai fait bien des élections dans ma vie, mais ce n'est pas l'argent qui m'a élu".

Il affirme que le coût de l'expropriation ne sera pas de 150 millions, comme on l'a dit, mais de 400 à 500 millions. "On va prêter de l'argent aux cultivateurs pour installer des fils, dit-il, et pas 5 pour cent ne rembourseront cet argent. On invoquera la politique pour ne pas payer. Je regrette de ne pas m'accorder avec mes collègues sur cette mesure, mais le peuple est contre cette affaire-là et nous sommes ici pour représenter les intérêts du peuple".

Il déclare ensuite qu'il proposerait de renvoyer l'étude de la mesure après les prochaines élections.

M. Thériault

M. Elisée Thériault dit: Le gouvernement ne fait que confirmer que les adeptes de la municipalisation de l'électricité avaient raison. Nous sommes en face de deux questions principales: l'établissement d'une hydro-électricité et l'électrification des campagnes. On a reconnu qu'il y avait des abus dans l'état de choses actuel concernant la M. L. H. & Co. Mais on fait des restrictions; on parle politique. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'être pour ou contre un gouvernement. L'attitude des deux partis en regard de cette question a-t-elle été si différente dans le passé? M. Thériault au point de vue principe. L'étatisation est un mot qui enivre chez les uns et qui fait peur chez les autres. La question est-elle si nouvelle? Il en a été question dans maints autres gouvernements et dans d'autres pays. Bien des choses sont aujourd'hui la propriété de l'Etat: les postes, les canaux, les chemins de fer. Ce n'est pas une si mauvaise chose. En Ontario, on a enrichi l'électricité et on a ainsi enrichi toutes les villes. On y compte 273 municipalités qui ont leur système d'électricité.

Après la guerre, dit M. Thériault, nous aurons la canalisation du St-Laurent. Qu'allons-nous faire alors? Donner toute l'énergie électrique que nous aurons alors à une compagnie privée? Ce serait absurde. Nous sommes en retard. Il y a bien longtemps que nous aurions dû passer une loi comme celle-là. On a étatisé la vente des liqueurs. Ce ne fut pas une mauvaise chose assurément. Ce monopole nous rapporte des millions chaque année.

En vertu de quel principe seules les compagnies peuvent bien administrer? Est-ce que le C. N. R. n'est pas aussi bien administré que le C.P.R.? Ici, c'est l'intérêt de la masse qu'on doit regarder.

On se demande comment Montréal a pu être exploité au point où il l'a été pendant quarante ans. Mais il est reconnu aujourd'hui que pour faire baisser les taux à ces grandes compagnies, il faut prendre les moyens énergiques et radicaux.

Mais, demande M. Thériault en terminant, de qui sera formée la Commission? Espérons que les Canadiens français auront la leur large part. Trop longtemps, ils ont été les chiens couchants des Anglais, surtout des directeurs anglais des grandes compagnies qui étaient pour la plupart des étrangers. Nous ne voulons pas être mesquins, mais notre tour est arrivé de prédominer un peu dans ces grandes compagnies.

Visite de la jeune

Chambre de commerce

Quelques centaines de membres de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal ont visité mardi soir, l'Ecole des arts graphiques

établie récemment par le gouvernement provincial. Le directeur de l'école, M. Philippe Beaudoin, dans une courte allocution, a relevé le travail accompli par la Chambre dans l'édification de cette école qui a pour but de former des compétences dans l'art typographique.

M. Pierre DesMarais, vice-président de la Chambre, remercia M. Beaudoin. M. Jean Morin, président du comité des visites industrielles, présenta M. Beaudoin et les autres orateurs. Parmi les invités on remarquait Mme Hector Perrier, M. Hector Beauré, directeur de l'Ecole technique de Montréal, M. J. Fortin, secrétaire de l'Ecole des arts graphiques, M. Pierre Laporte, directeur de la Chambre, et autres.

Après la visite des divers locaux, une réception fut offerte aux membres de la Chambre par la direction de l'école.

L'emprunt à Joliette

Joliette. — Un tour d'horizon dans la ville industrielle de Joliette et les environs nous a permis de constater que cette importante municipalité de la province de Québec fera largement sa part lors du Ve Emprunt de la Victoire qui commencera officiellement le 24 avril prochain.

Toutes les activités, toutes les énergies ont été mobilisées et le comité d'organisation n'a pas attendu que l'heure H ait sonné pour se mettre en campagne et assurer, par des mesures appropriées, l'avance, le succès de la campagne de souscription.

Tous ici se donnent la main et travaillent dans une parfaite harmonie et une compréhension étroite du sens de la coopération qui doit présider à toute initiative du genre. Les autorités civiles, religieuses et militaires se sont groupées en un faisceau compact, car Joliette et le comté du même nom veulent continuer d'être au premier rang et faire autant, sinon plus, que lors du Ve emprunt. En effet, lors de la campagne de l'automne dernier, le total des souscriptions recueillies un peu partout des particuliers, tant par la section de l'épargne sur le salaire que par les autres, exclusion faite des noms spéciaux, fut de \$516,250 pour la ville de Joliette. Pour le comté, on recueillit au total \$782,250.

Il est facile de constater, après une tournée faite dans les principales usines de la ville, que les ouvriers voudront faire leur part comme au dernier emprunt et cela ressort de conversations tenues au hasard avec certains d'entre eux, tels MM. Donat Goulet, de Standard Lime Ltd; Paul-Samuel Doré, septuagénaire, mécanicien de son métier, employé par la Joliette Steel Co., et autres. Ce dernier, malgré ses 73 ans, est encore alerte, à bon pied, bon oeil et il est toujours le premier rendu au poste. Il constitue par lui-même un exemple typique de l'énergie au travail qui caractérise les ouvriers de langue française.

Complotteurs arrêtés au Brésil

L'assailant de Camacho est mort

Mexico, 13 (A.P.) — Antonio de la Lama Rojas, lieutenant de l'armée mexicaine, est mort à 4h. ce matin d'une balle de pistolet qui s'était logée dans son rein.

L'officier, après avoir tenté d'assassiner le président Camacho, s'était fait arrêter et avait ensuite tenté de s'échapper; alors un de ses gardes a tiré sur lui. Le lieutenant est mort de peritonite.

Le président avait ordonné de lui donner les meilleurs soins médicaux mais il est mort quand même. Il était âgé de 31 ans.

La police mexicaine a arrêté 13 personnes qui tentaient de comploter pour assassiner le président du Mexique, Avila Camacho, le frère du président, le général Maximino Camacho, les anciens présidents Calles et Cardenas.

On n'a toutefois pas dit officiellement que l'attentat de lundi par le lieutenant Rojas faisait partie de ce complot. La police a dit que plusieurs de ceux qui ont été arrêtés ont admis avoir participé à une conspiration mais ont nié qu'ils eussent quelque part dans la tentative de lundi.

M. Chaloult

et les commissaires de l'Hydro québécoise

Québec, 12. — Dans la déclaration de M. René Chaloult publiée avant-hier, dans laquelle le député de Lotbinière réclamait quatre commissaires canadiens-français à la nouvelle Hydro provinciale, les cinq à nommer, il s'est glissé quelques erreurs d'impression que nous tenons à rectifier.

"Si le gouvernement ose décréter ces nominations, il commettra une injustice grave envers la majorité canadienne-française, a-t-il dit. Nous comptons pour plus de quatre cinquièmes de la population et nous avons par conséquent un droit strict à quatre représentants sur cinq. Serait-ce parce que huit provinces anglaises du Canada n'accroissent pas à nos minorités françaises la moitié de leurs droits que nous abandonnerions à la minorité du Québec plus de deux fois ce qui lui est dû?"

"Et c'est prendre le plus sûr moyen de nous attirer de mauvais traitements, car les Anglais méprisent les chiens couchants".

"J'ai insisté sur le principe de la représentation proportionnelle, lors de la discussion du projet de loi, parce qu'il comporte en outre pour nous de sérieuses conséquences" (au lieu de "J'ai insisté sur le principe...").

"Une des raisons capitales de

favoriser la nationalisation, c'est la reprise de nos ressources naturelles. Comme le Mexique, le Brésil et l'Argentine, nous voulons notre libération de la dictature étrangère" (il fallait lire l'Argentine au lieu de l'Angleterre).

Aéroports belges bombardés

Londres, 13 (A.P.) — Les avions étatsuniens d'Italie ont bombardé les usines de Messerschmitt à Wiener Neustadt hier.

Les avions allemands ont causé une alerte d'une heure à Londres hier et les avions antiavions sont entrés en action. C'était la première alerte de la capitale depuis le 31 mars.

Environ 250 bombardiers moyens étatsuniens ont attaqué hier les aéroports de Courtrai et de Coxyde, en Belgique, ainsi que la jonction ferroviaire de Saint-Ghislain, à 3 milles à l'ouest de Mons.

Les "Mosquitos" de la RAF ont attaqué les cours de triage à Hirson, France, et les usines de Haine et de Saint-Pierre, en Belgique. Au cours des opérations, cinq bombardiers ont été descendus.

Mort du sergent Rodriguez

Londres, 13 (C.P.) — Le sergent Abelardo Rodriguez, 22 ans, fils d'un ancien président du Mexique, a été tué au cours du raid étatsunien sur Aschersleben, Allemagne, annoncé-on aujourd'hui. Rodriguez était opérateur de radio et mitrailleur à bord d'un bombardier lourd.

Un accord mexico-étatsunien permet aux Mexicains de permuter pour l'armée étatsunienne.

TARIF

des annonces classifiées

du

"LE DEVOIR"

Téléphone: BELAIR 3361

1 cent le mot 25c minimum

Annonces factures 15c le mot

40c minimum

NAISSANCES SERVICES SERVI-

CES ANNIVERSAIRES GRANDS

MARIAGES REMERCIEMENTS POUR

SYMPATHIES ET AUTRES 2c

par mot minimum de 60c FIAN-

CIELLES PROCHAINS MARI-

AGES \$1.00 par insertion

Harmoniums à vendre

Harmoniums à vendre dont l'un

avec clavier transpositeur. S'adres-

ser à A. Dumas, 194 ave de l'Épée

Outremont, CRéscant 9188. i.n.o

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Jamais, dans toute l'histoire du Canada, la femme n'a tenu un rôle aussi important qu'au cours de la présente guerre. Des milliers de Canadiennes se sont enrôlées dans les forces armées. Des milliers d'autres, pour satisfaire à l'énorme demande des usines nées de la guerre, ont accepté d'apprendre les métiers les plus difficiles et les plus durs, et elles s'acquittent actuellement de leur tâche avec autant d'entrain, d'assiduité et de dévouement que leurs frères et leurs maris. Voici l'une de ces Canadiennes modernes, Denise Rucl, qui fabrique des pièces d'avion dans une usine de Lévis. Nous rendons hommage à Mlle Rucl et à toutes les vaillantes Canadiennes qui ont rendu possible l'immense effort de guerre de notre pays.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

Faits divers.

Quatre personnes blessées dans une collision

Mort accidentelle — Affaires de Cour

Un membre du corps féminin de l'aviation royale canadienne, une autre jeune fille ainsi que deux hommes ont été blessés hier soir dans une collision survenue entre un appareil du service des incendies et une camionnette du C.A.R. C., à l'angle des rues Wellington et Centre. Les pompiers répondaient à une fausse alerte. Les quatre blessés sont: l'aviatrice Marguerite Thibault, âgée de 22 ans, du terrain d'aviation de Saint-Hubert, hospitalisée à l'hôpital général de l'hôpital Général de Montréal, souffrant d'une fracture de la cheville; Mlle Shirley Harris, 16 ans, 4617 avenue Earncliffe, souffrant de lacerations au cuir chevelu, hospitalisée au même endroit; M. John Fleming, 50 ans, 1121 chemin Laird, Ville Montée, fracture de la clavicule gauche; M. Eric Brueter, âgé de 42 ans, 4839 rue Patricia, fracture du nez.

La collision eut lieu alors que la camionnette se dirigeait vers l'est rue Centre tandis que l'appareil à incendies filait dans la rue Wellington. Aucun pompier ne fut blessé.

Mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier par le coroner du district dans le cas de M. François Labelle, âgé de 39 ans, 1823 avenue Létourneau, broyé sous son camion alors qu'il était à faire des réparations dans un garage de la rue Notre-Dame.

Une enquête sera tenue ce matin devant un jury du coroner au sujet de la mort d'un Polonais, Mike Pawluk, âgé de 50 ans, 1082 rue St-Georges, qui a perdu la vie hier matin près de la gare Bonaventure. Pawluk tomba au cours d'une lutte avec un agent de police de la compagnie et roula sous un convoi en marche.

Descentes à Verdun

La police provinciale a opéré une descente hier à Verdun et a appréhendé 13 personnes trouvées à cet endroit. Tenanciers et amateurs des dés ont plaidé culpabilité devant le juge Edouard Tellier. Le tribunal a imposé des amendes habituelles. Me Rosario Richer représentait la défense.

Lantin au pénitencier

Alfred Lantin, âgé de 25 ans, de Chandler, Québec, a été condamné hier à deux ans de pénitencier par le juge F.T. Enright, pour avoir attaqué un gardien de nuit, après avoir pénétré avec effraction dans une cour à bois, avec l'intention d'y commettre un vol. Lantin avait fait des aveux. Il avait été arrêté quelque temps après avoir frappé M. Albert Aubertin sur la tête. La victime avait dû être pansée à l'hôpital.

Il fait des aveux

N.-C. Brindisi, sans domicile

connu, a plaidé culpabilité hier devant le juge Edouard Archambault, à trois accusations d'obtention d'argent sous de fausses représentations en personnifiant un inspecteur de la Commission des prix et du commerce. Le tribunal a ajourné la sentence à aujourd'hui. Brindisi avait obtenu une somme de \$10 de plusieurs personnes en leur faisant des menaces. Me Georges Reid représentait la poursuite.

Bigame à la prison

Roland Boudreau, 4156 rue St-André, a comparu hier devant le juge C.-E. Guérin, sous une accusation de bigamie. Après avoir trouvé l'inculpé coupable, le tribunal l'a condamné à six mois de prison, à une peine de 12 mois de prison.

La preuve, présentée par Me Roger Guimel, avocat du ministère public, a révélé que Boudreau a épousé Marie-Jeanne Méneveau au mois de décembre 1929 et qu'il a convolé de nouveau en 1938, avec Marie-Jeanne Bernier.

Herboriste à l'amende

John Tapp, herboriste de la rue Saint-Denis, a été condamné à une amende de \$200 plus les frais, ou à défaut de paiement à une peine de prison de deux mois, après avoir été déclaré coupable de pratique illégale de la médecine, par le juge Edouard Tellier. Me Aristide Brossard, c.r., représentait le Collège des médecins.

L. Cousineau sans domicile connu, aussi coupable de pratique illégale de la médecine, a été condamné à une amende de \$100 par le juge Armand Cloutier.

plaide non-culpabilité

Roland-H. Lemay, âgé de 27 ans, 2427 rue Notre-Dame, a plaidé non-culpabilité hier devant le juge Edouard Tellier, à l'accusation de possession de 1,000 coupons ressemblant aux coupons de rationnement d'essence. Le procès a été fixé au 19 avril prochain. Un cautionnement de \$950 a été exigé par le tribunal. Me Willie Proulx représentait l'inculpé.

Gérard Rocheleau, 4959 rue Boyer, coupable de possession illégale de huit coupons détachés de rationnement d'essence, a été condamné hier par le juge Edouard Archambault, à une amende de \$25 et aux frais.

D. Lantin 5147 rue Saint-André, coupable d'avoir omis d'estampiller les coupons d'essence en sa qualité d'employé d'un poste de ravitaillement, devra revenir le 20 avril prochain pour le prononcé de sa sentence.

Tenancière à la prison

Une femme de 35 ans, qui a donné le nom de Jeanne Lorraine, a été condamnée hier à une peine de prison de six mois par le re-

cordeur Léonce Plante, après avoir plaidé culpabilité à l'accusation d'avoir tenu un lupanar sur la rue DeBullion. Le raid, le troisième au même endroit depuis un mois, a été effectué samedi soir par l'escouade de la moralité.

Quatre femmes et trois hommes ont aussi été appréhendés au cours de cette descente. Tous ont fait des aveux et des amendes de \$40 et les frais ont été imposés aux femmes tandis que les hommes s'en sont tirés avec une amende de \$10 et les frais ou 15 jours.

Suspect détenu

Salford, Lancashire Ang., 13 (C. P., câble). — La police a déclaré hier qu'un suspect est actuellement détenu au sujet de la mort de James-William Percey, âgé de 48 ans, chef opérateur de T. S. F., dont le corps a été trouvé samedi soir, dans une cabine de navire. L'enquête sur la mort de Percey, dont l'adresse est 1601 avenue Lincoln, à Montréal, a été ajournée après le témoignage de la police, disant que la victime a reçu plusieurs blessures à la tête au moyen d'un instrument lourd.

Percey était disparu depuis trois jours, lorsque son corps a été trouvé. On ne connaît pas encore le mobile du crime. Il ne s'agit pas d'une affaire de vol puisque le marin n'avait pas reçu sa solde pour son dernier voyage.

Elle a la vie sauve

Winnipeg, 13. — Mme J.-A. Rogers, femme du gérant d'un poste de la baie d'Hudson, a eu la vie sauve hier, grâce à la T. S. F. et à l'un des avions du Canadien Pacifique. Mme Rogers s'était infligé de graves brûlures en nettoyant ses vêtements avec de l'essence qui prit feu. Les premiers soins lui furent donnés par radio, par un médecin de la ville minière de Flin Flon. Le lendemain matin, un avion du Canadien Pacifique partit au secours de Mme Rogers, et le voyage de retour de 225 milles se fit en un temps record d'une heure et 38 minutes. La victime est présentée à l'hôpital de Flin Flon et l'on déclare que son état est très satisfaisant.

Bombardement de Hansa

Quartier général allié, sud-ouest du Pacifique 13 (A.P.). — Les bombardiers lourds ont attaqué, à la suite du raid naval et aérien de lundi, la base japonaise de la base de Hansa, causant des dommages considérables.

Le quartier général annonce qu'au cours de cette dernière attaque, on a également bombardé l'île Nomo, au sud-est de Trouk, dans les Carolines, ainsi que Wewak, en Nouvelle-Guinée, et Rabaul en Nouvelle-Bretagne.

Wewak et Boram ont reçu 59 tonnes de bombes sur les dépôts de pétrole et les batteries anti-avions.

Restitution

M. Honoré Parent, directeur des services, accuse réception, au nom de la ville de Montréal, d'une somme de \$50 qui lui est parvenue à titre de restitution.

Décès de M. Arthur Daviau

1er vice-président de l'Union Saint-Jean-Baptiste

Woonsocket, Rhode-Island — M. Arthur Daviau, 1er vice-président général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, est décédé le 7 avril dernier à Waterville, Maine, à l'âge de 73 ans. Né à Warwick, dans la province de Québec, M. Daviau habitait Waterville depuis que sa famille était venue s'y établir en 1883. Il avait dirigé un important commerce et il y avait 3 ans seulement qu'il s'était retiré des affaires. Il avait été pendant 6 ans échevin de Waterville.

M. Arthur Daviau était reconnu comme l'un des chefs franco-américains du Maine. Il faisait partie du conseil général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique depuis 1912 et il en était le 1er vice-président depuis 1929.

Les Japonais seraient encerclés dans l'Inde

Nouvelle-Delhi, 13 (A.P.). — En contre-attaque, les troupes indiennes et britanniques ont fait lâcher quelque peu la pression exercée par les Japonais autour de Kohima dans l'est de l'Inde, annonçant hier, et l'on dit que les forces d'invasion ennemies sont prises dans un énorme piège dans lequel elles pourraient être exterminées.

Les troupes de parachutistes alliées ont élargi le champ de leurs opérations dans la Birmanie centrale en attaquant les bases japonaises par l'arrière le long de la rivière Chindwin, près de la frontière indienne.

Les troupes combattent également dans la région de Katha où elles ont déjà isolé les troupes nipponnes qui s'opposent à l'avance des forces chinoises du nord de la Birmanie en fermant sur une certaine longueur le chemin de fer Mandalay-Myittha et en arrêtant la circulation sur la rivière Irrawaddy.

Ces troupes portent le nom de "Chindit", nom que leur on donné les natifs de Birmanie.

Service anniversaire de Mme Chayer

Lundi prochain, le 17 avril, en la chapelle de l'Institution des Sœurs-Muettes, 3725 Saint-Denis, sera chanté le service anniversaire à la mémoire de Mme Pierre Chayer, mère de M. l'abbé Romuald Chayer, aumônier des Sœurs de la Providence, à Cartierville. Parents et amis sont invités.

Familles privées de lait

Liverpool, N.-E., 13 (C. P.). — Des centaines de familles de Liverpool sont privées de lait depuis mardi à la suite du départ pour l'armée de l'opérateur de la machine à pasteurisation. La laiterie a dû fermer ses portes, n'ayant pas d'autre homme d'expérience.

Le lait sera distribué sans pasteurisation, par permission spéciale du ministère provincial de la Santé, jusqu'à ce qu'un remplaçant soit nommé par le bureau du service sélectif national.

Vote de confiance au gouvernement finlandais

Ce vote signifierait que la Finlande rejette les conditions russes

Stockholm, 13 (A.P.). — Le Parlement finlandais a, dit-on, donné un vote de confiance au gouvernement durant la deuxième session secrète après que le premier ministre Edvin Linkomies eut exposé les vues du cabinet sur les dernières propositions d'armistices russes. Selon toutes apparences, le Parlement a par son vote, rejeté ces conditions.

D'après un correspondant d'un journal anglais à Stockholm, le journal *Morgenbladet* aurait rapporté qu'il y a trois groupes de Finlandais qui s'opposent à la paix avec les Russes et ils pourraient plonger leur pays dans la guerre civile. Ces groupes seraient les Cadétiers, qui ne désirent pas du tout donner leur territoire aux Russes; les Finlandais nazis, qui disent que l'Allemagne n'a pas perdu la guerre; et quelques éléments de l'armée finlandaise.

Funérailles de Mlle Gilberte Marien

Hier matin, en l'église de Saint-Léon de Westmount, ont eu lieu les funérailles de Mlle Gilberte Marien, décédée samedi dernier le 8 avril 1944, à l'âge de 46 ans. La défunte laissa dans le deuil sa mère, Mme veuve Louis-Joseph Marien, trois frères, M. l'abbé Roger Marien, aumônier de l'Ecole normale C.-N.-D., et aumônier diocésain de la J. I. C., M. l'abbé Lucien Marien, vicaire de Saint-Pierre-Claver, et M. Raymond Marien, ingénieur civil; une sœur et un beau-frère, M. et Mme T.-R. Trudeau, de Notre-Dame de Grâce, et plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est partie du domicile de son frère, M. l'abbé Roger Marien, au 1487 rue Choisy, appt 5, pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut célébré à 9 heures.

L'église M. l'abbé O.-P. Gauthier, curé de la paroisse de Saint-Léon de Westmount, fit la levée du corps. Le service fut chanté par son frère, l'abbé Roger Marien, assisté par son autre frère, M. l'abbé Lucien Marien, comme diacre, et par M. l'abbé Urgèle Caumartin, vicaire des Ecoles de la Commission scolaire catholique de Montréal, comme sous diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait: S. Ex. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Albert Valois, P.A., V.G., M. le chanoine J.-E. Moreau, P.S.S., supérieur provincial des Sulpiciens, M. J.-O. Lesieur, P.S.S., M. Gattet, P.S.S., M. Dollard Robitaille, P.S.S., M. Maximilien Lacombe, P.S.S., curé de St-Jacques de Montréal, M. M. Chaput, Y. Charbon, D. Waddell, R. Lesieur, P. Dupaigne et J.-P. Laurence, tous de l'Ordre de Saint-Sulpice. Les RR. PP. R. Dunn, S.J., G. Lemire, O.P., P. Vital, O.F.M., R. St-Cyr, S.S.S., provincial des PP. du Saint-Sacrement, M. l'abbé O.-P. Gauthier, curé de Saint-Léon de Westmount, M. l'abbé L. Martel, curé de Saint-Raymond, M. l'abbé E. Labelle, curé de Saint-Pierre-Claver, avec ses vicaires, MM. les abbés F.-X. Mongeau et Lucien Malard, M. l'abbé F.-X. Archambault, curé de Saint-Georges de Montréal, M. l'abbé P. Lafleur, chapelain de l'Institut pédagogique, M. l'abbé J. Colozza, des Buissonnets, M. l'abbé G. Lajeunesse, de Saint-Eustache, M. l'abbé J.-P. Maher, vicaire du Saint-Enfant Jésus de Montréal, M. l'abbé A. Lemay, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, M. l'abbé J. Moreau St-Martin, M. l'abbé W. Martineau, aumônier de l'hôpital Saint-Joseph de Lachine, M. l'abbé J.-B. Beaulieu, vicaire à Saint-Marc de Montréal et M. l'abbé Gérard Décarv, vicaire de Saint-Léon de Westmount.

La chorale, sous la direction de M. Dollard Lachapelle, exécuta la messe de Perosi et M. Romain Pelletier touchait l'orgue.

Dans le cortège on remarquait les deux frères de la défunte: MM. les abbés Roger et Lucien Marien, son beau-frère, M. T.-R. Trudeau, ses neveux, MM. Roger et Marc Trudeau, ses oncles, MM. J.-L. McCowan, Napoléon Marien; ses cousins MM. P.-E. Marien, L.-J. Marien, J.-G. McCowan, Louis et Roch Normandin.

Récupérateurs d'avions

Scoudouc, (N.-B.), 13. — (Service des nouvelles du C.A.R.C.) Le quartier général de la région aérienne de l'est a annoncé que la section de la récupération du dépôt de réparation du C. A. R. C., à Scoudouc, N.-B., a recueilli, en 1943, un total de 320 avions, soit une valeur de \$15,000,000. Deux cent vingt-neuf de ces appareils ont été réparés et remis en service sur la côte de l'Atlantique, tandis que les quatre-vingt onze autres, y compris une "forteresse volante", qui étaient hors d'état d'être réparés, ont donné plus de 50% de leur prix d'achat en pièces de rechange.

Romans policiers

par Maurice LEBLANC

L'AIGUILLE CREUSE, 192 pages. "813", 224 pages.

ARSENE LUPIN GENTLEMAN-CAMBRIOLEUR, 192 pages.

LE BOUCHON DE CRISTAL, 224 pages.

LES TROIS CRIMES D'ARSENE LUPIN, 224 pages.

LES HUIT COUPS DE L'HORLOGE, 224 pages.

LE FORMIDABLE EVENEMENT, 190 pages.

ROULETTE CHEZ KRUPP, 190 pages.

LES DENTS DU TIGRE (2 vols), 400 pages.

VICTOR, DE LA BRIGADE MOND'NE, 190 pages.

L'ECLAT D'OBUS, 220 pages. Au comptoir, 50c par la poste, 55c.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLAI 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DELICIEUX!

Déjeuners-causeries de la Légion

La Légion canadienne inaugure une série de déjeuners-causeries qui permettront aux gens de se tenir au courant des questions affectant les anciens combattants.

Le premier déjeuner-causerie aura lieu vendredi, le 14 avril, à 12 h. 30 p.m., à l'hôtel Queen's. L'orateur invité sera M. Walter Woods, sous-ministre des Pensions et de la Santé nationale. Il parlera de son ministère.

Dans cette série de causeries sur la Légion, quelques-uns de ses travaux les plus importants ont été passés en revue brièvement. Il n'a pas été question de la Légion elle-même, ni de son recrutement ou d'autres faits importants. Il semble opportun de parler ici de cette organisation afin de faire mieux connaître son importance et son influence.

A l'heure actuelle, il y a 1,737 succursales actives de la Légion. Ce total comprend 1,173 quartiers généraux et branches au Canada et aux Etats-Unis, et sur ce nombre, on compte 135 branches des Etats-Unis (il y en a jusqu'en Californie). Dans les Etats de l'est et dans la région des Grands Lacs, il y a 550 groupes de dames auxiliaires et 14 d'enfants auxiliaires. Le total des membres dépasse 225,000.

Il convient de noter que depuis le dernier congrès national en mai 1942, 67 nouvelles branches ont été ouvertes et 10,000 nouveaux membres enrôlés.

Dans la province de Québec, 74 branches sont actives et d'autres se forment assez rapidement. Nous sommes loin cependant de l'effectif maximum possible et il y a place pour plusieurs nouvelles branches. Par ailleurs, la magnifique progrès qu'a fait la Légion illustre bien le dévouement d'un nombre considérable d'anciens soldats, aux intérêts de leurs camarades et du pays en général.

M. l'abbé G. Miville-Deschênes au Gesù

M. l'abbé Guillaume Miville-Deschênes, prédicateur de Notre-Dame, donnera, cette année, une seule conférence publique, et elle aura lieu jeudi, le 20 avril, à 8 h. 30 du soir, à la salle du Gesù, 1180, rue Bleury. Cette soirée, patronnée par l'Amicale de Lamennais, est organisée par la Fédération des amicales des anciens élèves des Frères de l'Instruction chrétienne, au profit de ses œuvres et ses missions de l'Ouganda.

Le sujet de la conférence sera: "La collaboration entre parents et éducateurs".

On se procure des billets aux endroits suivants: à chacune des écoles des Frères de l'Instruction chrétienne à la bibliothèque du Gesù, ou en téléphonant à CH 2823, HA 6416 ou BE 2219.

Thèse de doctorat

Le samedi, 15 avril à 10 heures du matin, dans l'amphithéâtre H-4, M. Jean Saint-Georges soutiendra en vue du doctorat ses lettres, une thèse sur l'histoire des relations de la presse et de la radio au Canada.

Le jury sera composé, outre le doyen, du professeur Jean-Marie Nadeau et du chanoine Arthur Sidaeu.

On invite cordialement le public à cette cérémonie.

Débat sur l'éducation

Vendredi soir prochain aura lieu à l'Auditorium du Plateau la première grande joute oratoire mixte intitulée: "A l'Ecole: autorité ou liberté", présentée par la Société des Débats sur l'éducation.

Quatre professeurs licenciés en pédagogie prendront part à cette joute oratoire. Ce sont: pour l'autorité, Mlle Monique Trotter et M. Roland Lussier; et pour la liberté, Mlle Monique Barré et M. Georges Déom.

Ce débat est sous la haute et distinguée présidence d'honneur de M. l'abbé Augustin Lemay, D.Ph. (Louvain), principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Président du jury, M. l'abbé Irénée Lussier. Membres du jury: M. Hector Perrier, Mlle Simone Bonin, R. P. Robert Picard, S.J., M. Raymond Tanghe, M. André La Rivière, président de la Société et professeur auxiliaire à l'Ecole normale J.-C. présentera les orateurs.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLAI 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

\$32 milliards pour la marine des Etats-Unis

Washington, 13 (A. P.). — Le bill naval le plus important depuis le début de l'histoire des Etats-Unis est actuellement sur le parquet de la Chambre des représentants. Ce bill a pour but d'aider la marine à faire sa part pour gagner la guerre sur mer.

L'on propose une somme de \$32,647,134,336 pour la marine pour les douze mois commençant le 1er juillet, somme qui, si elle est votée, montera à \$350 milliards le montant employé par cette arme depuis le 1er juillet 1940.

Les Amis de l'Art

L'Association est heureuse d'offrir les avantages suivants à ses membres:

Demain soir, au théâtre Saint-Denis, France-Film présente Josef Hofmann, brillant pianiste de notre époque.

Demain soir aussi, à l'Auditorium du Plateau, les élèves de l'Ecole normale Jacques-Cartier présentent le débat oratoire: "A l'école, autorité ou liberté".

Des laissez-passer sont à la disposition des membres pour le Musée historique canadien, le musée de l'église Notre-Dame et le Château de Ramzay.

Prière de s'adresser au secrétaire de l'association, 1097, rue Berri.

LES OUVRIÈRES DE GUERRE aiment les SOUPES CONDENSÉES HEINZ AU LUNCH



Nourissantes et savoureuses, les Soupes Heinz transforment un casse-croûte en un vrai repas! Remplissez-en votre bouteille thermos tous les jours et prenez un repas chaud qui vous nourrit bien.



Ici, là-bas, Premières dans les Coeurs des Canadiens Partout

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

LA VIE SPORTIVE

LA COUPE SERA DISPUTÉE CE SOIR

Si le club des Canadiens gagne la joute de ce soir, au Forum, il s'assurera la coupe Stanley et le championnat mondial. Nos vaillants porte-couleurs joueront, en la circonstance, avec les Eperviers de Chicago.

On est confiant que le club local l'emportera une fois de plus sur le club de Paul Thompson, pour mettre fin à la saison de hockey professionnelle.

Nos porte-couleurs viennent de remporter sept victoires consécutives dans les séries pour la coupe, quatre contre les Leafs et trois contre les Eperviers.

Les Canadiens ont joué toutes leurs parties régulières de la saison au Forum, soit 25, sans subir une seule défaite, puis ils ont remporté nombre de victoires à l'extérieur.

Les Eperviers sont arrivés à Montréal hier et leur gérant Paul Thompson a déclaré que ses joueurs fourniront un effort intense, ce soir, dans

cette joute qui les verra éliminés s'ils ne remportent pas la victoire. Thompson alignera une équipe au grand complet, ce soir, à l'exception de Mush March, qui n'a pu faire le voyage à Montréal. Bill Mosienko, blessé depuis quelque temps, mais qui a tenu à jouer quand même, sera à son poste à l'ailé droite ce soir et il est prêt à donner beaucoup de fil à retordre aux joueurs de Dick Irvin, avec ses coéquipiers de ligne, Doug Bentley et Clint Smith.

L'arrière-garde des Eperviers, le gardien Karakas et les joueurs de défense, Art Wiebe, Joe Cooper et Earl Siebert, ont dit être prêts à arrêter la marche triomphale des Canadiens, coûte que coûte, et ils jouent "leur hockey du dimanche" ce soir. Une autre jeune vedette qu'il faudra surveiller dans le camp des Eperviers est Johnny Harms, produit de la ligue Américaine, qui a constamment harcelé Durnan depuis le début de la série.

La boxe chez les militaires

Plusieurs boxeurs de l'armée sont au programme de boxe qu'offrira lundi soir prochain le club C.P.R.A.A.A., à son gymnase au début d'une semaine pugilistique comme il s'en est rarement vu à Montréal depuis quelques années. On sait que jeudi et vendredi prochains, au gymnase des Pins, plus de 55 boxeurs militaires prendront part au tournoi de la zone 2. Douze combats sont au programme lundi soir au C.P.R.A.A.A., et six championnats seront à l'œuvre. L'organisateur, Johnny Gow, a en effet réussi à obtenir les services de 4 champions Golden Gloves, d'un champion du district militaire et d'un champion juvénile Golden Gloves pour sa soirée de boxe.

Le poids lourd Russell Gorman, de Farnham, champion du D. M. no 4 dans cette catégorie, a accepté de se battre si Gow peut lui trouver un adversaire. Le poids léger Réal Gagné, champion Golden Glove du C.P.R.A.A.A., fera face à Jean-Paul Oumet, brillant boxeur du club Champêtre.

Le soldat Bernard Haggarty, des casernes Claremont, qui se signala par son courage et son endurance au combat lors du tournoi de St-Jérôme, pour les championnats du D. M. no 4, sera opposé à Hubert Gagnier, bon pugiliste de 126 livres, du C.P.R.A.A.A. Les soldats Philippe Lebel et Sam Shier se rencontreront dans un autre combat. Lebel, avec d'autres soldats de St-Jérôme, apportera sans doute beaucoup d'action au programme de Gow, car il est reconnu que les soldats-boxeurs de St-Jérôme se battent avec un acharnement redoutable au bas mot. Parmi les autres soldats au programme du C.P.R.A.A.A., lundi soir, mentionnons Dollard Cuillière, Louis-Paul Beaudette et Guy Labrosse, tous 3 de St-Jérôme.

Les coupes Allan et Memorial

Frank Sargent, président de la Canadian Amateur Hockey Association, qui devait être réélu à son poste avec tout son exécutif durant l'assemblée annuelle de cette association qui devait prendre fin à Montréal hier, a déclaré que la finale pour la coupe Memorial et le championnat junior du Canada entre les Smoke Eaters de Trail et les Generaux d'Oshawa débuterait samedi soir à Toronto. On s'attend à une vive lutte entre ces deux équipes juniors, dans cette série qui sera de quatre de sept.

Les As de Québec sont retournés à Québec après leur éclatante victoire contre les Miners de Sudbury, victoire qui leur a valu le championnat de l'est chez les seniors et ils rencontreront maintenant les vainqueurs de la série semi-finale de l'ouest, les Lodestars de New-Westminster ou les Shipbuilders de Port-Arthur qui se rencontreront hier soir dans une joute décisive.

Greco licencié?

On rapporte que le soldat Johnny Greco, boxeur poids léger réputé comme un sérieux candidat au titre de champion mondial de cette catégorie serait probablement licencié par l'armée canadienne avant la fin de la présente semaine.

Greco, jeune boxeur de Montréal, qui a été invité à combattre à New-York contre des boxeurs de grande réputation est inactif dans l'armée depuis quelque temps déjà, l'armée lui ayant refusé la permission d'aller se battre à New-York de nouveau ou même de prendre part à des combats contre civils au Canada.

Il vient de quitter l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue après un long traitement et on a annoncé à sa sortie de l'hôpital qu'il pouvait être considéré comme inapte au service militaire.

Boxe à la Palestre

Les amateurs de la boxe seront certainement heureux d'apprendre qu'après 14 ans d'inactivité ce sport se pratiquera de nouveau à la Palestre nationale. On sera beaucoup plus à l'aise dans un centre canadien-français. Paul Panneton, président du comité sportif de la Palestre nationale, a obtenu la sanction de la commission athlétique de Montréal pour une grande soirée de boxe amateur, qui aura lieu à la Palestre, au gymnase le 25 avril. Cette soirée réunira les meilleurs pugilistes de la métropole et les fervents de ce sport verront de belles exhibitions lors de ces combats. Les billets seront en vente à la Palestre nationale. Le public est invité à encourager ce nouveau mouvement.

Les petites quilles à Québec

C'est dimanche prochain le 16 avril, à 2 h. p.m. précises qu'aura lieu l'ouverture du quatrième grand tournoi provincial de petites quilles en 1944. Les cérémonies d'ouverture seront sous la présidence de M. Damase Blais qui sera accompagné des officiels du tournoi, MM. Roger Légaré, Alphonse Bourdeau, de Montréal, respectivement premier et deuxième vice-présidents, et Philippe Brissou, de Montréal également, directeur; Jos. Duquet, des Trois-Rivières, William Roth, Raoul Saint-Michel, Pierre Nadeau, Arthur Gingras, Pierre Warren, Paul-Emile Bélanger, secrétaire; Mme Art. Gingras, Mgr Raoul St-Michel, Mlle C. Gaumont, J. et Y. Bourbonnais, etc.

Les invités d'honneur sont MM. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts; le maire de Québec, M. Lucien Borne, Me Paul LeBel, avocat, le curé de Saint-Malo, M. le chanoine F.-P. Lamontagne, M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle du tournoi, et MM. les échevins Philémon Garneau et Wilfrid Samson.

Judi dernier, les 36 jours ouverts au tournoi, du 16 avril au 21 mai inclusivement pour ce qui concerne les hommes, étaient tous réservés et surchargés même.

Montréal va avoir tout près de 115 quilleurs comme représentants cette année à part les quilleurs. Les premiers Montréalais à enjambrer les allées du tournoi provincial sont ceux du C.N.R.A., sous la direction de M. Alf. Radmore, les 22 et 23 avril prochains. Les autres sont ceux du Windsor Bowling Club, du St. Henri Bowling Club, et du C. P. R., sous la conduite de MM. Buster Horwood, R. Goyer et Alphonse Bourdeau.

Les groupes étrangers à la ville de Québec qui sont représentés dans le tournoi provincial cette année sont: Montréal, 115; Trois-Rivières, 60; Plessisville, 22; Arvida, 10; La Tuque, 10; Beauharnois, 10; Thérford-les-Mines, 10; Montmagny, 15; Rivière du Loup, 25; Matane, 10; Rimouski, 10; Saint-Romuald, 25; Saint-Grégoire, 25; Saint-Louis de Courville, 25; Lévis, 15; Valcartier, 35; Ancienne Lorette, 15, etc.

On croit facilement que l'on pourra permettre à presque mille quilleurs de jouer leur tournoi provincial, en 1944.

Judi, vendredi et samedi derniers, trois causeries ont été prononcées à la radio de Québec par MM. Damase Blais, président du tournoi, Mme Arthur Gingras, présidente du tournoi féminin et M. l'abbé Louis Chabot, directeur de la salle Saint-Malo.

HOCKEY

HIER:
COUPE ALLAN, finale de l'Ouest
New Westminster 6, Port-Arthur 2 — 6e joute d'une série 4 de 7: New Westminster mène 3 joutes à 2; la 1ère joute fut nulle.

CE SOIR:
COUPE STANLEY, finale
Chicago à Montréal — 4e joute d'une série 4 de 7: Canadiens mène 3-0.
COUPE ALLEN
Aucune joute à l'affiche.
COUPE MEMORIAL
Aucune joute à l'affiche.

Championnats de l'Est par un soldat

Londres, 13. — Un soldat de l'armée américaine, Garrett Nash, de St-Louis, a tout simplement émergé d'une grosse foule au club Queensbury, hier soir, quand il a défait le champion du monde Richard Bergmann. Bergmann, un réfugié de Vienne, gagna le championnat mondial à Bade en 1937 et au Caire en 1939.

Le club de tennis Eastward

Voici le rapport des élections du comité du club de tennis Eastward lors de l'assemblée tenue à la Palestre nationale, le 29 avril 1944: MM. Clément Auger, réélu président; Gérard Villeneuve, vice-président; Jacques Gatiens, secrétaire; Mme Isabel Heath, trésorière; MM. William Lecky, capitaine des terrains; Claude Hurlbise, publiciste; Hector David, Pierre Leduc et René Gauvreau, conseillers; Mlle Rita Germain, Yvette Gauvin, Dolores Riendeau et Phyllis Willet, comité social.

Pour renseignements concernant l'ouverture et les activités du club de tennis Eastward, consulter les journaux. Pour informations spéciales, communiquer avec M. René Gauvreau, AM. 8576 ou M. Claude Hurlbise, CL. 1845.

Joute ajournée entre Royaux et Dodgers

Bear Mountain, 13 (Spécial au Devoir). — La pluie qui n'a cessé de tomber toute la nuit et toute la journée a empêché la partie entre les Royaux et les Dodgers, au champ Durocher. Comme résultat, les Royaux ont tenu une pratique de deux heures au gymnase de West Point tandis que les officiers des différents clubs des Dodgers tenaient une réunion sous la présidence de Branch Rickey.

Rickey est parti hier pour Brooklyn, une journée avant ses Dodgers, qui doivent quitter Bear Mountain pour une série de trois exhibitions contre les Yankees, à Ebbets Field, vendredi, samedi et dimanche. Une autre réunion de tous les officiers des clubs des Dodgers aura lieu lundi matin, dans le bureau des Dodgers, à Brooklyn. M. Hector Racine, président des Royaux, de même que MM. Gauvreau et Beaugrand quitteront Montréal, vendredi, afin d'être présents à la réunion.

On est actuellement à faire une transaction pour obtenir un joueur d'intérieur et un voltigeur pour les Royaux. La décision définitive sera annoncée sur le sujet à la réunion de lundi matin.

Les Dodgers mettront à l'essai Sunkel, Flowers, Franklin, Weaver et Gabbard dans leurs parties de la fin de semaine. Si les Dodgers gardent Melton, I-A et âgé de 37 ans, il n'y aura peut-être qu'une ouverture au mouton du Brooklyn et, comme résultat, les Royaux garderont Franklin, Gabbard, Weaver et Flowers. Les Dodgers aligneront certainement Sunkel, qui a démontré beaucoup de talent, au cours de l'entraînement. Arkie Vaughan, le meilleur joueur d'intérieur que l'on puisse obtenir actuellement, changera peut-être d'idée et ne restera peut-être pas à son ranch, à la suite de la nouvelle législation du service sélectif au sujet de ceux qui ont dépassé l'âge de 26 ans. Si Vaughan se rapporte, Durocher sera aussi heureux que Betzel parce que cela signifiera que les Royaux obtiendront un joueur d'arrêt-court, soit Bill Hart, soit English. Hart était avec la Nouvelle-Orléans, l'an dernier, et il a frappé seize circuits. English est un vétéran, obtenu d'Indianapolis, dans la transaction au sujet de Schultz, la saison dernière.

Clarence Smyers, sensationnelle recrue qui a complété le point gagnant dans la partie de dimanche entre les Dodgers et les Red Sox, à Ebbets Field, a signé son contrat pour les Dodgers. Il se peut qu'il soit envoyé aux Royaux à cause de son bras malade. Smyers sera envoyé à l'hôpital John-Hopkins, à Baltimore, pour se faire soigner. Ce jeune peut frapper, peut courir et bien jouer au champ mais il a un bras malade.

Dans la situation actuelle, il est probable que Betzel enverra le gantier Sanner au mouton, lors de la partie d'ouverture, à Newark, le 20 avril. Sanner a une balle rapide qu'il lance à la hauteur du genou.

Joutes d'exhibition

Exhibitions
A Frederick, Md.:
Curtis Bay 004001001-4 8 1
Philadelphia, A. 00112400-9 13 4
Salpêtré, Hick et Taback; Christopher, Hamlin et Hayes, Wagner.
A St-Louis:
St-Louis, N. 000000115-8 15 2
St-Louis, A. 110000013-6 11 1
Donnelly, Schmidt, Gumbert, Brecheen et Burmeister; Jakucki, Zoldak, Selmsch et Mancuso.
A Indianapolis:
Pittsburgh, N. 00201010-6 10 4
Cleveland, A. 00210001-13 13 1
Gee, Cucurullo et Lopez; Heving, Nymick, Gromek et Lyon, Susce.
A Louisville:
Detroit, A. 010000103-5 10 1
Louisville, A.A. 001000000-1 7 2
Hogsett, Orrell, Beck et Miller; Wilson, Patton, Widmar et Walters.

Nouvelles de l'Université

L'école des aspirants aviateurs de l'Université de Montréal compte maintenant une section nouvelle où l'on donne des cours de réhabilitation pour les hommes ou les femmes démotivés. Les cours de réhabilitation portent en général sur les matières que l'on enseigne dans l'armée et ils permettront à ceux qui les suivront de devenir des spécialistes dans le métier qu'ils ont commencé à étudier au cours de leur passage à l'armée.

On annonce également aux étudiants qui désirent se trouver un emploi pour les vacances prochaines qu'ils ne doivent plus s'adresser au bureau régional du service sélectif, mais bien au bureau de l'Association des étudiants à partir d'aujourd'hui. Un officier du service sélectif sera à leur disposition de 10 h. 30 a.m. à 1 h. 30 p.m.

Les Pêcheurs-Unis de Québec

Rivière au Renard 13. — La Fédération des Syndicats des pêcheurs de la Gaspésie (Pêcheurs-Unis de Québec) a tenu à Rivière au Renard, ces jours derniers, sa convention annuelle. Quelque deux cents pêcheurs gaspésiens ont pris part à la réunion pour se rendre compte du succès de leur organisation, pour l'année 1943. Les chiffres dévoilés dans le bilan témoignent d'un grand essor pour les coopératives de pêcheurs. Le nombre des membres a augmenté considérablement au cours de la dernière année; le chiffre d'affaires total des syndicats et de leur centrale a atteint le montant de \$1.225.000. Le surplus net des syndicats est de \$297.274,56. A ce dernier montant il faut ajouter le surplus net de la centrale, soit \$61.577,39.

La reconstruction de l'Europe après la guerre de 1914-18

Dix leçons données par M. Oscar Halecki

"La reconstruction de l'Europe après la première guerre mondiale", tel est le sujet qui sera traité dans une série de 10 leçons données sous les auspices de la Faculté des lettres par M. Oscar Halecki, professeur d'histoire de l'Europe orientale à l'Université de Varsovie et à Fordham University. Ces leçons seront données dans l'amphithéâtre H14 de l'Université de Montréal, 2900 boulevard du Mont-Royal, à 5 heures du soir, aux jours indiqués ci-après. Cette série de conférences est organisée par l'Institut scientifique franco-canadien. Voici la liste de ces cours et des jours où ils seront donnés:
Lundi, 17 avril 1944: "Les bases historiques et géographiques". La formation et l'organisation de l'Europe, l'Europe du XIXe siècle. La guerre européenne de 1914-1918.
Mardi, 18 avril 1944: "La conférence de paix". Congrès de Vienne et Congrès de Paris. L'armistice. La méthode de travail de la Conférence. Le problème des grandes puissances.
Mercredi, 19 avril 1944: "Le Traité de Versailles". Légende et réalité. Le problème de l'unité allemande. Les nouvelles frontières. Les garanties de sécurité.
Judi, 20 avril 1944: "Les traités de Saint-Germain et de Trianon". La fin de la monarchie austro-hongroise. La nouvelle Autriche. La nouvelle Hongrie.
Vendredi, 21 avril 1944: "Les Etats successeurs de l'Autriche-Hongrie et les problèmes balkaniques". Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie. Les traités de Neuilly et de Sévres.
Samedi, 22 avril 1944: "La reconstruction de la Pologne". Traditions historiques. La démocratie polonaise. L'alliance franco-polonaise.
Dimanche, 23 avril 1944: "La formation des Etats balkaniques". La Lithuanie ancienne et nouvelle. Lettonie et Estonie. La Finlande et ses rapports avec la Scandinavie.
Mardi, 26 avril 1944: "La révolution russe". L'Empire des Tsars. Les deux révolutions de 1917 et la Paix de Brest-Litovsk. Le problème ukrainien et blancrusse. L'Union des Républiques soviétiques.

Judi, 27 avril 1944: "L'Europe dans la Société des Nations". La Société internationale: théorie et pratique. Nationalisme, régionalisme et internationalisme. L'évolution de l'Empire britannique. L'Europe et l'Amérique.

Vendredi, 28 avril 1944: "Vers la destruction". Les résultats de la destruction. Les causes de la deuxième guerre mondiale. La crise de la civilisation européenne. Principes chrétiens et relations internationales.

Les bombardiers venant d'Italie ont effectué leur principale attaque sur une usine de Messerschmitt à Wiener-Neustadt, à 30 milles au sud de la capitale.

D'autres appareils s'en sont pris à un aéroport et à des cours de triage à Zagreb, capitale de la Croatie.

Roosevelt serait allé rencontrer Churchill?

Londres, 13 (C.P.). — Un poste émetteur de radio allemand annonçant qu'il radiodiffusait d'Angleterre, a prétendu hier que le président Roosevelt est parti pour les Caraïbes afin de rencontrer le premier ministre d'Angleterre, Winston Churchill, et de dresser des plans concernant les opérations en Europe durant les prochaines semaines.

Le rapport n'est pas confirmé. L'on a annoncé au commencement de cette semaine que le président Roosevelt était parti en vacances dans le sud.

La Colombie canadienne veut le contrôle de son hydro

Vancouver, 13 (C.P.). — A la réunion du comité exécutif de l'Association libérale de la Colombie canadienne, des délégués ont adopté une résolution en faveur du contrôle provincial des puissances hydro-électriques de la province.

Dans une autre résolution, on demande que le gouvernement fédéral interdise aux Japonais de s'établir au Canada et qu'il empêche l'embauchage de Japonais après la guerre.

Le prix du Prince de Galles

Québec, 13 (D.N.C.). — Il n'y aura plus de concours spécial pour l'attribution du prix du prince de Galles. On revient à l'ancienne méthode qui consistait à donner ce prix aux deux élèves qui obtiennent le plus de points au baccalauréat, soit dans la section de physique, soit dans la section de chimie. Cette année, les examens du baccalauréat auront lieu les 14, 16 et 17 juin dans les collèges et séminaires affiliés à l'Université Laval.

Ces décisions ont été prises par les autorités du séminaire de Québec et de l'Université Laval. On se souvient qu'en 1890, le prince de Galles du temps, lors de son passage à Québec, avait donné au séminaire de Québec une bourse de \$800, dont le produit est réparti entre les deux premiers des deux sections de rhétorique et de physique aux examens du baccalauréat.

M. L. Conroy nie avoir commis un excès de zèle

Il a fait une déclaration hier après-midi à l'enquête sur la police provinciale

M. Lawrence-W. Conroy, journaliste à la Gazette, a fait une déclaration hier après-midi à la reprise de l'enquête sur la police provinciale. Répondant aux commentaires faits à la séance du matin par M. le juge Cannon, le journaliste a dit qu'il n'avait "pas pèche" et qu'il ne se reconnaissait coupable d'aucun excès de zèle.

M. Conroy a tenu, après avoir rappelé que le commissaire royal avait déjà promis que toute personne, dont le nom serait mentionné à l'enquête, aurait la chance d'être entendue, à faire la déclaration suivante: "Je nie avoir jamais fait de la critique abusive ou des commentaires injustes. Je ne ai jamais mal représenté les faits. En ma qualité de journaliste sérieux, je n'ai jamais eu recours à l'impertinence ou à l'insolence. Ce ne sont pas là des choses qui peuvent me caractériser. Je ne puis admettre avoir "pèche", comme il a été dit ce matin. Je n'ai jamais fait preuve de zèle excessif. Je n'ai jamais été volontairement malicieux. Je désire enfin ajouter à cette déclaration mes remerciements pour la courtoisie que le commissaire a eue à mon égard".

Réponse

Le juge Cannon a repris là-dessus: "Mes remarques de ce matin peuvent être envisagées sous deux aspects. D'abord, il y avait de ces remarques qui vous visaient personnellement et je reconnais n'avoir d'aucune façon voulu dire que vous aviez été insolent et abusif. Sur ce point, j'admets que, pour une bonne partie, vous avez eu raison de parler comme vous venez de le faire. Mes autres remarques étaient d'un caractère plutôt général. Elles étaient en somme une sorte d'avertissement aux journalistes qui rapportent mal ce qui se dit aux séances de cette commission. Lorsque j'ai parlé de commentaires injustes et de faits mal interprétés, je ne m'en prenais pas à M. Conroy personnellement, mais je donnais un avertissement général à quiconque peut avoir à traiter des procédures se déroulant devant ce tribunal".

M. Jean-Paul Daignault

Le témoin suivant, M. Jean-Paul Daignault, à l'emploi de la police provinciale depuis 1933, est, depuis le 15 mai 1940, quartier-maître ou "pouvoyeur" de la Sûreté. C'est de lui que la garde des magasins, de tout le matériel qu'on y trouve, de la papeterie, des uniformes, des armes, des balles, etc. Il est aussi responsable de tous les objets saisis par les agents, une fois que ceux-ci les lui ont remis.

Il ressort de ses déclarations qu'il ne peut rien acheter, pas même un crayon, sans l'autorisation des bureaux du procureur général à Québec. Il ne peut pas non plus choisir le vendeur de ce crayon ou de tout ce que la Sûreté doit acheter. Dans tous les cas d'achat, on procède par réquisition.

On interroge longuement M. Daignault sur ce qu'il fait, lorsqu'on lui remet des objets saisis. C'est là un sujet qui intéresse beaucoup le juge Cannon qui, en sa qualité de haut commissaire, déclare qu'il a reçu là-dessus certains renseignements, auxquels il attache de l'importance.

M. Daignault explique le système qu'il a inauguré, lorsqu'il est devenu quartier-maître afin de pouvoir suivre partout les objets saisis, afin d'éviter qu'il en disparaisse, comme on a déjà dit qu'il en était disparu. C'est un système assez compliqué, dont il dit, à une demande du commissaire, qu'il ne lui a jamais valu d'ennuis mais qu'il paraît exister quand même des trous. A un moment donné, M. Daignault lui-même reconnaît qu'il serait beaucoup mieux de tenir un journal, ce qu'il ne fait pas, et il suivrait, grâce à des signatures et à des entrées, tous les objets saisis qui arrivent au bureau de la Sûreté ou qui en sortent. Il dit là-dessus: "Je n'ai pas de journal comme cela mais ce serait une bonne chose si j'en avais un". Comme les objets saisis et le matériel de la police sont gardés en quatre endroits différents et comme plus d'une personne y a accès, le commissaire et ses assistants, Me Gerald Fauteux et Hugh O'Donnell, s'entendent pour aller visiter ces entrepôts. De cette façon ils auront une idée plus nette de la méthode que l'on y emploie pour s'y reconnaître.

Objets non réclamés

Il y a beaucoup d'effets, aux magasins de la Sûreté provinciale, qui ne sont jamais réclamés par leurs propriétaires. Sur les instructions du procureur général on en dispose, de temps en temps, en les donnant quand il s'agit de vieux fer ou de vieux caoutchouc, de vieux pneus, au comité national de la récupération, ou en les distribuant aux œuvres de charité qui peuvent en faire un excellent usage. Dans tous ces cas-là on exige des reçus.

On parle encore longuement des cas que les gendarmes et les détectives ont à leur disposition, à la Sûreté provinciale, des objets saisis et, à 4 h., le juge Cannon décide d'ajourner l'instruction de l'enquête à 10 h. 30 ce matin. M. Daignault témoignera encore aujourd'hui.

REPARATIONS ELECTRIQUES

Tél.: PL. 5565 973 St-Georges MONTREAL

LAURENTE AUTO ELECTRIC REG'D

Réparations électriques et mécaniques

PAUL BRASSEAU, prop.

ENCADREURS

Wisintainer & Fils

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

Cartes Professionnelles

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS
Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2861

BREVETS D'INVENTIONS
Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10\$
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, St-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.
A.E. Beauvais, C.A. J.P. Gauthier, C.A.
H. Harry Knicht, C.A. Léon Orlé, C.A.
Gérard Marceau, C.A. Paul-E. Trudel, C.A.
Lucien P. Béhar, C.A. Lionel Roussin, C.A.
Jacques Ankers, C.A. G.P. Lafferty, C.A.
Dolard Huot, C.A. Albert Garneau, C.A.
Raymond Fortier, C.A. Jean Gauthier, C.A.
Guy Bernard, C.A. Percy Auser, C.A.
H. Bourgoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.
Marc Ankers, C.A. Roger Roy, C.A.
Montréal Québec Roux

COMPTABLES
Caron & Caron
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A. L.S.C. O.A.
Henri Caron, B.A. L.L. L.S.C. O.A.
30, rue St-Jacques MONTREAL
HARBOUR 3635 TROIS-RIVIERES

P.A. GAGNON & CIE
P.A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A.
Comptables Agréés Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.
Téléphones au service du tirage: Belair 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES
44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard Machines à Additionner, Calculatrices, Protecteurs de Chèques, Papiers, etc.
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HARBOUR 6968 R.T. Armand, prop.

MEUBLES
Achetez chez Marcotte, C'est étre dans la note Du meuble en général C'est l'endroit idéal.
A.E. MARCOTTE
3906, ONTARIO EST (près Orléans) CH. 9628

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimez votre argent sur demande
3886 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques sur automobiles
Service vente et réparations de moteurs, démarreurs, transformateurs, radios, etc.
4350, PAPINEAU AV. 2141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

La session de Québec

La représentation des provinces canadiennes au parlement d'Ottawa

Très intéressant débat sur la motion Duplessis — Discours de MM. Duplessis, Chaloult et Perrier — Le chef de l'opposition a revendiqué les droits de la province de Québec — On devrait attaquer la loi devant les tribunaux

"Nous différons totalement d'opinion avec M. King" au sujet du mode d'amendement à la constitution canadienne, déclare M. Perrier — Piquants coups d'escrime entre MM. Perrier et Chaloult

(Par Louis ROBILLARD)

Québec, 13 — La motion Duplessis concernant les modifications apportées l'année dernière à la constitution canadienne par le parlement de Westminster relative à la représentation des provinces au parlement fédéral a occupé toute la séance de l'après-midi d'hier à l'Assemblée législative.

Cette importante motion a donné lieu à un débat d'un vif intérêt auquel ont participé MM. Duplessis, Chaloult et Perrier.

Elle a aussi donné l'occasion à MM. Chaloult, Perrier et Leduc d'échanger de piquants coups d'escrime.

M. Godbout propose à la discussion la motion Duplessis.

M. Chaloult demande pourquoi on ne continue pas la discussion commencée la veille sur sa motion relative à un traitement plus équitable de la minorité française au Canada.

M. Godbout répond que le député de Québec-centre, M. Wilfrid Morin, qui a ajourné le débat, n'est pas à son siège. M. Chaloult exprime la crainte que l'on supprime bientôt la journée des députés et que sa motion ne se trouve ainsi reléguée aux oubliettes. M. Godbout reprend en disant que le député de Québec-centre a réellement l'intention de prendre part à ce débat, qui sera repris aussitôt que possible.

M. Duplessis prend donc la parole pour exposer l'objet de sa motion.

M. Duplessis

Il s'agit d'une question d'importance vitale, dit le chef de l'opposition. La constitution de 1867 est le résultat d'un pacte conclu entre les provinces. C'est ainsi qu'elle a été interprétée par la cour suprême. C'est pourquoi, dit-il, les chefs politiques à peu près tous les chefs politiques, comme M. Brown, M. Ferguson, M. Bennett, M. Laurier, M. Huggins et autres, ce pacte ne peut être modifié sans le consentement de toutes les parties contractantes. C'est un principe élémentaire.

Or, cette constitution fixe à 65 le nombre des députés qui doivent représenter la province de Québec à Ottawa. Ce chiffre reste invariable. Pour avoir le nombre de députés des autres provinces, on divise par 65 la population de la province de Québec. Si le résultat est 30,000, les autres provinces auront autant de députés que leur population représente de fois le nombre 30,000. On fait un recensement à tous les dix ans. Et si la proportion de la population varie, on doit remanier en conséquence la représentation des provinces autres que celle du Québec.

Il est très important pour la province de Québec que sa représentation à Ottawa soit maintenue suivant les principes établis par la constitution, poursuit M. Duplessis. Car si nous ne sommes pas une minorité par le droit, nous sommes une minorité par le nombre. Et il est inconcevable que nous défendions la démocratie et les droits des minorités ailleurs pour les fouler au pied dans notre propre pays.

Or, le gouvernement fédéral, avec l'appui des conservateurs et des autres partis, a saboté ce droit qui nous a été garanti par la constitution, et ce à l'heure où l'on demande aux Canadiens d'aller combattre Hitler qui ne viole pas autrement ses engagements d'honneur.

Le 28 janvier 1943, le gouvernement King promettait dans le discours du trône de présenter un bill pour modifier la représentation des diverses provinces conformément au recensement de 1941. A deux reprises, au cours du mois de mai, M. King a réitéré cette promesse.

Subitement, il a fait volte-face. Foulant aux pieds la constitution, le gouvernement fédéral a présenté une loi pour remettre la "redistribution" à la fin de la guerre. Figurez-vous! La démocratie, c'est important ailleurs, mais ce n'est pas important ici. Par la bouche d'un ministre de la province de Québec, le gouvernement en vertu du recensement de 1941 a promis de modifier la constitution, mais le ministre laisse un nom dans l'histoire, ce sera un bien triste nom, re-

lié à la persécution des siens et à la violation des engagements d'honneur. On s'est servi du prétexte de la guerre, prétexte petit, mesquin, fanatique. On a dit que les gens voyageaient d'une province à l'autre pendant la guerre. Quel beau raisonnement! S'il y a un remaniement après la guerre, il se fera nécessairement en vertu du recensement de 1941. L'argument ne tient pas debout. Il ne s'est trouvé que neuf députés à Ottawa pour voter contre ce bill. Et parmi ces neuf députés, je ne trouve ni le nom de M. Maxime Raymond, ni celui de M. Edouard Lauroie, ni celui de M. Pierre Gauthier.

Non seulement cette attitude était contraire au pacte fédératif, car on modifiait la constitution sans aucunement consulter les provinces, mais elle était aussi contraire à l'article trois de la charte de l'Atlantique, qui consacre la nécessité de sauvegarder les engagements d'honneur et les droits des minorités. C'est le premier accroc fait à la Charte de l'Atlantique.

M. Duplessis raconte alors les démarches qu'il a faites pour empêcher que la violation de la constitution canadienne ne fût consommée à Londres où le gouvernement fédéral s'était adressé pour faire ratifier la chose. Quelqu'un a proposé d'envoyer un commissaire à Londres, dit-il. C'était ridicule et enfantin. Il n'y avait qu'un moyen: c'était de s'adresser au premier ministre du Canada, qui est en charge des relations diplomatiques et de le charger de faire tenir nos protestations à Londres. J'ai donc demandé à M. King de transmettre un télégramme à M. Churchill pour lui signifier l'opposition de la province de Québec et faire reconnaître notre droit de nous faire entendre. M. King a répondu que cette affaire ne regarde pas la Législature de Québec. On viole, sans même nous demander notre avis, un pacte auquel nous sommes parties intégrantes et l'on a l'audace de nous dire que ça ne nous regarde pas.

M. Louis Saint-Laurent a dit, lui aussi, que ça ne regarde pas la province de Québec. Si un homme avait parlé comme ça dans l'histoire, on aurait parlé de trente deniers. C'est une infamie, une lâcheté. C'est la première fois dans l'histoire de notre pays qu'un gouvernement se montre aussi impudemment centralisateur. Après s'être lui-même adressé à Londres pour faire ratifier la loi votée par les Communes, M. King me dit, dans sa réponse, que la Législature de Québec n'a pas le droit de s'adresser à Londres.

M. Duplessis donne lecture de toute la correspondance échangée entre lui et M. King à ce sujet, correspondance qui a été publiée, dans le temps, par les principaux journaux. Analysant les prétentions de M. King, M. Duplessis lui reproche de considérer les questions constitutionnelles vitales, comme des questions de détail. Il termine en disant qu'il n'est jamais trop tard pour agir et en demandant à la Législature et au gouvernement de revendiquer le respect de la constitution, en quoi ils pourraient toujours compter sur l'opposition.

M. René Chaloult

Le député de Lotbinière déclare qu'il avait l'intention de traiter longuement la question, mais que le chef de l'opposition vient d'en faire l'histoire et qu'il s'associe avec lui sur bien des points. M. Chaloult déclare que la constitution est un pacte, mais qu'elle est aussi une loi. Il émet l'opinion que les parties contractantes ne peuvent briser le pacte en dépit de la loi.

Le député de Lotbinière prétend que M. King a manqué à ses promesses de rendre justice à la province de Québec, comme c'est son habitude de le faire. Il trouve formidable la déclaration du premier ministre du Canada à l'effet qu'il a agi pour prévenir les polémiques et les querelles de race. D'après M.

King, dit M. Chaloult, suivre la constitution, c'est provoquer des querelles de races au Canada. Comme le député de Laval a dû trouver cela beau, lui qui est toujours au service de ses amis les Anglais.

M. Leduc. — En vertu des règlements de la Chambre, le député de Lotbinière n'a pas le droit de me prêter des opinions que je n'ai pas exprimées.

M. Chaloult. — J'espère que le député de Laval ne niera pas ses affinités avec les Anglais, les impérialistes, les capitalistes. Je présume qu'il approuvera le coup de force de M. King. Ça paraîtra bien dans la Gazette, pour ses amis.

M. Chaloult déclare que la véritable raison de l'attitude de M. King, c'est l'augmentation de la population canadienne-française et de l'influence du Québec. Le député de Lotbinière ne croit pas M. King antifrançais, mais il soutient qu'aucun premier ministre depuis la Confédération n'a été aussi injuste pour les Canadiens français.

Ni Borden, ni Meighen, ni Bennett qu'on a toujours représentés comme des monstres — et qu'il n'aime pas d'ailleurs — ne sont allés aussi loin que M. King dans ce domaine.

M. Chaloult ajoute qu'il ne s'emballe pas au sujet de la démocratie, que les régimes se valent, que ce sont les hommes qui comptent, mais que nous devons agir selon les principes démocratiques, puisque nous sommes régis par la démocratie. Accordons, dit-il, une représentation équitable aux Canadiens français à Ottawa.

Parlant de bonne entente, M. Chaloult déclare qu'il préfère la médiation, si la première ne doit être obtenue qu'au prix de l'abdication. La bonne entente, dit-il, n'est pas une raison pour qu'on recule toujours. Alors, c'est bon pour le député de Laval.

M. Chaloult déclare encore que nous avons délégués certains pouvoirs au gouvernement central, mais que ce mandat peut être retiré et doit être retiré, si on continue à nous traiter injustement. Je ne suis pas séparatiste, dit-il, mais qu'on ne nous force pas à le devenir avec des moyens comme ceux-là.

En terminant, M. Chaloult, qui avait pris à partie M. Leduc à plusieurs reprises, déclare qu'il cède la parole au député de Laval.

M. Leduc demande alors l'ajournement du débat. (Protestations du côté de l'opposition.) M. Godbout fait remarquer que M. Leduc a bien le droit de demander le temps de se préparer. Si le député n'est pas renseigné, dit M. Duplessis, qu'il cède sa place à un moins ignorant que lui. M. Godbout ajoute qu'un cousin entre M. Chaloult et M. Leduc ne serait pas de trop et M. Hector Perrier prend la parole.

M. Perrier

La constitution, dit M. Perrier, est-elle une loi ou un pacte, ou un pacte ratifié par une loi? Répondant à cette question, le ministre déclare que nous sommes en présence d'un pacte. C'est la doctrine libérale. Il ajoute que M. Chaloult a commis une erreur juridique. Je ne puis, dit-il, souscrire à sa déclaration que la constitution est un pacte et que n'importe laquelle des parties contractantes peut y mettre fin. Ce pacte a été ratifié par une loi et il faudrait une autre loi pour y mettre fin.

Sur cette question, M. Perrier déclare qu'il est fidèle à l'attitude de M. King. "Nous différons totalement d'opinion avec M. King à ce sujet", dit-il. Il rend hommage à l'attitude énergique, patriotique et clairvoyante de M. Godbout.

Notre constitution, dit M. Perrier, peut être amendée sans le consentement unanime des provinces. Il serait dangereux de reconnaître la thèse fédéraliste qui considère que la constitution étant une loi comme les autres, peut être amendée n'importe quand par les députés fédéraux. Nous serions alors à la merci de l'élément méritaire. Des embarras sérieux pourraient être créés aux provinces par de petites. Si un précédent permettait d'amender un article de la constitution, on pourrait ensuite amender tous les articles. La constitution ne voudrait plus rien dire pour la conservation des droits des minorités.

Il est possible qu'il y ait intérêt à amender le pacte fédératif, mais aucun remède ne devra être apporté, si moins d'avoir été étudié à fond. Si quelque chose doit être fait pour améliorer le sort des masses populaires, toutes les provinces devront donner leur consentement. C'est l'attitude prise par M. Godbout. Il a fait toutes les protestations officielles qui pouvaient être valablement faites. Il a demandé la collaboration de tous les premiers ministres pour la défense des droits des provinces. Il s'est adressé directement à M. Churchill.

M. Perrier déclare encore que si les élections fédérales se font en vertu d'une "redistribution" qui n'est pas conforme à la constitution, notre devoir sera de protester. Mais il exprime le vœu qu'on ne donne pas suite à cette tentative d'accroc à la constitution.

Parlant des moyens d'assurer le respect du pacte fédératif, M. Perrier mentionne tout d'abord les assemblées populaires (qui ne sont pas toujours le moyen le plus pratique), le recours au parlement anglais et les moyens d'ordre juridique, à savoir la référence de la question à la Cour du Banc du Roi.

M. Duplessis. — Le meilleur moyen serait d'attaquer la loi directement.

M. Perrier. — Je n'ai pas fini d'énumérer les moyens.

Le ministre déclare ensuite que si nous appuyons l'attitude énergique prise par le premier ministre Godbout, les droits de Québec seront respectés.

MM. Perrier et Chaloult

S'adressant ensuite à M. Chaloult, M. Perrier déclare que ce n'est pas la première fois que le député de Lotbinière fait une profession de foi un peu obscure. Il n'est ni démocrate, ni antidémocrate. Il se tient dans le no-man's land. Il a dit hier qu'il était indépendant et n'avait pas d'autre chef que lui-même. Il y a deux ans, au Palais Montcalm, il a dit qu'il n'avait qu'un chef, le chanoine Groulx.

M. Chaloult. — J'ai parlé d'un maître.

M. Perrier. — Un maître avec des disciples. Aujourd'hui, on ne sait plus qui le chanoine Groulx est le maître. La province semble en avoir soupé de l'indépendance du député de Lotbinière.

M. Chaloult. — J'en ai soupé du servilisme ministériel.

M. Perrier. — Vous en avez soupé après avoir été élu. Le député de Lotbinière a fondé deux ou trois partis et les partis qu'il a fondés sont devenus indépendants de lui.

Soulevant alors un point d'ordre, M. Chaloult déclare qu'il n'a aucune objection à ce que le ministre fasse son procès politique, mais qu'il veut obtenir de l'Orateur le réajournement qu'il aura le droit de répliquer. Le président de la Chambre demande à M. Perrier de ne pas s'écarter de la question. Tout en revenant à la question principale, le ministre porte un autre coup au député de Lotbinière et M. Chaloult réplique en le traitant de "ministre de l'anglais".

M. Perrier répond que cette appellation ne le trouble aucunement, s'il faut entendre par là qu'il répond au désir des pères de famille de donner à leurs enfants des chances égales. Il y en a, dit-il, qui préfèrent les pèrardes patriotiques. Je veux, pour le moment, relever certains accès de fanatisme.

M. Chaloult. — J'avertis la Chambre que je répondrai.

M. Godbout. — Le ministre a répondu à une allusion du député de Lotbinière. C'est son droit.

M. Perrier et M. Chaloult feraient encore pendant quelque temps et, comme il est six heures, le ministre met le point final à son discours.

Malgré l'heure de l'ajournement, M. Duplessis déclare que sa réplique sera très brève et qu'il est prêt à la faire immédiatement, si aucun autre député ne désire prendre part au débat.

Le premier moyen, dit-il, aurait été de dénoncer la loi avant que le projet fût soumis à Westminster. A l'heure actuelle, la loi devrait être attaquée avec vigueur devant les tribunaux.

La motion est alors adoptée et la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 h. 30.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la 1ère page)

632,000 avant la guerre, l'imposition du service militaire obligatoire en Nouvelle-Zélande a vite placé sous les drapeaux la plupart des hommes en âge de servir, avec le résultat que le dominion a aujourd'hui à surmonter une disette assez sérieuse de main-d'œuvre. Afin de maintenir la production à un niveau élevé et de répondre à une demande supplémentaire de denrées alimentaires, il a fallu retirer des hommes des services armés.

"On a décidé d'affecter un minimum de main-d'œuvre aux travaux de défense et aux autres services aux armées, de façon à mettre en disponibilité le plus d'hommes possible pour service outre-mer et pour l'industrie. Du mois d'avril au mois de septembre 1943, 12,240 hommes ont été démobilisés et embauchés dans l'industrie. De ce nombre, 426 furent placés sous des fermes d'élevage de moutons, 1,065 sous des fermes laitières et 875 dans d'autres entreprises agricoles. En dépit de ces ajustements, le problème de la main-d'œuvre n'a pas encore été résolu". On constate que la production des produits laitiers n'est pas assez considérable.

La politique du Canada

Il ne semble pas que notre pays soit décidé à suivre l'exemple de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Nous mobiliserons près de 100,000 hommes au cours de l'année qui commence. (Et nous dépenserons \$100,000,000 par semaine pour la guerre, d'après le gouvernement de la Banque du Canada, M. Graham Towers). Depuis assez longtemps on se plaint un peu partout de la rareté de la main-d'œuvre, surtout dans les régions agricoles. On se demande comment le gouvernement pourra maintenir (voire augmenter, car les besoins des nations libérées seront considérables) la production agricole et industrielle, tout en poursuivant la politique actuelle de mobilisation. Un jour viendra où il faudra faire face à un sérieux problème. Nos gouvernements attendront-ils d'avoir à régler ces problèmes — comme la chose est arrivée à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande — pour envisager toute la situation d'une façon rationnelle?

Il faudra bien que M. Humphrey Mitchell s'explique la-dessus lors de la rentrée des Chambres la semaine prochaine.

Un mot de M. MacNamara

Le Globe & Mail de Toronto relève un mot de M. Arthur MacNamara, directeur du service sélectif. Dans une déclaration qu'il faisait à la presse lundi, M. MacNamara disait: "L'appel des recrues a un double but. Lorsqu'un homme sait qu'il

sera appelé, il cherche ordinairement à s'enrôler dans la marine ou dans l'aviation. S'il n'est pas accepté, il est disponible pour l'armée, à la condition qu'il subisse avec succès l'examen médical". Le Globe & Mail, qui n'a jamais été en faveur du volontariat mais du service militaire obligatoire pour n'importe où dans le monde, souligne que la déclaration de M. MacNamara contient d'insolite. D'après cette déclaration, en effet, le régime actuel ne serait que de la conscription déguisée. Puisque des appelés apprennent qu'ils seront appelés les recrues s'enrôlent dans la marine et l'aviation, la mobilisation n'est qu'un moyen de fournir à ces deux services les hommes dont ils ont besoin. Quant aux recrues qui servent dans l'armée, on les soumet à des pressions, parfois directes, d'autres fois indirectes, dans le but de les inciter à s'enrôler pour service en dehors du Canada. Le Globe & Mail ne trouve pas de mots assez forts pour qualifier ce régime.

Le thème n'est pas nouveau. Mais l'idée est juste. "While the Ottawa administration, dit le Globe & Mail, claims that it does not call men for service abroad, but only for home defence, a system which amounts to conscription by stigma is in force." — Alors que le gouvernement d'Ottawa prétend qu'il ne mobilise pas les hommes pour service outre-mer, il met en vigueur un régime qui équivaut à la conscription par disgrâce... Le mot stigma signifie, dans ce cas, marque ou signe de déshonneur, d'infamie ou de disgrâce. On voit que le confrère va très loin dans sa condamnation du régime.

Léopold RICHER

L'actualité

(suite de la première page)

derrière le poêle un isolement approprié. Chez d'autres, cependant, la musique semble éveiller un obscur sentimentalisme et ils se mettent à hurler doucement.

Des observateurs ont même noté que la musique moderne faite d'accords stridents, hurlés ou vacarmes, plait fort à la gent canine. En pareils cas, il est de fait qu'on retrouve devant le roble, d'instinct, le chien et le chat, dans une attitude expectante, comme si du fond de l'âme millénaire, remontaient d'ardents ressouvenances chargées d'émotions sensuelles. L'on affirme également que tous deux montrent une admiration attentive pour les peintures surréalistes aux couleurs éclatantes de rouge, comme si cela évoquait chez eux des visions de carnage et de chair succulente.

Quant aux humains, c'est un sujet fort discuté. La jeunesse adore la musique puissante, aux volumes énormes et vibrants, tandis que l'âge mûr s'attache aux fines et délicates mélodies. Quant à la valeur pacifique de l'art musical, la chose est éminemment controversée, car les relations éruptives de nombre d'artistes laissent révoquer.

Il y a quelques mois, le ministre britannique du Travail chargea le Dr Michael Young de mener une enquête dans les usines de guerre anglaises sur l'utilité de la musique pour accélérer le rendement-travail.

Car, suivant la "Winnipeg Tribune", qui rapporte le fait, certain-

Ouverts de 10 à 6:30, samedi compris.

DUPUIS

Offre d'un grand intérêt pour tous les sportsmen...

COUPE-VENT

gabardine "Darwin"

La gabardine DARWIN est un tissu importé des Etats-Unis et spécialement traité à l'épreuve de l'humidité et du vent... Sa qualité hydrofuge rend indispensable à tout homme qui sort à tous les temps un de ces

coupe-vent

pour la pêche pour le golf...

Tour de poitrine: 36 à 44

8.50

Tour de poitrine: 46 et 48

8.95

Coupe-vent à fermeture-éclair

Belle gabardine américaine DARWIN à doublure de soie artificielle... glissant bien sur le veston du complet, le chandail... poches de biais très amples, taille à côtés élastiques.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-I. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Belles collections pour la jeunesse

Romans missionnaires

Des textes choisis irréprochables et passionnants; d'une présentation soignée.

Sous les griffes du léopard.

L'île du mystère.

Oramika, vierge de la forêt.

Les fils de la prairie.

Mon premier roman

Pour les enfants par des auteurs qui les aiment et qui les connaissent.

Le secret de la Lande.

Les petits Robinsons.

Fils de trappeur.

Le dernier des Moberley.

Les belles histoires

Les plus belles biographies des saints présentées d'une manière nouvelle.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Sainte Geneviève.

Saint Vincent de Paul.

Saint François-Xavier.

Pour la jeunesse

"Charmes pour former". Une série aussi attrayante que les trois autres.

Pris dans les glaces.

Les avions de Mars.

Les fils des étoiles.

La forêt de la mort.

Beaux volumes illustrés, couverture en couleurs

PRIX: \$0.25 chacun, par poste \$0.30.

Série complète \$4.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame est,

Montréal

ne théorie veut que les ouvriers se réveillent soudain de la légère torpeur d'après-dîner, si les haut-parleurs de la boutique, leur lancent quelque "radio-dance" tumultueux.

Mais le Dr Young n'a pas été autrement impressionné. Sans doute l'offensive musicale excitait les jeunes pendant quelques minutes. Mais elle a un effet désastreux sur les ouvriers plus âgés, les plus utiles en l'occurrence. Non seulement, la musique était loin de les réveiller, mais leur rendement diminuait aussitôt. Il y a pis, elle bloquait chez eux la digestion.

Les restaurants de qualité inférieure qui succombent aux fallacieuses promesses des tuteurs de boîtes à musique infernale, en font d'ailleurs, en notre pays, la coûteuse expérience. On connaît la douleur de cette coutume: vous mangez mal, mais paisiblement, lorsqu'un jeune homme dépose une pièce de cinq sous dans la boîte à musique, et soudain toutes les furies sont déchaînées. Comme dit le poète, Jupiter ne s'entendrait pas tonner. Le client pacifique et régulier finit péniblement sa tasse de café et s'en va pour ne jamais revenir.

GRILLOU

Action de \$50,000

prise en délibéré

M. le juge O. S. Tyndale, de la Cour supérieure, a pris hier en délibéré une action intentée par M. William Burdet, né en Hollande.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-chaudière.

PL. 1786-1787

Ecoutez le jeudi C.B.C.F.

12 h. 30

12 h. 30

(BERNIER & SE FILS)

RANCH MONTAGNE

450 ST-SULPICE MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES LAINAGES & COTONS BE.25312



Les Cadeaux de Première Communion

seront plus tard, pour votre enfant, ses plus chers souvenirs.

Ils valent bien la peine d'être choisis avec soin, dans un magasin qui vend seulement du religieux.

Grand assortiment
Prix très abordables.

Desmarais & Robitaille

70 ouest, rue Notre-Dame

HA. 3194

Montréal